



HAL
open science

Olympisme et environnement : le rôle de Paris 2024 dans la transformation du modèle olympique

Arnau Guiza

► **To cite this version:**

Arnau Guiza. Olympisme et environnement : le rôle de Paris 2024 dans la transformation du modèle olympique. Architecture, aménagement de l'espace. 2021. dumas-03230032

HAL Id: dumas-03230032

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03230032>

Submitted on 19 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

OLYMPISME ET ENVIRONNEMENT

ARNAU GUIZA

*Le rôle de Paris 2024
dans la transformation du modèle olympique*

Arnau Güiza

*

Mémoire de Master réalisé sous la direction de Frédéric Barbe

Séminaire : Habiter la transition socio-écologique

ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE NANTES - 2021

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaiterais remercier mon directeur de mémoire qui a su me guider tout au long de cette année de travail. Son suivi et sa disponibilité ont beaucoup contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

Je suis aussi très reconnaissant à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce travail et qui l'ont rendu possible, notamment Pascal Gillon, Louis Hénaux et Hamid Ouidir pour le temps et les informations qu'ils m'ont accordés.

Je tiens à remercier mon entourage et tout particulièrement ma grand-mère pour leur soutien constant et leurs corrections précieuses.

Enfin, un grand merci à Chloé Bensoussan qui a pris le temps de m'écouter et de me conseiller.

ACRONYMES

CDOF – Comité Départemental Olympique Français

CIO – Comité International Olympique

CNO – Comité National Olympique

CNOF – Comité National Olympique Français

COJOP – Comité Organisateur des Jeux Olympiques de Paris

CPSF - Comité Paralympique et Sportif Français

CROF – Comité National Olympique Français

CVO – Comité de Vigilance Olympique

JO – Jeux Olympiques

JOP – Jeux Olympiques et Paralympiques

SOLIDEO – Société de Livraison Des Équipements Olympiques

ENTRETIENS RÉALISÉS

Hamid Ouidir – Membre du CVO et président d’une liste de parents d’élèves du groupe scolaire Anatole France

Pascal Gillon – Géographe et professeur à l’université de Franche-Comté, spécialiste de la question olympique

Louis Henaux – Chef de projet chez Dominique Perrault et maître d’œuvre mandataire du projet de Village Olympique

Débat en ligne le 18 octobre 2020 proposé par l’émission du « JSD part en live » du Journal de Saint-Denis où était présent Cécile Gintrac, géographe et membre du CVO ; Marie Barsacq, directrice « impact et héritage » du COJO ; et Mathieu Glaymman, co-directeur de la régie de quartier de Saint-Denis.

Depuis mon plus jeune âge, je pratique différents sports avec plus ou moins d'intensité, avec plus ou moins de ferveur mais toujours avec le même plaisir. Dans le sport, je vois le moyen de progresser jour après jour, entraînement après entraînement et c'est ce perfectionnement en continu et la fierté qui en découle, qui personnellement m'attire et me motive dans ce domaine. Je pense que la devise des JO « citius, altius, fortius »¹ élève cette notion et pose cette mentalité à une toute autre échelle. Les « olympiens » s'entraînent, mangent et vivent dans cet objectif de progression et c'est sûrement ce qui me séduit le plus lors de cet évènement : voir l'aboutissement du travail d'une panoplie de sportifs qui sont sélectionnés grâce à leur persévérance et à leurs efforts. Quel bonheur intense cela suppose d'être sélectionné pour participer aux Jeux Olympiques grâce à des capacités acquises et perfectionnées dans son domaine de prédilection ! Quel honneur de côtoyer et d'être parmi les meilleurs !

Je me souviens de l'été 2008 que j'ai passé en partie à regarder les sportifs s'affronter à la télévision lors des Jeux Olympiques de Pékin. Quel spectacle de voir défiler les différentes délégations dans ce stade qui ressemble à un nid d'oiseau, de voir les stars de chaque pays passer en gros plan à l'écran, désireux de rentrer dans les annales du sport ! Qui ne se rappelle pas Usain Bolt en train de pulvériser des records mondiaux avec une aisance à la limite de l'impertinence ou encore de Michael Phelps dominant les épreuves de natation pendant toute la quinzaine que durèrent les Jeux ? Ces moments font maintenant partie de l'histoire du sport et, en tant que passionné de sports, je suis ravi de les avoir vécus en direct.

Cependant, si ces exploits restent aujourd'hui dans la mémoire collective, cet évènement que représentent les J.O va au-delà de quelques records qui seront à nouveau brisés dans quelques années. En effet, l'engouement que crée

¹ Devise du Mouvement Olympique (plus vite, plus haut, plus fort) reprise par le Baron Pierre DE COUBERTIN d'un discours énoncé par le Père Henri DIDON

une délégation sportive au sein d'un pays est un sentiment unique qui n'apparaît que dans de rares occasions. La dernière fois que nous avons pu ressentir cela c'était pendant la coupe du monde de football en 2018 qui est considérée, au même titre que les Jeux Olympiques, comme un Grand Évènement Sportif International (GESI). La cohésion nationale, les passions et les admirations qui se déchaînent lors de ces événements sont une expression difficilement observable dans d'autres circonstances. C'est pour ces raisons que, même si l'Espagne, pays où j'ai habité jusqu'à mes 18 ans, n'a pas gagné la finale du tournoi de basket face aux États-Unis, même si les filles espagnoles qui ont participé à la natation synchronisée ne sont uniquement arrivées qu'en « deuxième » place, ce sont les meilleurs souvenirs que j'ai conservés des JO 2008 du fait de l'enthousiasme que tous les joueurs ont soulevé dans mon pays.

À cette époque, les Jeux Olympiques n'étaient pour moi qu'un moment de compétition entre sportifs de haut niveau, qu'une énorme fête organisée au niveau planétaire. Ce sont sans doute ces souvenirs et mon attrait pour le sport qui, en partie, m'ont poussé à choisir le sujet des Jeux Olympiques comme thème central de mon mémoire. Il s'agit d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur non seulement pour les nombreuses raisons énoncées mais aussi à cause d'un événement propre à mon passé et à ma culture. En effet, en 1992 les Jeux Olympiques eurent lieu à Barcelone, ville dans laquelle je suis né et où j'ai grandi jusqu'au début de mes études supérieures. Ainsi, et même si je n'ai pas vécu cette édition des Jeux Olympiques en raison de mon âge, son effet se fait encore sentir dans de nombreux quartiers. Josep Muntañola parle, dans un de ses essais, de l'impact des Jeux de Barcelone sur les ambiances urbaines et déclare : « à Barcelone, aujourd'hui, dans les espaces transformés [...] nous avons une

qualité de forme et de vie cohérente avec la qualité du projet architectural construit »².

Il donne aussi « *les exemples de la Place de la Mercé et de la Cité Olympique, au bord de la mer* »³ comme des projets qui ont réussi à transformer positivement la façon qu’avaient les habitants de s’approprier de la ville et de ses espaces. Les promenades au bord de la mer ne seraient sûrement pas les mêmes si tout le quartier de Poblenou et son front de mer n’avaient pas été réaménagés. Montjuïc, le petit promontoire situé au cœur de la ville, ne serait pas perçu et utilisé de la même façon si de nombreuses installations sportives n’avaient pas vu le jour à cet endroit. Les bienfaits des Jeux Olympiques sur la ville de Barcelone sont nombreux et j’aurais pu leur consacrer un mémoire entier (chose que j’aurais faite si mes prédécesseurs n’avaient pas déjà épuisé le sujet) tant ses impacts sont encore perceptibles. Depuis 92, nombreux sont ceux qui décrivent les JO comme l’évènement qui a modernisé Barcelone tout en l’ouvrant à l’international. 28 ans plus tard, ces effets peuvent encore se percevoir et ont éveillé en moi un écho lors de mes nombreuses déambulations dans cette grande ville catalane. C’est pour cela qu’aujourd’hui je choisis d’écrire un mémoire sur l’évènement qui, en partie, a construit la perception que j’ai de ma ville, et que je croyais magique et irréfutable.

Le premier objectif positif des Jeux Olympiques est donc l’encouragement des villes à investir dans des infrastructures leur permettant d’accélérer leur croissance et leur développement. Cette dynamique s’inscrit dans la volonté des villes-hôtes de laisser un héritage tangible à la ville et à ses citoyens après le déroulement des Jeux. Il s’agit d’un contrat donnant-donnant : la ville accepte d’accueillir les Jeux et d’en faire profiter toute la planète, et en échange elle

²MUNTAÑOLA Josep, Essai sur la notion d’impact sur les ambiances urbaines : les infrastructures des JO de 1992 et la qualité de la forme et de la vie à Barcelone

³ Idem

gagne des années dans la réalisation de ses plans de développement/renouvellement. Nous pourrions énoncer d'autres retombées bénéfiques des Jeux Olympiques comme son impact économique sur le tourisme ou encore la diffusion médiatique à l'international qui permet à la ville-hôte d'offrir une nouvelle image au monde. Mais pour avoir une perception globale des bienfaits des Jeux, il serait sans doute plus facile de lire un seul dossier de candidature car tous les éléments que je viens de citer sont les arguments de base qu'utilisent les villes et le CIO pour convaincre la population du bienfondé de cette entreprise. Ce sont aussi les raisons qui, conjointement avec mon expérience de la Barcelone post-olympique, me faisaient croire en la virtuosité des Jeux Olympiques.

Malheureusement, il ne s'agit que de la partie visible (et attrayante) de l'iceberg. En effet, si des conséquences positives ont été remarquées dans certaines villes qui ont accueilli les JO, une tendance bien plus négative a pris place au cours des éditions postérieures à Barcelone 1992. Ainsi, à l'exception discutable de Londres en 2012, les villes qui ont organisé les Jeux en 2004, 2008 et 2016, soit respectivement Athènes, Pékin et Rio de Janeiro sont passées à la postérité pour avoir été un échec. Il est vrai qu'il existe « *très peu de chiffres tirant un bilan un an après (ce sont souvent les médias qui s'attellent à cet exercice) et quasiment aucun 2, 5 voire 10 ans plus tard* »⁴. Il est donc difficile de mesurer l'impact positif ou négatif qu'ont eu les Jeux sur une ville mais il existe un indicateur probant, les « éléphants blancs ». Cette expression désigne tout stade ou infrastructure ayant été construit pour recevoir les athlètes ou les différentes épreuves pendant la durée des JO, et qui par la suite s'est retrouvé à l'abandon. Les « éléphants blancs » sont un signe sans équivoque d'une mauvaise organisation des Jeux, une organisation sans réflexion sur l'orientation

⁴ Entretien avec GILLON Pascal, pour la Société des Géographes paru le 30 septembre 2017 sur socgeo.com

future des infrastructures et qui entraîne des pertes économiques considérables pour le pays. Ceux-ci contribuent également à générer une mauvaise opinion auprès des citoyens qui constatent que l'argent du contribuable a été gaspillé à ériger des bâtiments inutilisés au lieu d'en faire profiter à des causes sociales ou sanitaires.

L'édition des Jeux de Rio en est le dernier exemple et sans doute le plus frappant : énormément d'édifices à l'abandon, croissance en baisse, crise politique et sociale... Alors que le Brésil aurait dû être boosté par cet événement international, rien ne semble plus aller dans ce pays après l'organisation de l'édition de 2016. Ainsi, malgré le manque d'études officielles sur l'impact qu'ont eu les Jeux Olympiques sur cette ville, le bilan et l'impression globale semblent unanimes : c'est un échec. Vision que seul le Comité Olympique International (CIO), l'instance internationale qui régit le Mouvement Olympique, semble nier ou du moins passer sous silence.

Les Jeux Olympiques d'hiver qu'on n'étudiera pas en profondeur dans ce mémoire, font aussi l'objet d'un bilan assez contrasté quant à leur réussite ; les Jeux de Sotchi en 2014 en sont un bon exemple. Ce grand événement sportif était l'occasion pour le gouvernement russe de montrer sa capacité à organiser un événement d'envergure mondiale. Ainsi, du point de vue de la fête et la compétition, malgré les conflits qui avaient lieu à ce moment-là en Ukraine⁵, les Jeux de Sotchi ont été une réussite totale pour Poutine dont le « soft power » n'est plus remis en cause. Cependant, à Sotchi le gâchis d'argent a été colossal et malgré la victoire géopolitique et sportive, le bilan économique et environnemental de cette édition s'inscrira dans l'histoire comme l'un des plus désastreux des JO. Au niveau économique, les dépenses s'élèvent à plus de 50 milliards d'euros, ce qui fait que « *à eux seuls, les jeux de Sotchi coûteront plus*

⁵ Destitution du gouvernement en place puis annexion de la Crimée par la Russie, provoquant une crise diplomatique internationale et une guerre civile où la Russie soutenait les insurgés

cher que l'ensemble des Jeux d'hiver organisés depuis Chamonix en 1924... »⁶. Néanmoins, c'est dans leur aspect environnemental que réside le plus grand problème de ces jeux. En effet, « le choix d'une station balnéaire au climat subtropical »⁷ pour réaliser les Jeux Olympiques d'hiver n'était pas très judicieux alors que n'importe quel autre endroit dans le pays aurait été plus adapté. Ça n'a pas été un acte résolument écologique. Si à cela on ajoute les 400 km de routes, les 70 ponts, les 12 tunnels, les liaisons ferroviaires et l'aéroport qui ont été construits en plein milieu « d'un écosystème à la fois riche, fragile et encore largement préservé, [...] le Parc national de Sotchi »⁸, il est possible de dire des JO de Sotchi qu'ils sont l'un des Jeux les plus pollués de l'histoire.

Enfin, pour clore cette série d'éditions qui nous montrent l'incohérence du modèle actuel des JO avec les enjeux climatiques, nous pouvons aussi évoquer les prochains Jeux de Tokyo. Alors que le but des organisateurs était de faire oublier le traumatisme causé par la catastrophe de Fukushima de 2011, cette édition reportée en 2021 a réussi, sans le vouloir, à nous montrer à nouveau que les Jeux Olympiques, sous leur forme contemporaine, ne sont plus adaptés à notre temps. D'une part, ce report, constitue un fait marquant car mis à part les éditions qui auraient dû avoir lieu pendant les deux grandes guerres, les Jeux Olympiques se sont toujours déroulés en temps et en lieu. D'autre part, en excluant les problèmes économiques évidents que cela suppose, cette crise a fait surgir des questionnements à propos du système organisationnel des JO. Quelle est la place qu'occupent les Jeux Olympiques dans un monde qui se réchauffe ? A l'heure actuelle, peut-on se permettre de telles dépenses dans des actions résolument antiécologiques ? La région de Tokyo et les organisateurs de cette édition faisaient déjà face à des problèmes d'envergure liés au système des Jeux. Effectivement, après avoir réalisé un test-event en 2019 pour prévenir

⁶ D'après un post d'Ian Bremmer, politologue américain, sur twitter paru le 19 octobre 2013

⁷ David Teurtrie, Sotchi 2014, les stratégies territoriales de la puissance russe

⁸ *Idem*

et s'adapter aux conditions dans lesquelles se dérouleraient ces Jeux Olympiques, ils sont arrivés à une conclusion alarmante : il fait beaucoup trop chaud en août pour faire du sport ! La tenue des Jeux Olympiques « *suppose [...] des conditions climatiques spécifiques* »⁹ pour que les épreuves puissent avoir lieu sans mettre en péril la santé des athlètes. Or, celle-ci, n'est pas à l'abri des fortes chaleurs qui sont constatées sur Tokyo pendant l'été. C'est pour cela que des décisions telles que la délocalisation de l'épreuve de marathon à 800 km au Nord de l'emplacement initial, ont été prises. Mais encore une fois, malgré le report de cette édition en 2021, le problème n'a pas été réglé, il a juste été évité pour l'instant et montre combien les directives du CIO sont en décalage avec les problèmes climatiques actuels.

En raison de ces résultats, une opposition croissante envers le Mouvement Olympique est apparue ces dernières années. Ces mouvements contestataires anti-JO s'appuient sur les échecs de cet événement tant aux niveaux économique et social que des débauches environnementales qu'il entraîne. L'écologie a pris de plus en plus d'importance ces dernières années du fait de la prise de conscience mondiale de l'urgence de la situation climatique actuelle. Les personnes sont de plus en plus sensibilisées à cette cause. Ils exigent désormais des actions concrètes et responsables de la part des gouvernements et des entreprises organisatrices. C'est essentiellement sur cette problématique que se joue l'opposition au CIO, qui malgré son évolution sur cet aspect semble, au vu des dernières éditions, ne pas trop le prendre en considération.

Depuis l'apparition du rapport Bruntland en 1987 et le sommet de Rio en 1992, le CIO a commencé à prendre en compte, l'aspect environnemental dans sa philosophie et dans sa conception des JO. C'est pour cette raison qu'ils ont rédigé leur propre agenda 21, qu'ils ont créé une commission d'environnement

⁹ KAKASI Natsuko, Les Jeux Olympiques dans un monde qui se réchauffe

et de durabilité, qu'ils ont inclus des contraintes et directives écologiques au sein du contrat de la ville-hôte... Nombreuses sont les résolutions qui ont été prises et des discours qui ont été prononcés en faveur de l'environnement. Mais les échecs des dernières années ont été trop retentissants pour apporter un réel crédit à ces propos qui ne s'appuient pas sur des actions concrètes. Le CIO et au travers des Jeux Olympiques vendent du rêve. Une illusion que j'ai partagée avec beaucoup d'autres personnes pendant une partie de mon enfance et adolescence mais qui au fil de mes recherches s'est singulièrement estompée. Personnellement, j'ai envie de croire en des Jeux « propres » capables de coexister avec un mode de vie durable. Cependant la réalité actuelle est tout autre et même si je ne partage pas la solution prônée par les militants anti-JO, à savoir la disparition de cette compétition, je partage l'idée qu'en l'état actuel des choses que JO et environnement font deux. Le constat est fait que le modèle entrepreneurial sur lequel se base l'organisation des JO est propre à une époque qui est désormais révolue.

Dès lors, nous pouvons dire que le modèle olympique actuel est en crise. Le fait que la mise en œuvre des JO de 2028 ait déjà été attribuée à Los Angeles est une preuve du faible engouement qu'ils suscitent actuellement. En effet, pour la première fois de son histoire, le CIO a attribué l'organisation des Jeux Olympiques onze ans avant leur déroulement alors que nous connaissons tous très bien l'immense intérêt qu'ils ont pour le respect des traditions et pour le suspense entretenu par la compétition des villes pour décrocher une telle organisation. En fait, les Jeux Olympiques sont la représentation physique, et à petite échelle, d'une société basée sur la croissance économique et la consommation. Un modèle de société qui est en train d'atteindre ses limites comme nous l'a récemment prouvé la pandémie qui, entre autres conséquences, a obligé à confiner plus de la moitié de la population mondiale en raison de son manque de prévision. Or, c'est sur ce même modèle que se

base le fonctionnement du CIO et les Jeux Olympique, ce qui nous invite à penser qu'il doit être profondément remanié.

Pour le courant anti-JO, la solution est simple et définitive, Il faut que les JO disparaissent. Cette solution me semble trop radicale et impliquerait non seulement les JO mais tous les Grands Evènements Sportifs Internationaux Si comme la Coupe du Monde, ou même tous les grands évènements internationaux comme, par exemple, les Expositions Universelles. Ainsi, cette proposition me semble compliquée à mettre en œuvre pour ne pas dire impossible. C'est dans cet objectif que les éditions des Jeux Olympiques à venir, et notamment Paris 2024, sont là pour proposer un nouveau modèle : peu de constructions, diminution des émissions de gaz à effet de serre, organisation qui suit les conseils de la WWF alignés sur les accords de Paris... tout semble être prévu pour mettre enfin en place des jeux basés sur la durabilité des infrastructures dans un environnement soucieux de la nature.

Si les Jeux Olympiques de Londres ont été reconnus comme les jeux les « plus verts »¹⁰ qui avaient eu lieu jusqu'à présent, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris (COJOP) veut réduire ses émissions de 50 % par rapport à celles de Londres. Nous pourrions alors envisager un nouveau modèle des JO à partir de l'exemple de Paris 2024. En conséquence, au lieu d'éradiquer cette manifestation, elle pourrait être utilisée pour diffuser un nouveau modèle porteur de nouveaux modes de vie et d'une mentalité différente. Sa diffusion internationale et ses milliards de téléspectateurs en feraient une opportunité sans précédent et pourraient convertir les Jeux Olympiques en un laboratoire de démonstration au service de la transition socio-écologique.

¹⁰ De l'expression anglaise « greenest ever », utilisé par la Commission for a Sustainable London 2012 dans un rapport réalisé quelques mois après cette édition

En partant du constat des échecs des dernières éditions des Jeux Olympiques aussi bien sur le plan social qu'environnemental, je vais m'interroger sur les possibilités qu'ont cet évènement et l'organisme qui le dirige, de se réinventer afin de s'appuyer sur un modèle en cohérence avec la situation climatique actuelle. L'édition de Paris 2024 semble se différencier de ses prédécesseurs par une approche durable visant un héritage pérenne. A quel point le dossier de candidature et les mesures prises jusqu'à présent, que ce soit au niveau social ou urbanistique, sont-ils cohérents avec les propos tenus et les objectifs visant à inclure les Jeux dans le milieu qui l'accueille sans lui porter atteinte ? Ainsi, et en prenant en compte l'ampleur et la diffusion de cet évènement, nous pouvons nous demander dans quelle mesure, celui-ci peut à l'avenir avoir un impact, positif ou négatif, sur l'évolution des mentalités et sur le modèle actuel des Jeux Olympiques ?

Tout d'abord, nous ferons le point sur la situation actuelle. Comment s'est déroulée la dernière édition des Jeux Olympiques ? Quelle est l'opinion populaire sur cette grande compétition sportive internationale ? Nous ferons une étude de cas sur les Jeux qui ont eu lieu en 2016 à Rio ce qui nous permettra de nous faire une première idée de ce que représente cet évènement en termes économiques, sociaux et environnementaux, et qui amorcera la suite de ce mémoire qui traite du modèle actuel d'organisation des Jeux Olympiques.

Par la suite, nous tâcherons de comprendre et d'analyser les faits exposés dans l'étude de cas. Comment en sommes-nous arrivés là ? Sur quelles bases reposent les Jeux Olympiques ? Il s'agira avant tout de comprendre le « modèle », ainsi que son mode de fonctionnement afin d'expliquer les décisions qui ont été prises par le CIO et les résultats obtenus lors des dernières éditions. Pour cela, nous verrons comment le mouvement olympique a évolué depuis sa création pour s'adapter aux changements de mentalité et ce jusqu'à

en arriver à la situation de crise actuelle. Situation qui est dûe, en partie, au manque de cohérence entre le modèle entrepreneurial sur lequel se base les Jeux Olympiques et les attentes de la société actuelle, celle-ci étant de plus en plus attentive aux dérives financières et climatiques que suppose ce genre d'évènement. Cela, nous permettra de comprendre et d'exposer les revendications des mouvements qui s'opposent et critiquent la tenue des Jeux.

Dans une deuxième partie, nous analyserons de façon détaillée l'édition de Paris 2024. En effet, les Jeux qui auront lieu à Paris dans trois ans se distinguent de ses prédécesseurs par une nouvelle approche sur la manière d'organiser cet évènement sportif. Ces Jeux se veulent sobres et respectueux de l'environnement ce qui nécessite une organisation particulière et différente par rapport à ce qui a été proposé jusqu'à présent. L'édition de Paris 2024 s'affiche donc transitionnelle, mais qu'en est-il réellement ? À partir du dossier de candidature et d'autres documents officiels, nous essayerons de comprendre le nouveau modèle que propose 2024 et de voir comment celui-ci peut avoir un impact tant au niveau des téléspectateurs que sur les prochaines éditions. Nous prendrons comme exemple emblématique du changement, le Village Olympique qui se distingue des villages précédents par une approche durable de l'environnement. Nous analyserons les legs que peuvent laisser ces Jeux mais aussi leur limite, ce qui nous amènera à envisager de nouveaux modèles de fonctionnement possibles pour les prochains Jeux Olympiques.

Enfin, dans une troisième partie et en guise de conclusion, nous proposerons au lecteur trois scénarios d'évolution possible des Jeux Olympiques au sein de notre société.

Ce mémoire a pour but d'explorer la représentation même des Jeux Olympiques dans notre société. Nous sommes arrivés au point où le capital et le profit passent avant toute autre considération et cela s'est traduit au niveau des Jeux Olympiques par la mise en place d'un ensemble d'éléments qui vise à

sublimier le sport-spectacle dont la société devient de plus en plus friande. Les grandes entreprises et le CIO ont compris l'intérêt que pouvait susciter cet évènement basé sur des valeurs nobles comme le respect et l'unité et l'ont converti en une des opérations de sport-business la plus rentable de l'histoire. Cependant, il est sûrement possible d'utiliser cet évènement de manière distincte et à un tout autre propos. Si les Jeux Olympiques sont capables d'adopter et de faire siens les objectifs visant à limiter le réchauffement planétaire, cela pourrait être un vecteur et un moteur de transformation incroyable pour d'autres évènements de ce genre et agir plus concrètement sur les mentalités des spectateurs, j'en suis convaincu. Pour cela, il « suffit » de montrer l'exemple et cela passe par la mise en place de jeux basés sur un tout autre modèle que le modèle entrepreneurial actuel. À partir de là, le reste suivra.

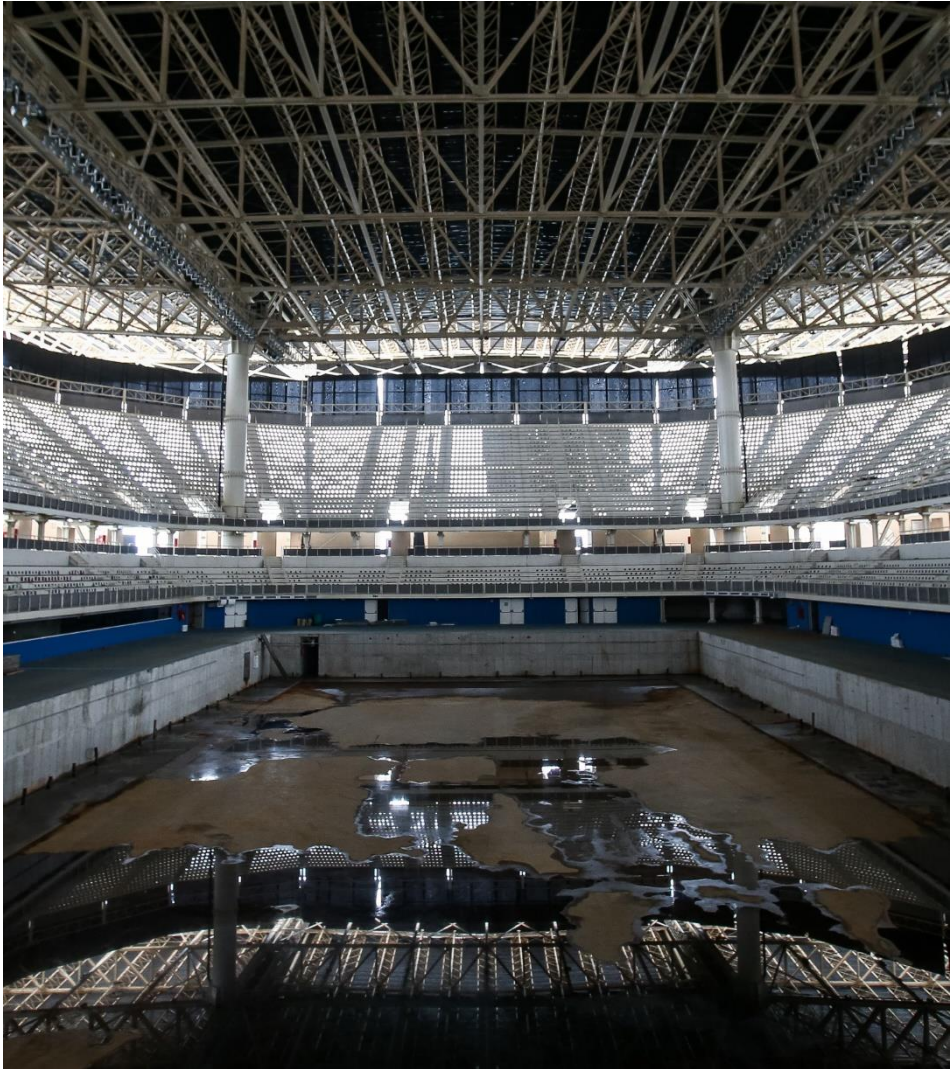
Du fait de sa notoriété et de tous les domaines qu'il aborde, le thème des Jeux Olympiques est un sujet largement traité dans la presse et la littérature. C'est pour cela que je n'ai pas eu de mal à trouver différentes références qui sont venues nourrir et enrichir ma réflexion, qui part d'un postulat : « les Jeux Olympiques sont représentatifs de la façon dont s'articule notre société » et qui se développe peu à peu pour en arriver à ma propre conclusion. Ainsi, tous les entretiens et documents que je citerai tout au long de ce mémoire, ont alimenté et en partie, construit cette pensée qui n'engage que moi.

TABLE DES MATIÈRES

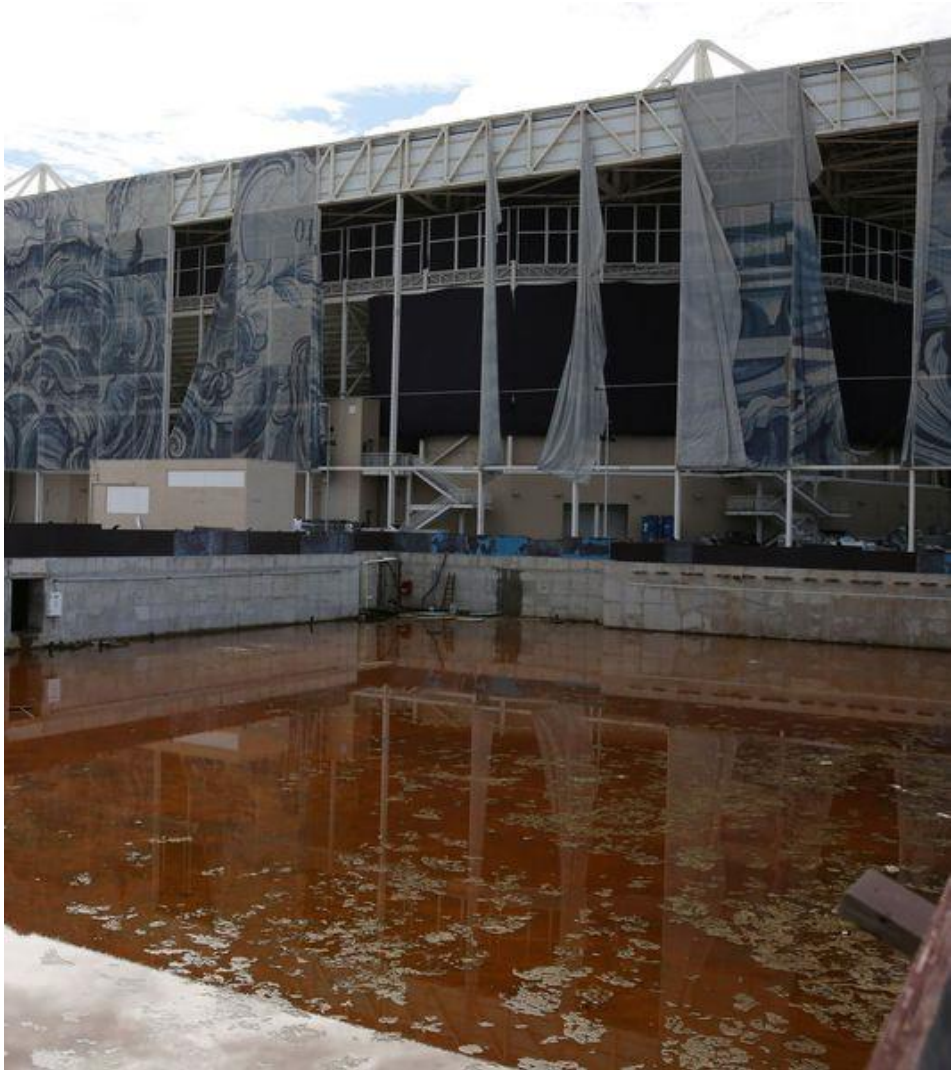
ACRONYMES	7
ENTRETIENS RÉALISÉS	9
INTRODUCTION	11
0 – DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE	29
I - L'ÉBRANLEMENT D'UN MODÈLE : LES JO ET LE CIO EN CRISE	51
A. JO 2016 : Rio ne répond vraiment plus	54
Des points de vue opposés	
L'après Jeux	
Quel bilan environnemental ?	
B. Un évènement de plus en plus contesté	69
Entre promesses et réalité	
De nouveaux mouvements contestataires	
C. Un modèle entrepreneurial	74
Le CIO, une instance forte et autoritaire	
Les Jeux Olympiques : une marque, un logo et un slogan	
L' « écologisation » du sport-spectacle	
D. Un modèle en évolution constante	84
Un reflet constant de la société	
L'inclusion des aspects environnementaux	
Un évènement et une institution en crise	
II – PARIS 2024 : VECTEUR DE CHANGEMENT	97
A. Une nouvelle approche	100
Un concept innovateur	
Des Jeux alignés sur les accords de Paris	
Un choix intelligent des sites	

B. Seine-Saint-Denis 2024	110
L'impact des Jeux à Saint-Denis	
Quelle perception des Jeux par les dionysiens ?	
L'inclusion de la population dans les Jeux	
Jeux et environnement à Saint-Denis	
C. Le Village Olympique	122
Concept et architecture	
DPA : Coordination et Espaces Publics	
La question de l'héritage	
III – RÉINVENTONS L'OLYMPISME	141
A. Au-delà de Paris 2024	146
Les limites du modèle parisien	
Décentraliser les JO...	
...ou fixer un site unique	
B. Scénarios	155
Le sport comme philosophie de vie	
Changer pour rester pareil	
Quand l'environnement devient prioritaire	
IV – BIBLIOGRAPHIE	185
V – ANNEXES	191
Grille entretien Pascal Gillon	192
Grille entretien Louis Henaux	195
Extrait entretien Hamid Ouidir	198

0 - DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE



La piscine olympique, un an après RIO 2014 @Pilar Olivares



Bassin d'entraînement, un an après RIO 2016 @Pilar Olivares



Le parcours de golf, un an après RIO 2016 @Naco Doce



Installation sportive en friche, un an après RIO 2016 @Georg Ismar



Manifestation contre l'organisation des JO 2024 à Boston, 2017 @Charles Krupa



Manifestation anti-JO à Paris, 2017 @Denis Allard



Habitante de Fukushima contre la tenue des JO, 2019 @Charly Triballeau



Manifestation anti-olympique à Tokyo, 2019 @Zoé Chateau



Un moment de fête et de rassemblement national, Rio 2016 @Michael Sohn



Cérémonie d'ouverture Beijing 2008 @DR



Deux semaines qui se terminent par une cérémonie de clôture, Londres 2012 @AFP



Mise en scène pour la candidature de Paris, 2016 @AFP



Attribution de l'édition de 2024 à Paris, 2019 @DR



Quelques acteurs de Paris 2024 @DR (De gauche à droite et de haut en bas : Michel Cadot ; Jean Castex ; Tony Estanguet ; Anne Hidalgo ; Emmanuelle Assman ; Pascal Canfin ; Isabelle Autissier ; Tony Estanguet)



La Seine Saint-Denis en colère, 2020 @DR

NON à L'AMPUTATION DU PARC GEORGES-VALBON ! AU NOM DES JO PARIS 2024 Soyons Nombreux pour dire NON !

CHANGEMENT d'Entrée pour l'accès
sur l'Aire des Vents / Entrée Rabelais
Rv 14h dimanche 13 Décembre



FB « LES JO pour Paris, les dégâts pour la Seine-Saint-Denis »
FB « Notre Parc N'est Pas à Vendre »



Futur Village Olympique à Pleyel, Saint-Denis @DR



Le CAO, nouvelle infrastructure sportive à Pleyel, Saint Denis @DR



Le Franchissement Urbain Pleyel à Saint-Denis @DR



La nouvel hub de transport du 93 situé à Pleyel, Saint-Denis @DR



Futur Village Olympique à Pleyel, Saint-Denis @DR

I – L'EBRANLEMENT D'UN MODELE :
LES JO ET LE CIO EN CRISE

Les échecs des dernières éditions des Jeux Olympiques ont été retentissants aussi bien au niveau des Jeux Olympique d'hiver à Sotchi que les Jeux Olympiques d'été à Rio, sans compter le désastre que suppose le décalage de l'édition de 2020. Que ce soit sur le plan environnemental, économique ou social, les dernières manifestations de cet évènement ont montré qu'elles laissent des traces nuisibles pour la ville et le pays qui accueillent la compétition. Un des indicateurs qui prouvent le plus facilement ces faits, est la présence « d'éléphants blancs ». Or, ni les organisateurs de Rio ni ceux de Sotchi ne peuvent se vanter d'avoir mis au point des structures durables dont l'activité se pérenniserait après le déroulement des Jeux. Pour toutes ces raisons, des revendications de plus en plus importantes et de moins en moins éphémères ont commencé à surgir dans les villes candidates à accueillir ce grand évènement sportif. Si avant, il s'agissait de groupes ou d'associations locales dont les revendications ne dépassaient pas le fait de ne pas vouloir accueillir les JO dans leur ville, maintenant celles-ci ont muté et prônent la suppression définitive des Jeux quelle que soit la ville. Ainsi, des associations transnationales et plus durables dans le temps, ont vu le jour, comme notamment « NOlympics Anywhere ». Ces dernières, en s'appuyant sur le constat décevant des dernières éditions, affirment que la solution se trouve dans la disparition de ce grand évènement sportif international. Cependant, en regardant d'un peu plus près les raisons qui ont mené ces éditions à être considérées comme des échecs, il apparaît un décalage entre les attentes d'une société qui se veut plus durable, verte et efficiente, et le modèle capitaliste et consommateur sur lequel repose l'organisation des Jeux Olympiques et l'instance qui le dirige, le CIO.

A. JO 2016 : Rio ne répond vraiment plus

C'est en faisant allusion à un « classique » du cinéma français, qu'un an après la tenue de l'édition de 2016, plusieurs journaux dont Le Monde et Le Parisien titraient leurs articles faisant le point sur ces Jeux. Le constat est unanime : les Jeux Olympiques de Rio ont été un échec absolu. Des violences policières subies par une partie de la population aux catastrophes environnementales en passant par une crise économique et sociale, peu d'aspects positifs peuvent être retenus de cette édition. Nous souhaitons dans cette partie et à travers cet exemple précis, voir en quoi cet échec est révélateur d'un modèle qui a atteint ses limites.

Des points de vue opposés

Une fois la célébration terminée, il est possible d'affirmer une chose : la fête a été au rendez-vous. Avec plus de 2 milliards de téléspectateurs et quelques 2 millions de touristes venus supporter leurs pays, les Jeux Olympiques de Rio ont eu un impact indéniable à l'international. Cet impact s'est aussi fait sentir au niveau national car l'accueil des Jeux sur le territoire brésilien a permis à l'Etat de Rio de relancer son secteur touristique grâce aux 6,6 millions de visiteurs qui ont généré 6,2 milliards d'euros d'économies. Le maire de la ville, Edouardo Paes, se félicite publiquement du succès de cette édition et souligne que grâce à cet événement, les organisateurs ont réussi à mettre en place un système de transport étendu et modernisé, de nouvelles routes, davantage de logements sociaux et d'écoles, de la sécurité et de nouveaux espaces verts. Parallèlement, le CIO se positionne comme le maire de la ville en considérant les Jeux Olympiques de Rio comme un succès absolu.

« Le Brésil et Rio de Janeiro ont offert au monde de merveilleux Jeux Olympiques. Nous nous souviendrons toujours des Jeux Olympiques de Rio 2016 pour l'excellence sportive, la passion, l'accueil chaleureux des Cariocas et le formidable héritage laissé aux habitants de Rio de Janeiro, au Brésil et à l'Amérique du Sud »¹¹

Il est vrai que, globalement, cette édition a eu une grande répercussion internationale. J'ai moi-même pu la regarder en direct et du point de vue du spectacle, la mise en scène a très bien été préparée. Mais à quel prix ? Si on s'en tient toujours aux propos des organisateurs et du CIO, l'héritage de ces jeux est lui aussi à faire valoir. En effet, depuis le dépôt du dossier de candidature, les organisateurs ont attaché une grande importance à cet aspect qui, de leur point de vue, était essentiel. *« En 2009, lorsque la 121e Session du CIO réunie à Copenhague choisit Rio de Janeiro comme ville hôte des Jeux Olympiques de 2016, elle le fit sur la base d'un solide dossier de candidature dans lequel l'héritage jouait un rôle important »¹²*. Les Jeux Olympiques étaient pour Rio de Janeiro une opportunité unique d'accélérer sa transformation urbaine, de faire partie des grandes ville-mondes comme Paris ou Tokyo. C'est pour cela qu'une grande partie de la préparation et de l'organisation de ces Jeux se basait sur la construction de grandes infrastructures capables de redynamiser un quartier, de créer des liens avec l'existant. Ils ont tellement poussé cet aspect que, d'après le CIO, *« ils ont [...] établi de nouvelles normes en matière de planification de l'héritage olympique »¹³*

Il m'a paru donc intéressant d'aller voir plus précisément ce que les organisateurs de Rio 2016 avaient fait de si exceptionnel. Ainsi, sur le site officiel du CIO, nous pouvons lire différents articles qui traitent de

¹¹ Ian Jones, Le président du CIO, Thomas Bach, remet l'ordre olympique aux organisateurs de Rio 2016, Site officiel CIO, 22 août 2016

¹² Page officielle du CIO

¹³ Page officielle du CIO

l'énorme « héritage » » qu'ont laissé les Jeux Olympiques sur la ville de RIO. Si je devais résumer la question, celui-ci est perceptible sur quatre niveaux :

- Le plan urbain

Les Jeux Olympiques ont eu l'effet d'un catalyseur pour la ville de Rio. Sur les quatre zones affectées aux sites olympiques, deux étaient considérées comme des zones urbaines en pleine expansion et faisaient donc déjà l'objet de projet d'aménagement. Sur la zone de Maracana par exemple, il était déjà prévu de faire des rénovations avant l'attribution des Jeux Olympiques qui n'ont fait qu'accélérer le processus. D'autre part, et toujours d'après le CIO, l'accès aux transports a lui aussi été amélioré. En 2009, lors de l'attribution des Jeux à la ville de Rio, 18% de la population bénéficiait du système de transport de la ville. En 2016, ce chiffre s'est accru jusqu'à atteindre 63% grâce à la mise en place de nouvelles lignes de transports comme le BRT (transport rapide par autobus) et une nouvelle ligne de métro.

- Le plan social

De nombreuses initiatives laissent penser que le passage des Jeux a servi à mieux préparer certaines communautés par l'insertion professionnelle. En tout cas, ça a été le cas de nombreuses femmes en situation de précarité qui ont été formées dans le domaine du stylisme pour coudre tous les coussins du village olympique. Aussi, mais de façon moins visible, le CIO a travaillé avec des organisations comme ONU Femmes ou « Fight for Peace » pour l'initiative « One Win Leads to Another » qui soutiennent les jeunes dans l'éducation et le développement personnel.

- Le plan économique

D'après les données fournies par le CIO, la construction de 70 nouveaux hôtels et résidences ont fourni du travail à une main d'œuvre de plus de 16 000 ouvriers. Plus généralement, cette création d'emplois est le résultat de la croissance économique exceptionnelle qu'a vécu le Brésil entre 2009 et 2014. Cette réussite économique a récemment été corroborée par une étude de l'Institut Brésilien des recherches économiques appliquées qui a souligné que les JO avaient eu un impact économique positif sur la ville de Rio. D'après cette étude, les retombées des Jeux auraient aidé à atténuer les conséquences de la récession économique qu'a subi le Brésil juste après les JO.

- Le plan environnemental

Avant les Jeux, le comité d'organisation de Rio a échangé 3 fois avec des ONG travaillant dans le domaine du social et de l'environnement. Selon le CIO, 70% des 200 suggestions reçues ont été prises en compte et appliquées. Cela a permis de réduire les émissions de carbone de 2,2 millions de tonnes grâce à des technologies économes en énergie et à faibles émissions de gaz à effet de serre. En plus, tout le bois qui a été utilisé pour la construction des infrastructures a été certifié à 100 % ainsi que les 70 tonnes de poissons qui ont été servi aux athlètes. Enfin, les Jeux Olympiques ont servi, entre autres, à développer les stations d'épuration. De cette façon, dix nouvelles stations de traitement des eaux usées ainsi que 2.100 km de canalisations ont vu le jour.

Le problème de ce bilan est qu'il a été réalisé par la société qui organise les JO, en l'occurrence, le CIO. « *Ce type de bilan c'est de la communication à destination des autres, on va souligner ce qui a marché et on va cacher ce qui ne va pas très bien* » nous dit Pascal Gillon, géographe spécialiste de la question

olympique avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir. Il rajoutera par la suite que « *Rio n'aura pas été un grand succès, je ne dis pas de la fête, mais d'un point de vue du retour sur investissements, ça ne sera pas positif* »¹⁴. Or, d'après ce que nous venons d'exposer, le lecteur pourrait avoir l'impression que les Jeux de Rio ont été une aubaine pour l'état. Loin de là, il ne s'agit ici que du point de vue de l'organisateur qui, en réalité, contraste radicalement avec celui de l'opinion du public et des médias.

Ainsi, avant d'exposer mon propre bilan sur les Jeux Olympiques de Rio, j'aimerais mettre en avant les grandes différences qui existent dans la valorisation de cette édition, entre les allégations du CIO et l'opinion publique. Pour cela, j'ai repris les parties qui ont servi au CIO à démontrer le succès de cette édition et j'ai demandé à Pascal Gillon son avis sur la question. Le contraste entre les deux points de vue est saisissant.

- Sur le plan social :

CIO : « *Les Jeux olympiques de Rio 2016 ont la capacité de laisser un important héritage social, pas seulement pour la population de Rio de Janeiro, mais aussi plus largement au Brésil, en Amérique du Sud et à l'échelon international* »¹⁵

P.G : « *Par ailleurs, trois mois après les Jeux, l'Etat de Rio fait banqueroute, donnant lieu à des mesures dramatiques pour une partie de la population : les retraites sont taxées, tandis que les programmes sociaux sont coupés. On ne parle pas non plus de tous les investissements dans l'éducation et la santé qui ne se feront pas dans les années à venir à Rio. Ce sombre tableau s'explique en partie, il est vrai, par la récession, mais les dépenses liées aux Jeux participent*

¹⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

¹⁵ Page officielle du CIO

aussi à l'effondrement : le tableau idyllique dressé par le CIO est de la pure communication »¹⁶.

- Sur le plan urbain :

CIO : « La préparation des Jeux Olympiques peut jouer un rôle catalyseur en accélérant le développement urbain et en multipliant les projets de réhabilitation d'une ville. Le CIO encourage les villes candidates à proposer des jeux qui s'inscrivent dans le cadre de leurs objectifs et de leur planification à long terme. Les Jeux de Rio 2016 se sont traduits par un développement considérable des infrastructures dans la ville. »

P.G : « Une partie non négligeable des équipements sont à l'abandon déjà maintenant, c'est-à-dire même pas 4 ans après la fin des Jeux. Donc ça, c'est encore relativement simple à voir. Il y a un deuxième indicateur que l'on peut aussi regarder, ce sont les villages olympiques et ce qu'ils sont devenus. Souvent, ils sont réutilisés, ça c'est clair. Mais bon, j'ai pas du tout recherché depuis quelque temps sur Rio mais je sais que le village olympique devait être en gros un système qui peut accueillir des gens avec des moyens relativement aisés et que là pour le moment, vu la crise au Brésil, il doit être vide et peu occupé »

- Sur le plan économique :

CIO : « Les projets menés en lien avec les Jeux ont créé des milliers d'emplois durant l'une des plus graves périodes de récession qu'a connue le monde en plus de 80 ans. Selon les économistes, les bénéfices sur le plan économique devraient se poursuivre bien après les Jeux »

¹⁶ Entretien réalisé à Pascal Gillon

P. G : « *Les Jeux ont bien évidemment apporté un surcroît d'activité lié aux investissements dans les infrastructures. Ces données sont bien documentées et sont mises en avant par les organisateurs et le CIO. Construire des routes, un métro, des stades et des logements (village olympique, hôtels) induit mécaniquement des emplois. La question est surtout de savoir si ces investissements auront des effets bénéfiques sur la ville et sa région à moyen et long termes* »

- Sur le plan environnemental :

CIO : « *La durabilité environnementale est un élément clé de tout projet olympique et Rio 2016 n'a pas fait exception. Le Comité d'organisation a travaillé à tous les niveaux (local, national et international) pour assurer que les normes de durabilité environnementale soient pleinement prises en compte dans la planification et la livraison des Jeux, et au-delà* » (olympic.org, onglet RIO)

P.G : « *Alors sur l'environnement c'est encore pire parce que personne ne s'occupe de l'après. Rio a promis beaucoup de choses : des jeux verts, des jeux qui amèneraient des éléments positifs à la population... Ils avaient notamment promis que le site où aurait lieu l'aviron allait être régénéré car il était très pollué. Or, on sait très bien que quand ils ont fait les courses ce n'était pas le cas. La dépollution n'avait pas eu lieu et on sait maintenant que vu que Rio avait été quasiment en banqueroute il n'y aura aucun investissement sur les traitements d'eau pendant des années parce qu'il n'y a plus d'argent* »

L'après Jeux

Dans le dossier de candidature de la ville de Rio de Janeiro, les motivations pour accueillir les Jeux étaient principalement de deux ordres. D'une part, la ville voulait tirer parti de leur « esprit festif » de façon à offrir « *des festivités au-delà des sites, [qui atteignent] les communautés locales au Brésil et l'audience médiatique internationale* »¹⁷. D'autre part, les organisateurs souhaitaient employer les Jeux pour continuer à transformer la ville « *par le biais de nouvelles infrastructures, de nouvelles initiatives environnementales, physiques et sociales* » tout en contribuant « *à stimuler la croissance continue de l'économie circulaire* »¹⁸. Ainsi, comme dans tout dossier de candidature, le projet paraissait intéressant aussi bien pour le pays que pour le CIO. Malheureusement, comme lors de nombreuses éditions des Jeux olympiques, la réalité et les intentions initiales sont assez éloignées l'une de l'autre.

Il n'existe pas de bilans ou de rapports d'études officiels établissant un état effectif de la situation post-jeux. Ce qui va suivre n'est donc pas un résultat officiel mais une synthèse de toutes les informations recueillies qui vont essayer d'apporter une vision globale et neutre sur cet événement et ses conséquences. L'un des premiers indicateurs que l'on peut prendre en compte pour mesurer la réussite ou l'échec d'une édition des Jeux olympiques est le nombre « d'éléphants blancs ». Plus celui-ci est élevé, plus l'impact et l'héritage qu'ont eu les jeux sur la ville, est faible.

« On a des cas nets qui sont simples à étudier et qu'on appelle les éléphants blancs », c'est-à-dire les fameuses installations sportives qu'on a du mal parfois à reconvertir. [...] Si vous regardez Rio de Janeiro, une partie non négligeable des

¹⁷ Dossier de candidature Rio

¹⁸ *Idem*

*équipements sont à l'abandon dès maintenant, c'est-à-dire même pas 4 ans après la fin des jeux. »*¹⁹

Stades pillés, piscines olympiques vides, infrastructures à l'abandon... tel est le legs qu'a laissé ce grand évènement sportif à la ville de RIO. Une situation désolante qui aurait cependant pu se prévoir. En effet, la construction permanente de certaines infrastructures sportives aurait pu être évitée en prévoyant les besoins futurs de la population. Par exemple : la Piste BMX, la rivière artificielle, le vélodrome... sont quelques-unes des installations sportives dont la ville n'avait pas besoin et qui ont été construites pour n'être utilisées que pendant la durée des Jeux. Si la réaffectation n'avait pas été prise en compte pour certaines infrastructures qui étaient donc vouées à être abandonnées, pour d'autres, les transformations post-jeux n'ont pas pu être effectuées, faute de moyens. Le stade de handball en est un exemple clair. Il devait être déconstruit afin que le matériel de construction soit récupéré en vue d'être réemployé dans la construction de quatre écoles publiques. Enfin, même les équipements sportifs qui pouvaient être réutilisés sont actuellement hors service. C'est le cas de la piscine olympique laissée à l'abandon moins d'un an après la fin des Jeux, et même du légendaire stade de Maracana dont la rénovation avait coûté 350 millions d'euros pour une seule réutilisation après les JO.

Pour les Jeux olympiques de Rio, 34 sites de compétitions étaient prévus à l'origine. Sur ces 34 sites, huit ont fait l'objet de travaux d'aménagement permanents, sept d'aménagement temporaire et seulement dix ont été construits de zéro. Le tout pour un coût final de douze milliards d'euros alors qu'initialement le budget s'élevait seulement à huit milliards d'euros. Ainsi, le bilan des infrastructures sportives n'est guère brillant : *« Le parc olympique n'accueille pratiquement plus de sportifs [...] Il est ouvert au public les week-ends*

¹⁹ Entretien réalisé à Pascal Gillon

depuis janvier [2017], mais reste très peu fréquenté, en raison du paysage peu agréable qui s'offre aux yeux des visiteurs : bouches d'égout à moitié ouvertes, vestiges de chantiers jonchant le sol, sièges de gymnase abandonnés à ciel ouvert... Quant au bassin secondaire de la piscine olympique : [Il] est devenu un réservoir d'eau putride où pullulent toutes sortes de moustiques »²⁰

Un autre facteur que l'on peut aussi prendre en compte pour mesurer la réussite d'une édition des Jeux olympiques est l'état du Village Olympique. Dans le cas de Rio, cet aspect-là n'est pas non plus très flatteur car beaucoup le décrivent comme un village fantôme. En effet, ces installations devaient être reconverties en un ensemble résidentiel de luxe ; le problème est qu'ils n'ont pas retrouvé preneurs et la plupart des habitations sont vides à l'heure actuelle.

« Il y a un deuxième indicateur que l'on peut aussi regarder, ce sont les villages olympiques qu'est-ce qu'ils sont devenus. [...] Je n'ai pas du tout recherché depuis quelque temps sur Rio mais je sais que le village olympique devait être un système qui pouvait accueillir des personnes avec des moyens relativement aisés et que là pour le moment, vu la crise au Brésil, il doit être vide et peu occupé. »

21

L'Etat de Rio a donc construit des immeubles de luxe qui sont restés vides tandis qu'il a expulsé de son territoire une partie de la population des favelas. En effet, afin de rendre la ville plus attractive au moment des Jeux la ville a programmé une politique d'expropriation et de « relogement » qui a obligé des milliers de familles à quitter leurs lieux d'habitation. De ce fait, 1500 familles ont été déplacées pour permettre au réseau de bus rapide de se déployer et au total plus de 18000 familles ont été délogées pour deux raisons : minorer la violence que les favelas pouvaient engendrer et améliorer

²⁰ AFP, JO-2016 : héritage contrasté pour Rio, peuplé d'éléphants blancs, Le Point, 19 février 2017

²¹ Entretien réalisé à Pascal Gillon

l'esthétisme du centre-ville. Cette politique qui visait surtout à ne pas salir l'image que le Brésil voulait donner au monde entier, s'est traduite par la disparition de plusieurs favelas dont celle de Vila do Metrô proche du stade de Maracana et celle de Vila Autodromo accolée au site principal des Jeux.

*« D'un point de vue social, l'organisation de ces Jeux à un coût élevé pour les classes les plus pauvres qui tient à un montant d'indemnisation largement sous-évalué et à la politique de relogement qui a rejeté des familles à la périphérie, sans parler des personnes encore plus pauvres qui ont perdu des zones de squat proches du centre. On peut s'interroger sur le choix des priorités de dépenses pour cet événement quand les infrastructures de base (soins, éducation, eau et assainissement) font défaut à de nombreuses populations. »*²²

Mais tout n'est pas noir dans le tableau post-jeux de Rio, car si du point de vue des infrastructures l'héritage est loin d'être idéal, du côté des systèmes de transports la situation semble un peu meilleure. Les Jeux ont permis le développement des lignes de bus et donc d'améliorer le quotidien de certains brésiliens. L'état de Rio a développé quatre voies de bus rapides qui ont pour vocation de désengorger le trafic en heure de pointe. Elles sont très intéressantes en raison de leurs coûts peu élevés en infrastructures et de leur facile accessibilité. Les lignes de métro ont, elles aussi, été développées mais desservent uniquement les quartiers riches de la ville. Malheureusement, le prix trop élevé du billet les rend inaccessibles à la majorité de la population brésilienne.

Finalement, la situation décrite reste à nuancer avec le contexte politique et économique dans lequel se trouvait le pays avant et après la tenue des Jeux. À cela, il faut rajouter, la corruption qui était au cœur de quasiment tous les projets de construction des infrastructures des Jeux Olympiques. Elle

²² Pascal Gillon, Les Jeux Olympiques de Rio 2016, un héritage mais au profit de qui ?

impliquait entre autres une des plus grandes entreprises de construction du pays, Odebrecht, et des élus politiques de haut rang comme le gouverneur de l'État de Rio. Ce scandale, aggravé par la crise économique que subissait déjà le pays, a provoqué à son tour une crise politique qui a fini par destituer la présidente brésilienne Dilma Roussef. Dans un tel contexte, l'organisation de l'évènement sportif le plus complexe au monde devenait sûrement plus difficile.

Quel bilan environnemental ?

Nous avons donc vu les legs tant économique, social qu'urbain qu'ont laissé les Jeux à la ville de Rio. Mais, qu'en est-il de l'environnement ? « *Rio a promis beaucoup de choses : des jeux verts, des jeux qui amèneraient des éléments positifs à la population...* »²³, le comité organisateur avait même garanti des Jeux neutres en carbone ! Or, quatre ans après la fin des Jeux, le bilan écologique des Jeux olympiques de Rio est plutôt désolant car « *Finalemnt, aucun de ces généreux objectifs, largement vantés par le Comité d'Organisation n'a été tenu* »²⁴. Mauvaise gestion des eaux, déforestation de zones protégées et apparition d'éléphants blancs, tel est l'héritage environnemental que nous a laissé Rio 2016.

« *L'organisation des Jeux était présentée comme une occasion d'enfin réaliser ce qui n'avait jamais pu être fait auparavant : organiser un système de mise à l'éégout et d'assainissement des eaux usées de la ville, eaux qui sont rejetées dans les rivières qui se déversent ensuite directement dans la mer* » Jacques Boutault Paris JO 2024.

Le dossier de candidature avait promis, entre autres, une série d'engagements liés à la gestion et à l'assainissement des eaux. Il avait annoncé

²³ Entretien réalisé à Pascal Gillon

²⁴ Jacques Boutault dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

la dépollution des lacs de Jacarepagua et Rodrigo de Freitas, lacs où avaient lieu les épreuves d'aviron et autres activités nautiques. L'objectif était d'assainir ces points où se déversait une partie des eaux usées de Rio. Finalement, rien de cela n'a été fait. En guise de solution, le comité organisateur a décidé de mettre en place des barrages pour éviter la propagation des déchets sur une partie des lacs.

Grâce aux Jeux olympiques, les organisateurs espéraient assurer le traitement de 80% des eaux usées de la ville qui, jusqu'à alors, étaient rejetées dans la mer conjointement aux déchets produits par l'industrie pétrochimique. Malheureusement, avec la crise économique, les intentions environnementales sont devenues secondaires et ce sont les athlètes participants aux épreuves de triathlon, planche à voile, nage en eau libre... qui en ont payé les conséquences.

Les Cariocas, avaient aussi promis, une série de mesures visant à protéger l'environnement et les espaces naturels. Dans le dossier de candidature, on retrouve un extrait qui dit ainsi : *« Cette initiative inclura la campagne de protection de la forêt atlantique et un niveau zéro de déforestation illégale, pour renforcer les objectifs officiels de régénération dans les zones tampons de Pedra Branca et Tijuca, aux alentours des sites et dans les mangroves des lacs de Barra »*. Encore une fois, au grand damne de l'environnement, il s'agissait là de paroles en l'air. En décembre 2012, seulement trois ans après que Rio s'est vue attribuer les JO de 2016, une loi municipale a autorisé la construction d'un parcours de golf dans une zone protégée et ce, sans étude d'impact préalable. Cette zone était *« représentative du biome de la Mata Atlântica, forêt atlantique résiduelle dont il ne reste que 10 % de la superficie originelle au Brésil, est sous la protection de la loi fédérale (n°11428/06) qui n'en autorise la destruction qu'à titre exceptionnel et pour un projet d'utilité publique, après étude d'impact (art. 20). De plus, cette zone naturelle comprend environ 300 espèces dont quelques*

spécimens en danger. »²⁵ Chose incroyable, la ville de Rio comptait déjà deux parcours de golf mais ceux-ci n'ont cependant pas suscité l'intérêt du CIO. Pour cette unique raison, une partie d'une aire naturelle protégée a été allouée au comité organisateur afin qu'il puisse y construire un terrain de golf. Pour compenser cet affront, le maire a promis un nouveau parc équipé d'aires de récréation pour la population de Barra et un accès public au parcours de golf. Huit ans plus tard et faute de subventions, la zone est à l'abandon et le nouveau parc destiné aux habitants n'a jamais vu le jour.

Enfin, pour couronner le tout, la ville est maintenant envahie par les « éléphants blancs ». Nous avons déjà parlé de la piste de BMX, de la rivière artificielle ou encore du vélodrome, installations construites de façon permanentes mais qui ne répondaient à aucun besoin réel de la population. En effet, lorsque l'héritage d'après les Jeux n'est pas pensé ou n'est pas basé sur des études qui prennent en compte les besoins de la population locale, il est normal, après coup, de se retrouver avec des installations vides et non utilisées. Cependant, ce phénomène se répète avec d'autres infrastructures qui, elles, avaient été pensées pour être réutilisées dans l'avenir. Le cas le plus parlant est le légendaire stade de Maracana. Ce temple du football brésilien peut accueillir jusqu'à 78 000 spectateurs et a été l'endroit où s'est déroulée la finale de la coupe du Monde en 2014. Or, trois ans après cet événement, le stade est à l'abandon et nombreux de ses équipements ont été pillés. Un autre exemple parlant est celui du centre aquatique olympique qui était destiné à se reconvertir en plusieurs piscines municipales... Les images parlent d'elles-mêmes.

Finalement, le bilan environnemental est loin d'être celui qui avait été promis en 2009. L'état de la ville de Rio, quatre ans après les Jeux, nous laisse penser que l'objectif du bilan de carbone neutre n'a pas été atteint faute de

²⁵ Pascal Gillon, Les Jeux Olympiques de Rio 2016, un héritage mais au profit de qui ?

moyens (ou de volonté...). Le comité organisateur avait prévu une plantation massive d'arbres Atlantica afin de revitaliser l'espace urbain. Cela n'a jamais été fait. Et comme le souligne le géographe Pascal Gillon « *Quand on vous dit qu'on va planter plein d'arbres, oui ok on a planté plein d'arbres mais si leur politique environnementale tourne autour de ça...* »²⁶.

²⁶ Entretien réalisé à Pascal Gillon

B. Un évènement de plus en plus contesté

« Partout où nous voyons une population éduquée avec une presse relativement libre et des niveaux élevés de transparence gouvernementale, et (avec) l'organisation d'un référendum [...] nous avons vu les Jeux Olympiques rejetés, sans exception »²⁷

En 1972, les citoyens de l'État du Colorado réussissent une première dans l'histoire des Jeux olympiques : ils obtiennent l'annulation de l'édition de 1976 qui devait avoir lieu à Denver. Ces Jeux eurent lieu ailleurs mais la ville de Denver restera dans les mémoires comme la première ville qui refusa les Jeux Olympiques. Depuis, les mouvements anti-olympiques sont devenus de plus en plus courants. Ils apparaissent dans les villes qui se portent candidates et disparaissent une fois leur réclamation exaucée, à savoir le retrait de la candidature de la ville. De façon plus importante, pendant cette dernière décennie, les critiques envers les Jeux Olympiques et le CIO se sont encore accrues. Elles dénoncent le prix exorbitant de cet évènement, les dégâts environnementaux qu'ils produisent et surtout le décalage qui existe entre les intentions portées par les villes-hôtes en phase de candidature et leur matérialisation spatiale.

Entre promesses et réalité

Un des arguments majeurs qui est avancé par la ville candidate à accueillir les Jeux olympiques sont les retombées économiques comptabilisées pendant et après les JO. Ces retombées, sont issues du tourisme, de la billetterie mais aussi en grande partie des emplois créés pour faire face à un nouveau

²⁷ Christopher Gaffney dans The Guardian

marché généré par l'organisation de cet événement sportif. Ainsi, les villes candidates estiment, dès la phase de candidature, les coûts liés aux Jeux ainsi que les profits dégagés une fois que l'évènement sera réalisé pour démontrer les bienfaits de l'accueil des Jeux olympiques.

« En effet, les décideurs dans les villes candidates sont infiniment désireux d'obtenir une étude qui démontre un impact économique positif de l'accueil des Jeux pour leur cité et sont prêts à payer le prix fort à un prestigieux bureau d'études pour cela. Ce que sachant, le bureau d'études fournira volontiers une étude majorante plus ou moins artificiellement (ou méthodologiquement) l'impact positif réel à attendre, condition pour obtenir à nouveau un contrat d'étude avec une prochaine ville candidate ici ou là. »²⁸

Ce type d'étude pose un problème, et depuis 1984, une tendance négative se profile parmi les villes qui accueillent les Jeux olympiques. Cette tendance, communément appelée *“la malédiction du vainqueur des enchères”*²⁹, pointe du doigt la sous-estimation des coûts liés à l'organisation des Jeux olympiques dès la phase de candidature par les villes candidates à les accueillir. Ainsi, depuis les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, toutes les villes qui ont organisé cet événement, ont pu constater comment les coûts d'organisation et d'infrastructures s'élevaient au-dessus des prévisions initiales, minorant de ce fait les profits obtenus. Il est donc possible d'affirmer que les organisateurs sous-estiment plus ou moins consciemment, le réel coût des Jeux tout en maximisant les profits de ceux-ci en vue d'obtenir l'accord de la population. Un accord vital, car depuis les Jeux de Montréal qui endettèrent la ville et firent payer les contribuables pendant plus de 40 ans après le

²⁸ ANDREFF Wladimir, Pourquoi le coût des jeux Olympiques est-il toujours sous-estimé ? la malédiction du vainqueur de l'enchère

²⁹ *Idem*

déroulement des jeux, les populations des villes candidates ne veulent plus financer de leur poche un évènement qui peut avoir lieu ailleurs.

Un autre argument avancé pour vanter les avantages qu'implique le fait d'accueillir cet évènement, est son effet accélérateur. Comme l'a dit Pascal Gillon lors de notre entretien : *« les Jeux sont un catalyseur ; un catalyseur d'énergie et un catalyseur de financement. Ils permettent de faire des choses dans les villes qu'on ne peut pas faire en temps normal parce qu'on n'a pas les moyens, on n'a pas la pression »*. En effet, les JO permettent de créer et de rénover des infrastructures, de dynamiser certains quartiers, d'en désenclaver d'autres... et le tout doit être fait avant une date butoir. De cette façon, les Jeux permettent d'améliorer l'urbanisme de la ville en même temps que son image et sa visibilité à l'international dans un temps record.

« Si vous prenez Sochi 2014 ou Rio 2016, les investissements ont été colossaux et les pertes importantes mais les États se sont « payé » une image. Le Brésil a pu montrer l'image d'un pays émergent capable d'organiser l'évènement le plus complexe au monde actuellement. Quel est le prix de la fierté nationale, de la construction d'une image à l'international ? »³⁰

C'est un prix à payer avec une monnaie à deux faces, les deux, semble-t-il, négatives. La première face de cette pièce est tout ce qui reste physiquement après les Jeux (et qui est réutilisé ou pas) et la deuxième est constituée de tout ce que subit la population lors des préparatifs. Ainsi, les échecs de certaines réalisations, les éléphants blancs, peuvent aux yeux de la population paraître un prix beaucoup trop élevé car l'argent utilisé dans leur construction aurait pu être employé pour améliorer leur qualité de vie (hygiène, santé...). Tristement, c'est souvent ce qui se produit au détriment des habitants. Ainsi, les populations locales, dont les plus défavorisées, sont celles qui

³⁰ Entretien avec GILLON Pascal, pour la Société des Géographes paru le 30 septembre 2017 sur socgeo.com

souffrent le plus de la candidature de la ville. Les expulsions, les expropriations de terrains et les nuisances liées à l'organisation sont le prix à payer pour certains afin que la ville puisse accueillir les Jeux olympiques. Cette face n'est pas souvent visible (ou n'est pas montrée) mais constitue une composante indéniable de ce grand événement sportif trop souvent basé sur des promesses qui ne se réalisent qu'en partie ou pas du tout.

De nouveaux mouvements protestataires

L'impact des JO n'étant pas toujours positif et au constat que leur organisation ne semble profiter qu'à certaines personnes, des courants anti-JO se sont formés peu à peu. Le problème, comme le souligne Jules Boykoff, est que jusqu'à présent ceux-ci étaient éphémères, non étendus spatialement et ne duraient que le temps de l'organisation d'une édition. Selon lui, « *il n'y a pas de mouvement anti-olympique établi, transnational et durable, notamment parce que les villes hôtes ont une date d'expiration* »³¹

Depuis les manifestations de Denver qui conduisirent à délocaliser cette édition des Jeux olympiques dans une autre ville, les mouvements contestataires sont devenus de plus en plus courants et virulents. Dès les années 80, un groupe nommé « NOlympics » est apparu à Amsterdam qui, à l'époque, était candidate pour les Jeux de 1992. Ce groupe refusait la tenue des Jeux à cause des dégâts environnementaux qu'ils produisaient dans les villes hôtes. Suivant cette dynamique, d'autres mouvements similaires et plus ou moins influents, ont vu le jour plus tard, à Toronto et à Berlin, deux villes candidates, respectivement pour les Jeux de 1996 et 2000. Les revendications étaient similaires à celles du mouvement d'Amsterdam mais ces mouvements ne dépassèrent en aucun cas la limite des villes dans lesquelles ils agissaient car

³¹ Jules Boykoff, *Activism and the Olympics*, 2014, Rutgers University Press, page 39

comme l'explique Pascal Gillon « *la dimension rejet des JO est plus forte à partir du moment où c'est vous qui organisez des Jeux car là, vous voyez les coûts, les difficultés quotidiennes pour ceux qui vont vivre les travaux...* »³².

Cette tendance au sein des mouvements anti-olympiques prendra un tournant au début du nouveau millénaire : « *C'est au 21^{ème} siècle qu'ils évoluent et prennent la forme d'une contestation plus citoyenne [...] Cela explique la revendication d'un référendum, très souvent réclamé par les opposants ces dernières années, qui avait la conviction d'être majoritaire* »³³

Ainsi, quand la population de la ville hôte a pu donner son avis sur le maintien ou pas des Jeux olympiques dans leur ville, la réponse a toujours été la même et comme le précise bien Christopher Gaffney, les Jeux ont toujours été refusés. C'est pour cela qu'en été 2019 apparait le premier réseau anti-olympique transnational, « Nolympics Anywhere » qui tente de regrouper tous ces mouvements anti-olympiques locaux et éphémères afin de créer un mouvement contestataire fort et durable. Celui-ci, comme ses prédécesseurs, se base sur les coûts exorbitants de cette manifestation, l'obligation de déplacer des populations, le développement de la corruption et l'importante empreinte carbone de l'évènement pour justifier la nécessité de la disparition de cet évènement et de l'organisme qui le contrôle. En effet, ce grand évènement sportif représente un modèle sociétal qui de nos jours est de plus en plus critiqué aux vues des dérèglements climatiques engendrés. De ce fait, il se retrouve dans le point de mire de nombreux critiques qui voient certains maux de notre société se cristalliser dans les Jeux olympiques.

³² Entretien réalisé à Pascal Gillon

³³ Natsuko Sasaki dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

C. Un modèle entrepreneurial

« Toute la logique de Nike, c'est d'avoir une image et de vendre cette image qui est souvent adossée à des sportifs, à des beaux slogans, des valeurs... La logique du CIO, c'est d'être exactement ça, maintenant le CIO vend sa marque, c'est-à-dire, le concept d'organisation des Jeux »³⁴

Lorsque Juan Antonio Samaranch, ancien ministre des sports sous le régime de Franco, arrive à la présidence dans les années 80, tout va radicalement changer dans le mode de fonctionnement du CIO et par conséquent des Jeux olympiques. En introduisant le financement privé, Samaranch opère une véritable révolution qui va profondément changer l'institution. Le Comité International Olympique devient dès lors une entreprise qui vend son produit : les « Jeux Olympiques ». Nous allons ici analyser ce mode de fonctionnement introduit par l'espagnol, ce qui expliquera en partie la façon dont fonctionnent et dont nous percevons aujourd'hui les Jeux olympiques.

Le CIO, une instance forte et autoritaire

L'existence du Comité International Olympique date du début des Jeux olympiques modernes. C'est le baron Pierre de Coubertin qui en créa l'organisation en 1894. Le fonctionnement de cette institution est décrit par la Charte qui le constitue et le qualifie en tant qu'« *organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, de durée illimitée, à forme d'association dotée de la personnalité juridique, reconnue par le Conseil fédéral suisse* »³⁵. En d'autres termes, il s'agit d'une association de droit suisse dont le but premier

³⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

³⁵ Charte Olympique

n'est pas de dégager un profit, nous reviendrons sur ce point par la suite. Autre fait important à ne pas négliger, son caractère non gouvernemental. En d'autres termes, le CIO est financièrement rattaché à la Suisse, mais politiquement cette organisation n'est sous la tutelle de personne, ce qui lui confère une grande autonomie.

De cette façon, et faute d'instances supérieures qui puissent le contrôler, le CIO s'est énormément développé depuis l'arrivée de Samaranch et ce, jusqu'à se convertir en une organisation dont la puissance et l'influence atteignent celles de certains pays. Cette autorité s'exerce particulièrement à travers deux mécanismes que met en place le CIO au moment de l'attribution des Jeux à une ville hôte : la loi olympique et le contrat ville hôte.

« La loi olympique met en place un régime d'exception juridique, financière et fiscale en faveur d'une organisation étrangère et opaque pour que celle-ci organise [...] un évènement sportif qui va lui rapporter énormément »³⁶

Dans le cas de l'édition de Paris 2024, cette loi relative à l'organisation des Jeux olympiques a été adoptée par le parlement français en 2018. Elle garantit une préparation sans entrave des Jeux, notamment au niveau de la livraison des équipements sportifs qui doivent être prêts avant le début des Jeux. En d'autres termes, cela permet à la France d'honorer toutes les promesses (du moins les plus essentielles) faites dans le dossier de candidature et à adapter le droit français aux normes du CIO. Dans le cas de Paris 2024, la loi olympique autorise l'affichage publicitaire à 500 mètres autour des sites sportifs, ce qui inclus le patrimoine historique. Ainsi, il ne faudra pas s'étonner de voir des banderoles exaltant les vertus de Dow Chemical ou Shell sur la Tour Eiffel ou des affiches publicitaires de Toyota place Concorde.

³⁶ Frédéric Viale dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

D'autre part, la loi olympique facilite également les procédures d'urbanisme comme les « expropriations d'urgences ». Ce deuxième point est, à mon avis, moins controversé car ces dérogations avaient déjà été annoncées dans le dossier de candidature de Paris. Dans ce dossier, nous pouvons y lire : « *le Gouvernement français garantit la construction et la livraison du Village. Des procédures judiciaires existantes dans la législation française pourront être activées si nécessaire afin de garantir l'acquisition et le contrôle des terrains* »³⁷. De cette façon, les organisateurs rassurent les membres du CIO en adoptant une loi à la limite de la démocratie mais qui s'est avérée « utile » lorsqu'il a fallu exproprier quelques-unes des dix-neuf entreprises ainsi que le foyer de travailleurs immigrés qui se trouvent sur la ZAC du village olympique.

*« Le contrat ville-hôte comporte non seulement des dispositions qui donnent un pouvoir fort étendu à une organisation étrangère et contraignent la puissance publique à payer mais encore il lui interdit d'exercer les droits qui sont normalement les siens en les faisant valoir devant le seul juge qui soit normalement compétent puisqu'il instaure un privilège de juridiction en faveur du CIO »*³⁸

Le deuxième mécanisme par lequel les organisateurs et le gouvernement local concèdent une partie de leur pouvoir au CIO est le contrat ville-hôte. Cet accord impose au Comité Organisateur des Jeux Olympiques (COJO) de répondre au CIO pour chacune de ses actions. Le contrat olympique établit, entre autres, « *les responsabilités du CNO, du COJO et de l'hôte en ce qui concerne l'organisation, le financement et le déroulement des Jeux Olympiques ainsi que la contribution du CIO au succès des Jeux Olympiques* »³⁹. Autrement dit, la ville hôte est liée par un contrat juridique à certaines obligations dont elle ne peut se défaire. De la même façon, ce contrat enlève toute part de

³⁷ Dossier de candidature de Paris

³⁸ Frédéric Viale dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

³⁹ Contrat ville-hôte

responsabilité au CIO, qui sauf mention contraire, n'est garant de rien. Par ce biais, le CIO peut imposer ce que bon lui semble tout en n'ayant aucune responsabilité légale dans les actions entreprises par le COJO.

Enfin, il est aussi noté dans ce contrat que « *les décisions du CIO sont définitives* » et que « *tout différend relatif à leur application ou interprétation ne peut être résolu que par la commission exécutive du CIO et, dans certains cas, par arbitrage devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS)* »⁴⁰. À nouveau, cette disposition montre le contrôle que possède le CIO dans l'organisation des Jeux olympiques et ce, sans devoir de compte à personne mis à part eux-mêmes.

Les Jeux Olympiques : une marque, un logo et un slogan

Communément, nous pouvons définir une entreprise comme étant une « affaire commerciale dirigée par une personne morale ou physique privée en vue de produire des biens ou services pour le marché »⁴¹. Or, à première vue, le CIO se présente comme une organisation à but non lucratif se situant ainsi aux antipodes du fonctionnement d'une entreprise. Cependant, si on regarde de plus près, c'est exactement à la façon d'une entreprise que semble s'organiser le mouvement olympique. Il existe un conseil d'administration/exécutif que l'on nomme le CIO qui, tous les quatre ans, vend son service, à savoir, la possibilité d'organiser, sur un territoire donné, les Jeux olympiques. Ce service, peu commun et très exclusif, est particulièrement demandé et se l'approprie donc le plus offrant (The Winners Curse). Nous avons donc un mode de fonctionnement, un logo reconnaissable par tous : les anneaux, une devise : « *citius, altius, fortius* » et des valeurs telles la solidarité et la persévérance. Quelle différence existe-t-il donc avec Nike ? Aucune, si ce n'est leur façon de se

⁴⁰ *Idem*

⁴¹ Définition issue du Larousse

présenter aux yeux du monde. Nike est une entreprise souhaitant générer des bénéfices et les Jeux olympiques sont une ONG dont nous savons très peu sur le modèle économique.

Cependant, cette surenchère n'a pas toujours existé. Ce phénomène est très récent. Si aujourd'hui nous percevons les JO comme une organisation financière, nous le devons à Juan Antonio Samaranch, président illustre du CIO de 1980 à 2001 qui « *met un terme à l'amateurisme obligatoire des athlètes participant aux JO. Les sportifs professionnels sont désormais autorisés à concourir. L'évolution s'applique aussi aux membres du CIO. Jusqu'alors ils étaient bénévoles. [...] Sous Samaranch, le CIO devient une multinationale hyper rentable* »⁴²

Avant son arrivée, les membres du CIO étaient donc des bénévoles. Déplacements, repas, séjours... tout était payé par leurs propres moyens, il s'agissait d'un engagement volontaire. Paradoxalement la tendance s'est inversée et aujourd'hui, c'est la corruption qui fait parler d'eux ! Comment s'est opéré ce changement ? Comme le précise David García, c'est Samaranch qui, en arrivant, a pris une série de décisions qui ont révolutionné le mouvement olympique. Une de ses premières mesures a été la création en 1980 du programme TOP (The Olympics Partners) permettant ainsi à plusieurs marques de s'associer aux anneaux olympiques. Le CIO est passé d'un financement par des dons à des parrainages de grosses multinationales. Ainsi, « *au fil du temps, l'emblème des JO [est devenu] le logo le plus célèbre au monde. Et donc, le plus « bankable », le plus profitable* »⁴³. En 2018, treize sponsors faisaient partie du programme TOP parmi lesquels on retrouve des grandes entreprises comme Dow Chemical, General Electrics et Toyota.

⁴² David Garcia dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

⁴³ *Idem*

« Le CIO est devenu un système qui se résume simplement en une marque. Il n’y a pas de différence entre le CIO et Nike. Que fait Nike ? Il conçoit des vêtements ou des équipements sportifs et les vend, à aucun moment il ne les fabrique. Toute la logique de Nike, c’est d’avoir une image et de vendre cette image qui est souvent adossée à des sportifs reconnus, à des beaux slogans, à des valeurs... La logique du CIO se calque exactement sur ce modèle. Maintenant, le CIO vend sa marque, qui est le concept et l’organisation des Jeux. Ce concept et cette organisation sont valorisés parce que médiatiquement ça représente beaucoup d’argent, parce que les télévisions sont prêtes à s’arracher des mains ce spectacle »⁴⁴

Sous l’impulsion du président espagnol, les revenus liés au parrainage sont passés de 157 millions d’euros en 1984 à 1,2 milliard d’euros en 2008. Les Jeux olympiques fondés sur des préceptes comme le respect, l’amitié et l’excellence, sont devenus très intéressants pour les grandes entreprises qui cherchent à s’associer à ce genre de valeurs. De cette façon, le CIO s’est converti en un groupe de dirigeants exécutifs qui cherche à accroître les profits dégagés par leur entreprise. Pour avoir un ordre d’idées de comment fonctionne l’économie de cette organisation nous pouvons consulter leur site où il est explicité que ces profits sont issus à 47% des droits de télévision, à 45% des parrainages, à 5% de la billetterie et à 3% de la vente de leurs produits dérivés. Ceux-ci sont redistribués à 60% aux comités d’organisations des jeux d’hiver et d’été et à 30% aux comités olympiques nationaux, les 10% restants étant destinés au fonctionnement interne de l’organisation. Cela reste très vague mais impossible d’avoir plus d’information à ce sujet.

Finalement, un autre aspect notoire qui renforce l’assimilation du mouvement olympique à une marque, est leur image. Le CIO prend beaucoup de soin afin de toujours renvoyer une image fidèle aux valeurs inscrites dans leur

⁴⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

charte. Ainsi, une quelconque utilisation des anneaux olympiques, des emblèmes, de leur devise ou ne serait-ce que l'emploi du mot « olympique » doit être contrôlé et approuvé. Dans le cadre des JO de Londres, une « brand police » a même été mise en place pour veiller au respect de ces obligations. Quelle est donc la différence entre le CIO et Nike ? Encore une fois, aucune. Les deux cherchent à générer du profit, les deux s'adosent à des valeurs de dépassement de soi et d'excellence et les deux prennent particulièrement soin de leur image. Il est donc possible d'affirmer que les JO sont devenus une redoutable entreprise dont le but n'est autre que d'étendre sa part de marché et son influence.

L'« écologisation » du sport-spectacle

Comme nous l'avons dit précédemment, le CIO accorde beaucoup d'importance à l'image qu'il renvoie. C'est pour cela qu'il contrôle le droit de diffusion de toute image ou information en relation avec les Jeux Olympiques. Ainsi, d'après la Charte *« le CIO prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer aux Jeux olympiques la couverture la plus complète par les différents moyens de communication et d'information ainsi que l'audience la plus large possible dans le monde »*⁴⁵, ou en d'autres mots, qu'il peut contrôler l'image des Jeux qu'il souhaite transmettre.

Or, actuellement, ce qui est le plus vendeur, ce que les gens recherchent et attendent : c'est du spectacle. Nous vivons dans une ère où *« le sport, et plus précisément le sport-spectacle, sert le processus de mondialisation marchande en cours et constitue un phénomène social profond à portée politique, sociale et*

⁴⁵ Charte Olympique

culturelle »⁴⁶ et c'est grâce à ce sport-spectacle, à la portée de tous, que le CIO compte élargir son influence.

« Lorsqu'il est question de sport, autant être précis : désormais il s'agit de sport-spectacle. Il n'est pas du tout question du sport comme activité ludique, libre s'inscrivant éventuellement dans une tradition, mais d'un sport normé, mondialisé, imposant avec des dispositifs de mise en scène considérable où le spectacle de sportifs [...] que l'on voit se démener au cours de compétitions constantes a comme unique objectif de repousser des records, ce qui génère des masses d'argent famineuses tout en servant puissamment l'ordre établi »⁴⁷

Cette recherche de spectacle est aussi présente dans l'édition de 2024. Ce projet qui se veut sobre et respectueux, ne diffère pourtant pas des autres éditions quant à ce qui va être montré au monde. À ce sujet, Tony Estanguet, président du COJOP, déclarera pour le Figaro : *« Ce qui doit nous guider dans Paris 2024, c'est continuer à mettre en place un théâtre pour que les émotions soient les plus fortes possibles »⁴⁸*. Il s'agit avant tout de mettre en place un événement dans un décor et un contexte que les gens ne sont pas prêts pas d'oublier. C'est parce que le spectacle passe avant tout que d'autres sujets, comme celui relatif au respect de l'environnement n'ont uniquement qu'un second rôle à jouer.

« Le CIO a un peu cette problématique-là, il organise des Jeux qui intrinsèquement, par leur nature même, posent des problèmes sur le bilan carbone et sur un certain nombre d'autres choses. On ne s'en est absolument pas préoccupé pendant des années. C'est devenu un sentiment beaucoup plus fort

⁴⁶ Victor Trekat dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

⁴⁷ *Idem*

⁴⁸ Jean Julien Ezvan, Tony Estanguet : « Les Jeux de Paris doivent être différents », Figaro, le 26 février 2018

maintenant, il va donc gérer son image de façon à ce qu'on ne puisse pas trop le critiquer »⁴⁹

La nature des jeux est avant tout sportive et festive. Les aspects environnementaux ne sont apparus que 80 ans après les premiers jeux lorsque l'opinion publique a commencé à en prendre conscience. Le CIO, soucieux de préserver son image, a alors entrepris une immense campagne médiatique afin de pouvoir continuer à diffuser son spectacle. Telle semble être l'explication de l'apparition du 3^{ème} pilier du mouvement olympique : l'environnement. Il est drôle de constater que leur Agenda 21 est sponsorisé par une entreprise comme Shell, énorme compagnie pétrolière, ou de voir leur stratégie bas-carbone être soutenue par Dow Chemicals. Plein de petits détails qui nous interrogent sur le rôle de l'environnement dans le mouvement olympique. J'ai alors demandé à Pascal Gillon, son avis sur la question :

« Pour moi, l'Agenda 21 est venu [...] parce que le CIO vend une image. Une image d'entre-aide, de performance et tout... la préoccupation écologique devenant quelque chose d'un peu central dans notre société, il ne peut pas se permettre de passer à côté. Ils sont bien obligés de prendre conscience que s'ils veulent continuer à vendre leur produit et si ce produit est attaqué dans sa dimension moins environnementale, il faut qu'ils se protègent, c'est pour cela que je parlais de greenwashing. »⁵⁰

Il s'agirait donc avant tout d'un « éco blanchiment » à outrance. En effet, en étant associé à des grands groupes tel que Dow Chemicals (fabricant de produits chimiques), Toyota (constructeur automobile), il est difficile de prôner le respect de l'environnement avec conviction. Les dernières éditions des Jeux Olympiques en sont la preuve irréfutable, car malgré un investissement croissant dans la préservation de l'environnement, cet évènement continue à

⁴⁹ Entretien réalisé à Pascal Gillon

⁵⁰ Entretien réalisé à Pascal Gillon

avoir des effets collatéraux négatifs et indésirables. Les Jeux olympiques sont nés d'une volonté de mettre en avant les exploits et les performances des sportifs, d'offrir un spectacle au monde, pas autre chose. La logique interne des JO n'est donc pas celle de la protection de la nature mais celle du sport-spectacle qui s'appuie sur de grands intérêts économiques et politiques. C'est pour cette raison que l'écologie et l'olympisme sont, dans un premier abord, deux concepts contradictoires. Nous reparlerons plus précisément du lien qui existe entre l'environnement et les Jeux olympiques dans la prochaine partie mais la question est vite résolue pour des gens comme Frédéric Viale, président de l'association NON au JO de Paris 2024 qui est très clair là-dessus :

*« Ce monde en fin de course, et qui s'accroche, ce monde qui veut croire que la compétition le sauvera, que le spectacle le sauvera, que l'argent le sauvera, ce monde de communicants, d'affairistes, de bétonneurs, ce monde pour lequel la mondialisation est heureuse, nécessaire et sans alternative possible. Ce monde affirme porter des valeurs. En réalité, il ne s'agit que de valeurs cotées en bourse »*⁵¹

⁵¹ Frédéric Viale dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

D. Un modèle en évolution constante

*« Le rôle de la femme reste ce qu'il a toujours été : elle est avant tout la compagne de l'homme, la future mère de famille, et doit être élevée en vue de cet avenir immuable »*⁵²

Pour le baron de Coubertin, fondateur des Jeux olympiques moderne, le rôle de la femme dans le déroulement de l'évènement était bien défini : applaudir « *l'athlétisme mâle* » en guise de récompense. Cette vision qui pourrait paraître étonnante de nos jours, était cependant représentative de l'époque à laquelle vivait Pierre de Coubertin. Une époque où la femme était vouée à occuper un second rôle. Fort heureusement, cette vision a bien évolué depuis la création du CIO. Ce dernier a toujours essayé d'évoluer conjointement avec les idées et les progrès qui façonnent la société occidentale. En partant de ce constat, nous essayerons dans les sous-parties à venir de constater comment le CIO a fait évoluer son modèle jusqu'à en arriver à celui que nous connaissons actuellement, à savoir, celui du spectacle de consommation.

Un reflet constant de la société

*« Spectacle de grande ampleur, les Jeux Olympiques évoluent de façon opportune et diplomatique, conformément à certaines aspirations de nouveauté qui caractérisent chaque époque »*⁵³

Les JO et le CIO ont depuis toujours évolué avec les codes, les valeurs et le modèle de la société dans laquelle ils prenaient place. En 1894, lors de sa création, les Jeux olympiques étaient uniquement destinés à une certaine

⁵² Pierre Lagrue, « Jeux Olympiques. Les femmes et les Jeux », Encyclopedia universalis

⁵³ Pierre Parlebas dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

portion de la société : l'élite masculine. À cette époque le sport était une activité exclusivement pratiquée par ceux qui avaient du temps, c'est-à-dire les bourgeois. Il est alors apparu normal de considérer que les Jeux étaient destinés uniquement à cette catégorie. Il en va de même pour la présence féminine aux Jeux olympiques. Lors de leur création, le rôle de la femme était cantonné au foyer familial. À l'époque, il était donc concevable que leur participation soit proscrite lors de la première édition en 1896. En plus, depuis l'antiquité les Jeux étaient à la gloire de l'homme tant pour sa force que pour sa « beauté » et le baron de Coubertin, n'a vu aucun inconvénient à reprendre les traditions ancestrales. Cette vision mit du temps à changer. Ainsi, même si les femmes ont pu participer à la deuxième édition en 1900, elles n'en restèrent pas moins reléguées à un second rôle et limitées à des épreuves où il était « normal » de voir des femmes.

La présence des femmes aux JO est restée très minoritaire jusqu'aux années 60. À la suite de la deuxième guerre mondiale, l'émancipation progressive des femmes dans la société s'est peu à peu reflétée dans leur contribution aux Jeux olympiques. Ainsi, dès 1972 on a pu assister à la participation d'un millier d'athlètes féminines, chose impensable auparavant comme en témoigne l'extrait suivant :

« Organiserait-on des épreuves séparées pour les femmes ou bien accepterait-on les engagements pêle-mêle sans distinction de sexe, qu'il s'agisse d'un concours individuel ou d'un concours par équipes ? Ce dernier procédé serait logique puisque le dogme de l'égalité des sexes tend à se répandre. Seulement il suppose des clubs mixtes. Il n'en existe guère à l'heure actuelle, en dehors du tennis et de la natation. Or, même avec des clubs mixtes, quatre-vingt-quinze fois sur cent, les éliminatoires favoriseront des hommes. Les Jeux olympiques, ne l'oublions pas, ne sont pas des parades d'exercices physiques mais visent l'élévation ou du moins le maintien des records » Revue Olympique 1912, n°78

Aujourd'hui, dans un monde où les inégalités et les écarts entre hommes et femmes ne sont plus tolérés, le pourcentage d'athlètes féminines atteint presque 50% et elles concourent dans tous les sports figurant au programme des JO. Il est vrai que le sujet relatif à l'inclusion des femmes n'est seulement qu'un exemple parmi tant d'autres mais à travers celui-ci, il me semble donc possible d'affirmer que cet événement sportif, par son ampleur et sa diffusion médiatique est un système qui témoigne de la transformation de la société.

Cependant, le CIO a réussi quelque chose qui va au-delà de l'intégration de telle ou telle catégorie de personne car « *si on regarde sur le long terme, le CIO a réussi parfaitement ce qu'il voulait. Avant, le sport était quelque chose de réservé à une classe bourgeoise, que l'on pourrait restreindre grossièrement à l'Occident. Si on regarde actuellement, le CIO au travers de cette organisation a réussi de façon très nette à mondialiser le sport et sa manifestation* »⁵⁴. Que ce soit à travers la création des Jeux paralympiques en 1960 ou par le rajout successif d'épreuves sportives, les Jeux olympiques se veulent et se montrent accessibles et inclusifs, tout comme le modèle de société que nous souhaitons atteindre.

L'inclusion des aspects environnementaux

Actuellement, et après les amendements effectués le 26 juin 2019, la « Charte Olympique, texte qui régit les actions et la politique du CIO, inclut dans ses missions « *d'encourager et soutenir une approche responsable des problèmes d'environnement, de promouvoir le développement durable dans le sport et d'exiger que les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence* »⁵⁵. De la même façon, dans le paragraphe suivant, il se propose « *de promouvoir un*

⁵⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

⁵⁵ Charte Olympique

héritage positif des Jeux Olympiques pour les villes, les régions et les pays hôtes »⁵⁶. Mais quel est le rôle de l'environnement au sein de cette institution sportive ? Comment le concept d'environnement a pris de l'importance au sein de la tradition des Jeux olympiques ?

Le thème de l'environnement apparaît comme central pour la première fois en 1972 lors de la conférence de Stockholm. À partir de là, la prise en compte de l'impact de nos activités sur la nature se développe et en 1987 est rédigé le rapport Brundtland qui, entre autres, définit le développement durable. Il faudra quand même attendre les années 90 pour que ce sujet s'impose et devienne fondamental. Ainsi, en 1992, 182 gouvernements réunis à Rio, envisagent des objectifs globaux visant à limiter le réchauffement climatique et prônant le concept de développement durable. Tout cela se cristallise à l'écrit dans l'Agenda 21, un plan d'action pour le 21^{ème} siècle.

Parallèlement à cela, d'autres protagonistes de notre société sentent que « *l'application de ce concept [...] est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs individuels ou collectifs qui ont un rôle à jouer dans les domaines du développement et de la protection de l'environnement* »⁵⁷. Tel est le cas du CIO qui avait déjà eu des initiatives dans ce sens sans pour autant approfondir le sujet. En septembre 1991 par exemple, Juan Antonio Samaranch, alors président du CIO, a annoncé que l'impact écologique serait pris en compte lors de la désignation des villes hôtes. Déclaration qu'il affirma ou réitéra une année plus tard lors de l'ouverture des JO d'hiver d'Albertville.

« Il est naturel que le C.I.O., en tant que chef de file d'un mouvement humaniste à l'échelle du globe, se soucie d'associer les activités du Mouvement olympique au bien-être du monde dans lequel nous vivons. En effet, le Mouvement olympique est fondé sur des principes globaux (le texte anglais dit holistic) plus

⁵⁶ *Idem*

⁵⁷ Agenda 21 du CIO

*complexes d'équilibre entre le corps et l'esprit, entre l'action et la méditation, entre le sport et la culture. Il serait inconvenant que le C.I.O. renonce à admettre l'équilibre souhaitable entre les nécessités du présent et celles de l'avenir. »*⁵⁸

Malgré les bonnes intentions portées par ces discours, le CIO prit alors conscience qu'il devait aller au-delà des belles paroles et passer à l'action. Il concrétisa sa bonne volonté en incluant l'environnement comme 3^{ème} pilier de l'olympisme, au même titre que le sport et la culture. Dans la foulée, le CIO créa en 1996 une commission sport et environnement et en 1999 il rédigea son propre « agenda 21 », qui « propose aux instances dirigeantes des champs d'intégration du développement durable dans leurs politiques »⁵⁹.

*« Selon la même énergie adoptée contre le dopage, le C.I.O., sur l'impulsion de son président J.A. Samaranch, se place au premier rang des grandes institutions internationales pour le combat en faveur de l'environnement. »*⁶⁰

En 2000 eurent lieu les Jeux de Sydney qui « ont été promus, vendus même, comme des « jeux écologiques » »⁶¹. Ainsi au cours de ces Jeux, les athlètes ont pu voir dans les rues du village olympique différentes initiatives environnementales dont les fameux véhicules de sécurité qui étaient propulsés en utilisant l'énergie solaire. Les spectateurs du monde entier ont aussi pu observer les nombreuses initiatives du Centre international des Régates en vue de la préservation de l'écosystème marin. Le tout couronné par une utilisation systématique des panneaux solaires comme source de production d'électricité.

« Mais ces Jeux ne semblent guère avoir fait d'émules puisque les deux célébrations suivantes se dérouleront à Athènes, souvent présentée comme la

⁵⁸ CLARE Michel, Olympisme et écologie

⁵⁹ Agenda 21 du CIO

⁶⁰ CLARE Michel, Olympisme et écologie

⁶¹ CLASTRES Patrick, Le Comité international olympique : allié ou rival de l'ONU ?

ville européenne la plus polluée, et à Pékin, capitale d'une Chine qui n'a pas ratifié les accords de Rio et de Tokyo sur la protection de l'environnement. »⁶²

Il faut donc attendre cette dernière décennie et même les trois derniers jeux pour que la dimension environnementale soit un facteur réellement pris en compte et ne soit pas seulement un aspect figurant sur des rapports ou des documents officiels. Ainsi, en 2012, les Jeux olympiques de Londres se vendent comme étant « *les jeux les plus verts jamais conçus* » et sont même qualifiés de « *meilleurs jeux jamais organisés* » d'après le président d'honneur du CIO Jacques Rogge. Enfin, en 2016, quatre mois après les Jeux olympiques de RIO apparait l'agenda olympique 2020 qui est une actualisation de l'agenda 21 du mouvement olympique. À travers cette nouvelle initiative, le CIO souhaite introduire définitivement la notion de durabilité au sein des jeux.

« Le cahier des charges du CIO a évolué pour mettre un peu d'éclairage sur cette dimension-là tout simplement parce que le CIO a été attaqué plusieurs fois par des associations environnementales sur l'impact des jeux et il a voulu y répondre pour ne pas apparaître en retard. »⁶³

Les Jeux olympiques sont un évènement qui dépassent le sport en soit. Ainsi, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, le CIO a souvent été confronté à des questions majeures de sociétés. Aujourd'hui, c'est l'urgence climatique qui est au cœur de tous les débats. C'est pour cela que le CIO, conscient de son rôle de modèle, souhaite l'intégrer et le prendre en compte autant que possible dans le mouvement olympique.

⁶² *Idem*

⁶³ Entretien réalisé à Pascal Gillon

Un évènement et une institution en crise

Sous l'impulsion du CIO, les Jeux olympiques sont donc en constante rénovation et adaptation aux nouvelles attentes mondiales. Les dirigeants de ce grand évènement sportif ont compris très tôt que, s'ils souhaitaient que l'évènement se perpétue, il fallait que celui-ci s'adapte aux exigences et aux mentalités de son époque. Cela a toujours été le cas depuis la création des JO modernes. Alors, pourquoi semble-t-il que les Jeux aient de moins en moins d'adeptes ? Pourquoi l'image que l'on perçoit de cet évènement est-elle si négative ? Nous serions tentés de répondre à cela en évoquant les bilans économiques, sociaux et environnementaux plus ou moins désastreux des dernières éditions. Or, ceux-ci ne sont qu'une des conséquences du véritable problème qui, inexorablement, impacte négativement l'image des Jeux olympiques : son système de fonctionnement entrepreneurial.

« Le CIO a eu une phase [de croissance et de popularité] extraordinaire jusqu'à Pékin et on pourrait même s'aventurer à dire jusqu'à Rio, dans le sens où il y avait toute une série de pays qui était prêts à payer cher pour obtenir cette organisation. [...] Quand il y a de la croissance partout dans le monde, on va pouvoir trouver de l'argent pour candidater. Mais là on avance et que s'est-il passé ? On a commencé à trouver que l'addition était quand même élevée. En plus, les gens qui sont dans les villes qui organisent se rendent bien compte que, quand les Jeux arrivent, pour eux, ce sont des problèmes pendant trois ou quatre ans ainsi que pendant la quinzaine des jeux »⁶⁴

La révolution verte, opérée par le CIO à la fin du siècle dernier s'est accompagnée d'une plus grande considération pour l'aspect environnemental de la part des villes organisatrices mais elle a surtout contribué à augmenter le coût de l'organisation. À partir de ce moment, il ne suffisait plus de construire un village olympique, il fallait que les bâtiments soient efficaces

⁶⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

énergétiquement. Il n'était plus envisageable de détruire tout un écosystème pour construire un terrain de golf. Toutes les installations sportives devaient être mises en place, pour satisfaire des exigences environnementales. Tout cela peut paraître banal et dans l'ordre des choses aujourd'hui, mais cela ne l'était pas à cette époque.

En incluant la dimension environnementale comme un élément central du mouvement olympique, le CIO espérait pouvoir se préserver des critiques. Tel a été le cas pendant de nombreuses années où, malgré les échecs constatés dans ce domaine, les Jeux olympiques ont continué de bénéficier d'une grande cote de popularité. Cependant, la pression qu'exerce une quantité grandissante de la population sur des sujets tels que la préservation de l'environnement, la diminution des GES ou même la compensation de l'empreinte carbone, est devenue telle, que malgré les efforts « d'écologisation » qu'a fait le CIO, celui-ci se retrouve en point de mire des écologistes.

« Le sport, et partant l'olympisme, se retrouverait face à l'écologie, voire même opposé aux vœux des écologistes ! Cette situation, mise en évidence d'abord par le problème très grave du dopage et ensuite par les manifestations des mouvements attachés à préserver l'environnement contre les villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques, est apparue tout récemment »⁶⁵

Dorénavant, le sport n'est plus à l'abri des critiques « vertes ». Les Jeux olympiques, en tant que premiers représentants des compétitions sportives, sont devenus une cible de choix pour démontrer l'incongruence des événements sportifs internationaux qui semblent être aux antipodes des objectifs de limitation de GES. En effet, malgré le virage « écologique » que

⁶⁵ CLARE Michel, Olympisme et écologie

semblait avoir pris le CIO, il paraîtrait que tout ce qui est prôné ne soit qu'une façade, ou comme on dit de plus en plus souvent du greenwashing.

Pour l'édition de 2024, six villes s'étaient initialement portées volontaires. Le 13 septembre 2017 à Lima, lors de la cérémonie de dévoilement de la ville gagnante, il ne restait plus que deux villes candidates en lice. Toutes les autres, à savoir Hambourg, Toronto, Rome et Budapest, s'étaient désistées petit à petit sous la pression populaire et en raison des risques, non maîtrisables, des surcoûts. Ne restaient plus en jeu que Paris et Los Angeles. Or, à ce moment-là du choix, le CIO a pris une décision inédite dans l'histoire des Jeux olympiques modernes. Il a attribué l'édition de 2024 à Paris et celle de 2028 à Los Angeles.

« Le CIO en ayant choisi Paris et Los Angeles [...] s'est donné de l'air parce que je pense que les années qui viennent vont être dures et qu'il n'y aura pas trop d'argent à mettre dans le système sportif et médiatique »⁶⁶

Face à l'érosion des candidatures et aux tendances négatives sur l'organisation qui se profilaient depuis quelques années, le CIO a décidé d'attribuer les Jeux Olympiques de 2028 onze ans avant leur déroulement ! Cette décision, même si elle s'avère être juste du point de vue de la prévention et du marketing (imaginez le flop commercial si après la crise sanitaire que nous traversons, le CIO avait dû désigner en 2021 une ville-hôte pour l'édition de 2028... Y aurait-il eu des candidats ?), apparaît, pour le moins, comme un signe de faiblesse. Cette double attribution montre donc la situation délicate dans laquelle se trouve actuellement le CIO.

⁶⁶ Entretien réalisé à Pascal Gillon

Depuis sa création en 1894, le CIO a su trouver les outils pour se réinventer et s'adapter à une société en constante mutation. De la sorte, de plus en plus de pays ont pris part à cette manifestation sportive. Actuellement, 203 pays sont comptabilisés en tant que participants à cette compétition. En d'autres termes, le CIO, tout en s'adaptant à la société qui l'entourait, a su aussi développer l'ampleur de la compétition qu'il organise et porter ses valeurs humanistes aux quatre coins du globe. Cette portée internationale s'est aussi accompagnée d'une croissance économique fulgurante et grâce à cette évolution, le CIO est devenu l'institution telle qu'on la connaît aujourd'hui : un organisme opaque qui ressemble plus à une entreprise qu'à une organisation à but non lucratif. Cette « entreprise » qui est comparable à de grandes multinationales comme Nike ou Adidas, a très bien marché jusqu'au début du XXème siècle, moment où le développement durable a commencé à devenir un sujet important et une préoccupation des citoyens. Même si le CIO a essayé d'inclure l'aspect environnemental au sein de l'ADN du Mouvement Olympique, les Jeux qui ont suivi ces nouvelles considérations n'ont pas su être à la hauteur. Cahier de charges trop important ? Modèle olympique dépassé ? Frédéric Viale, docteur en droit, écrira à ce sujet : « *Les Jeux Olympiques sont révélateurs d'un monde, le nôtre, littéralement vendu aux forces de l'argent* »⁶⁷. La recherche constante du profit pourrait être une partie de la réponse mais, l'évènement est si complexe, que plein d'autres critères sont à prendre en compte pour expliquer ces derniers échecs. Ainsi, mis à part l'édition de Londres en 2012 (qui n'est pas non plus irréprochable), celles d'Athènes en 2004, Pékin en 2008 et Rio en 2016, ne brillent pas par leur réussite. Une chose semble certaine cependant, et c'est la non-cohérence du modèle olympique avec son temps. Si d'ici 2050, les pays doivent dans l'idéal baisser leurs émissions de GES d'au moins 80 %, il ne semble pas possible de construire des infrastructures qui seront abandonnées par la suite et il devient intolérable de consacrer 20 milliards d'euros à un spectacle éphémère. C'est pourquoi le modèle olympique doit être revisité en profondeur et c'est justement ce que proposent les organisateurs de l'édition de 2024.

⁶⁷ Frédéric Viale dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

II – PARIS 2024 : VECTEUR DE CHANGEMENTS

En 2024, Paris accueillera la 33^{ème} édition des Jeux olympiques de l'ère moderne. Elle fêtera par la même occasion le centenaire de l'édition de 1924 qui avait aussi eu lieu dans la capitale française. Même lieu mais un contexte radicalement différent. Si en 1924 les préoccupations étaient à l'inclusion des femmes dans les Jeux, aujourd'hui c'est l'environnement qui est au centre de tous les regards. À cet effet, l'équipe organisatrice s'est fixé un objectif ambitieux : « *réduire de 55% l'empreinte carbone par rapport aux jeux de Londres* »⁶⁸. En voulant diminuer les émissions de CO₂ de 220 mille tonnes, le COJO s'est donné un objectif de taille qui oblige à complètement repenser l'organisation des Jeux olympiques. Si au premier abord, il paraît comme un objectif louable, pour certains comme Jacques Boutault, il ne s'agit que d'une immense arnaque : « *Toujours présentés comme « une chance pour le pays » les JO laissent des traces indélébiles : écosystème ravagé, artificialisation des sols, destruction des habitats traditionnels et expulsion des populations locales* »⁶⁹

Ce membre d'Europe Écologie Les Verts, n'a pas tort sur certains points. Nous avons vu lors de l'étude de cas de Rio 2016 en première partie comment cette « chance » pouvait se convertir en réel cauchemar. Cependant, on se doit aussi de constater qu'à la suite de ce fiasco, le CIO a réagi en mettant en place l'agenda Olympique 2020. Présage-t-il un avenir plus vert ? Pour l'instant, peu de conclusions peuvent être tirées. En tout cas, les organisateurs des Jeux olympiques de Paris 2024 sont conscients des moments difficiles qu'est en train de vivre le mouvement olympique et de l'impériosité d'enclencher la transition verte en son sein. C'est peut-être pour cela que dans leur dossier de candidature, ils ont exprimé leur souhait de « *démontrer [...] le rôle majeur que le sport peut jouer dans l'édification d'un monde meilleur* »⁷⁰.

⁶⁸ Dossier de candidature de Paris

⁶⁹ Jacques BOUTAULT dans Paris JO 2024, Mirage ou Miracle ?

⁷⁰ Dossier de candidature de Paris

A. Une nouvelle approche

Les Jeux olympiques de 2024 seront « *les premiers Jeux conçus à l'ère de l'Agenda olympique 2020* » ⁷¹. En d'autres termes, les Jeux de Paris se veulent les premiers dont l'organisation sera véritablement axée sur la préservation et la protection de l'environnement. Anne Hidalgo, maire de Paris et présidente de la SOLIDEO, a clairement exprimé les trois principes directeurs de cette édition des Jeux : être au service des habitants du territoire ; accélérer la transition écologique et respecter scrupuleusement le budget prévu grâce à un modèle économique novateur. En ce qui concerne ce mémoire, c'est le deuxième point qui attire le plus notre attention, ce qui légitimement nous amène à nous demander comment le COJOP va s'y prendre pour ne pas retomber dans les fiascos des années précédentes.

Un concept innovateur

Depuis la phase de candidature, les organisateurs se sont attachés à décrire Paris comme étant une ville laboratoire d'innovations, de nouvelles idées... une ville de Lumières ! En effet, depuis des siècles, elle est le berceau de grands scientifiques et inventeurs, et Paris 2024 se veut à la hauteur du prestige historique qu'entoure cette ville. Pour cela, le COJO a décidé de proposer un nouveau modèle organisationnel des Jeux Olympiques, un projet où maîtrise des coûts et préservation de l'environnement sont les maîtres mots, le tout au service des habitants et des territoires.

⁷¹ Dossier de candidature de Paris

« [Paris 2024] sera les premiers Jeux avec cette approche de réduction des coûts. Ça passe par une revue totale du projet, avec le CIO qui, en tant que principal contributeur, est un partenaire important »⁷²

Un tout nouveau format donc pour ce projet mais avec des retombées économiques toutes aussi avantageuses que pour les éditions précédentes. En 2016, avant l'attribution des Jeux Olympiques à Paris, une étude réalisée par le Centre du Droit et d'Économie du Sport a estimé à 250 000⁷³, le nombre d'emplois que les Jeux olympiques allaient créer. On parle de 10,7 milliards d'euros de recettes. Le boost économique que cela représente est indéniable. Il reste donc à voir comment le COJOP s'organise pour préparer l'avant et l'après des Jeux et si le nouveau format qu'il propose permet d'atteindre les gains escomptés.

À Barcelone, les Jeux olympiques ont été une aubaine et encore aujourd'hui on en parle comme si ça avait été « un miracle ». Si par la suite, certaines éditions ont eu des conséquences plus négatives, il semblerait que tout repose sur la préparation préalable et la prévoyance. Pour ce nouveau modèle de JO, le COJOP a prévu uniquement 6,2 milliards d'euros de dépenses. Dans un premier temps, cela peut paraître une somme affolante mais en réalité, elle représente un budget deux fois moins coûteux que celui de Londres et même 6 fois moins dispendieux que celui de Sotchi. Évidemment, les imprévus sont inévitables ce qui risque d'augmenter les coûts au fur et à mesure que la date butoir approche. Cependant, l'objectif initial est louable et signifie un grand changement dans la façon de préparer ce grand évènement.

Si la politique de réduction des coûts a été possible, c'est parce que les circonstances ont joué en faveur de Paris. Tout d'abord, il n'y a pas eu de «

⁷² Propos recueillis par Sandrine LEFEVRE, Tony Estanguet pour le Parisien le 20 décembre 2017

⁷³ Une nouvelle étude en 2019 a revu ce chiffre à la baisse et a prévu la création de 150 000 emplois.

winner's curse »⁷⁴. Paris n'a pas été victime de la « malédiction du vainqueur » puisqu'elle était la seule ville candidate pour les Jeux de 2024. Boston, Rome ou encore Budapest se sont désistés petit à petit. La ville n'a donc pas eu à surenchérir face à des propositions indécentes et promettre monts et merveilles au CIO pour décrocher le gros lot. Ainsi, elle a pu présenter un budget écoresponsable, simple et réaliste. De plus, le COJOP décidé de réemployer le maximum de structures déjà existantes et avant même que les Jeux leur aient été attribués, la ville de Paris possédait d'ores et déjà 70% des infrastructures sportives utiles. De cette façon, sans l'obligation de devoir construire un nouveau stade olympique à un milliard de dollars comme ce fut le cas à Pékin ou à Londres, le budget peut être maîtrisé beaucoup plus facilement.

La deuxième innovation qu'apportent les Jeux de Paris par rapport à ses prédécesseurs est celle de l'alignement sur les accords de Paris. Nous pourrions même dire que la politique de réduction des coûts en est une conséquence mais j'ai préféré les distinguer car, à mon avis, le tout a été pensé comme faisant partie de deux logiques distinctes. La première visant à réduire les frais pour augmenter les profits car, il ne faut pas l'oublier, la France possède d'énormes intérêts financiers en accueillant les JO sur son territoire. Les organisateurs le disent clairement dans leur dossier de candidature :

« L'accueil des Jeux sera une opportunité exceptionnelle de favoriser l'activité économique, de promouvoir la France, ses territoires et l'ensemble de ses savoir-faire, et de faire valoir son rôle au niveau international. Les entreprises pourront exporter leurs expertises démontrées et mises en pratique à l'occasion

⁷⁴ Expression désignant la situation où le vainqueur d'une enchère ne bénéficiera pas du gain escompté car il a surpayé l'offre, face à une concurrence trop forte. ANDREFF Wladimir, Pourquoi le coût des jeux Olympiques est-il toujours sous-estimé ? la malédiction du vainqueur de l'enchère

des Jeux. L'excellence de l'organisation renforcera l'attractivité de la France pour les investissements directs étrangers. »⁷⁵

La deuxième logique, dans une démarche plus contemporaine, cherche à s'inscrire dans ce qui est acceptable de nos jours. C'est d'ailleurs cette différenciation entre économie et environnement qui pose un problème dans ce nouveau modèle mais nous en parlerons plus avant. À cet effet, nous pouvons lire dans le dossier de candidature de très belles phrases telles que « *la candidature de Paris pour l'accueil des Jeux 2024 constitue la première étape pour ériger un monde meilleur grâce au sport. La dimension globale des Jeux et son retentissement unique laisseront un héritage durable pour construire la France de demain : une France en mouvement, dynamique et innovante ; une France solidaire ; une France exemplaire en matière de durabilité.* »⁷⁶. De quoi s'attendre à une véritable révolution verte au sein des Jeux.

Des Jeux alignés sur les accords de Paris

55% : c'est le taux de réduction d'empreinte carbone que le COJO espère atteindre pour l'édition de 2024. Autrement dit, c'est le chiffre clé sur lequel se base une grande partie de leur communication portant sur « l'excellence environnementale ». Pour ce faire, le COJOP s'est entouré de nombreuses associations et partenaires comme le WWF pour qui « *l'objectif n'est pas simplement de faire des Jeux plus verts, c'est de faire des Jeux alignés sur l'accord de Paris* »⁷⁷. C'est d'ailleurs cette même organisation qui a validé le dossier de candidature de Paris 2024 en matière de durabilité et de préservation de l'environnement. Ainsi, si tout se passe comme prévu, « *les JO 2024 à Paris*

⁷⁵ Dossier de candidature de Paris

⁷⁶ Dossier de candidature de Paris

⁷⁷ Propos de Pascal Canfin et recueillis par Aurélie DELMAS, Paris 2024 : Jeux verts ou Greenwashing ? Libération, 14 septembre 2017

*seront compatibles avec la COP 21. Ce qui veut dire : un alignement sur « une trajectoire limitant l'augmentation du réchauffement climatique à 2°C [...] et un objectif de neutralité carbone via le projet de définition d'une stratégie de compensation »*⁷⁸. Une fois les objectifs fixés, les organisateurs ont entrepris la réalisation de plusieurs études et plans d'actions que j'ai pu lire au fur et à mesure qu'ils apparaissaient. De ces derniers, il en ressort les thèmes et les actions suivantes :

- Domaine de la construction

Il y aura peu de nouvelles constructions mais quand celles-ci seront incontournables la recherche de strictes performances énergétiques, sanitaires et environnementales sera la norme. Les sites de compétition les plus récents sont déjà certifiés ou en cours de certification : label HQE (Haute Qualité Environnementale) pour l'Arena 92, le Vélodrome National et Bercy Arena ; le label GEO (Golf Environment Organisation) pour le Golf National ; la certification ISO 20121 pour Roland-Garros et Le Bourget... Si cette tendance est poursuivie, les nouveaux sites tels que le Centre Aquatique Olympique et le Bercy Arena II seront normalement conçus à énergie positive et à haute performance environnementale.

- Domaine de l'énergie

Les organisateurs de Paris 2024 sont très ambitieux de ce côté-là. Ils estiment pouvoir approvisionner les sites de compétition avec 100% d'énergies renouvelables et ce, pendant toute la durée des Jeux olympiques et

⁷⁸ Dossier de recommandations de la WWF aux organisateurs de Paris 2024

paralympiques. Ils garantissent également que cette énergie ne proviendra d'aucune autre source que celles fournissant de l'énergie renouvelable. À voir.

- Domaine des transports

Rien ou très peu de choses sont dites quant aux déplacements des délégations. Marie Barsacq, directrice du département Impact et Héritage au COJO, « *espère que les délégations européennes vont venir en train.* » En revanche, elle est consciente que « *les Australiens, vraisemblablement, prendront l'avion.* »⁷⁹ C'est pourquoi une politique de compensation sera mise en place mais on n'en sait pas beaucoup plus. Les mobilités sur place, elles, seront faites en transports légers ou en transports en commun pour les spectateurs et les athlètes.

- Domaine des déchets

Dans ce secteur, le COJOP n'y est pas allé de main morte. Ils promettent notamment une valorisation de 100% des biodéchets en compostage, la réutilisation de 100% des matériaux des équipements et mobiliers temporaires après les Jeux mais aussi le recyclage de 80% des déchets pendant la phase opérationnelle des Jeux. Nous avons appris de la bouche de l'agence DPA qui s'occupe de la coordination de la maîtrise d'œuvre du Village olympique que les déchets issus de la phase de démolition de la ZAC seront revalorisés pour la plupart. Sinon, il nous est difficile à ce stade de prendre en considération ce type de déclaration qui ne pourra être apprécié qu'une fois les Jeux passés.

⁷⁹ Débat en ligne proposé par l'émission le JSD part en live, le 18 octobre 2020

- Domaine de l'alimentation

Le COJO souhaite mener une politique alimentaire locale et basée sur l'économie circulaire. Ils ont déjà prévu de réduire drastiquement la quantité de viande fournie et de privilégier les labels de qualité à la façon de Londres en 2012. Pour cela, ils comptent valoriser l'utilisation de circuits-courts notamment grâce à la mobilisation de la Maison des Canaux. Cette association soutient, accompagne et conseille les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui grâce au partenariat signé avec le COJOP pourra accéder à une part importante du marché offert par la mise en place des JO.

Paris 2024 va devoir se montrer exemplaire dans ces cinq grands domaines. Cependant, d'autres actions comme la dépollution du terrain des Essences situé dans le parc de Georges Valbon qui doit héberger les épreuves du tir à l'arc ; la dépollution de la Seine pour pouvoir accueillir les épreuves de natation et de triathlon... Une politique très ambitieuse qui ne sera sûrement pas tenue dans sa globalité car lorsque les inévitables surcoûts viendront gonfler le budget initial, ce seront sûrement ces politiques durables mais coûteuses à mettre en place qui seront supprimées.

Enfin, le dernier sujet qui pose question est celui des politiques de compensation. Que ce soit dans le dossier de candidature ou dans les recommandations fournies par la WWF, le terme de compensation revient souvent, surtout en ce qui concerne les transports. Alors que Paris ne va émettre que 1,56 millions de tonnes d'équivalent CO2 à l'occasion des JO, contre les 3,42 millions à Londres, le COJOP comptent bien les compenser d'une manière ou d'une autre. Comment ? C'est la question que se pose aussi Jacques Boutault dans le livre *Paris : Mirage ou Miracle* où il se montre très sceptique à ce sujet.

« Comment le déplacement de plus de trois millions de personnes va-t-il pouvoir s'effectuer sans une consommation effrénée de carbone ? Les participants vont arriver principalement par avion mais aussi en voiture, car et train, occasionnant une importante pollution. Les promoteurs des JO n'évoquent que les déplacements de gens sur place, pas les moyens qu'ils emprunteront pour venir en France »⁸⁰

Il a peut-être raison car les trois années qui sont passés après la date d'attribution des Jeux, n'ont pas servi à clarifier ce sujet. On nous parle d'un budget dédié de 30 millions d'euros, de projets qui lutteront contre le dérèglement climatique mais pour l'instant rien de concret n'a été annoncé.

Un choix intelligent des sites

Un des objectifs de l'édition de 2024 se veut simple en apparence : maximiser le réemploi. Pour Paris 2024, le but est de mettre en valeur le patrimoine de la ville et d'amplifier les pratiques sportives tout en laissant le plus grand héritage possible à Paris et, plus globalement à l'Île de France. En effet, dans son agenda 2020, le CIO a établi plusieurs prérogatives que le COJO a cru bon de s'approprier. Ainsi, quatre points ont été pris en compte :

1. s'appuyer au maximum sur des sites existants : cela minimise le budget et met en valeur les équipements sportifs déjà existants
2. mettre en valeur le patrimoine français : l'expérience des spectateurs est ainsi maximisée
3. s'aligner avec les stratégies existantes : les Jeux ont donc un rôle d'accélérateur de projet déjà pensé pour répondre à des besoins réels et déjà identifiés

⁸⁰ Frédéric VIALE dans Paris JO 2024, Mirage ou Miracle ?

4. répondre aux besoins des populations : permet de créer un héritage tangible et durable

Ces quatre directives ont été appliquées pour l'organisation des Jeux de Paris. Ainsi, 24 sur les 36 sites de compétition (70%) sont des sites issus d'infrastructures déjà existantes. Ils répondent au premier point énoncé ci-dessus. Ensuite, des sites temporaires vont être mis en place, soit un total de 8 sites (25%). Ils seront situés pour la plupart dans des lieux emblématiques de Paris comme le skate-park qui se trouvera place de la Concorde ou encore le beach-volley sur le Champs de Mars. De cette façon, « 95% des sites seront existants ou temporaires », seuls seront construits le Centre Aquatique Olympique, le Village des Athlètes, le Village des Médias et l'Arena 2. Le dernier fait partie d'un projet déjà existant. Donc, il aurait vu le jour avec ou sans les Jeux olympiques et les trois restants répondent aux besoins de logements du 93 ainsi qu'à leur manque d'infrastructures aquatiques⁸¹.

Le COJO s'est donc plié aux règles suggérées par le CIO et le résultat n'est pas décevant du tout. Seuls quatre nouvelles infrastructures vont être construites afin d'accueillir l'édition de 2024 et elles répondent toutes à des besoins identifiés. Il reste quand même à voir la façon dont ces sites vont s'insérer dans le tissu urbain existant et s'ils s'inscrivent dans une démarche écologique. On verra cela dans les prochaines parties. Cependant, à travers ce mode de fonctionnement et en choisissant ces sites en fonction du réemploi ou de la nécessité de constructions temporaires, Paris s'assure de ne pas tomber dans des dépenses inutiles et donc de se retrouver avec des éléphants blancs après la tenue des Jeux.

En plus de cela, nous pouvons remarquer la compacité spatiale des différents sites de compétition qui se regroupe en deux grands ensembles : un

⁸¹ Un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée au collège. Source : Etude Départementale de l'Éducation Nationale

premier situé au sein de la petite couronne où la plupart des sites seront issus d'aménagements de bâtiments ou de sites temporaires et le deuxième au Nord de Paris en Seine Saint Denis où le but est d'y laisser un vrai héritage. De cette façon, 80% des sites se trouvent à moins de dix kilomètres du Village olympique. Selon les organisateurs, cette disposition permettrait à 85% des athlètes d'être à moins de trente minutes de transport en commun des sites de compétition.

B. Seine-Saint-Denis 2024

« Les Jeux vont mettre Saint-Denis sous les feux des projecteurs, mais ils en feront également un quartier florissant et durable pour les personnes qui en ont le plus besoin. De nouveaux sites seront construits là où l'on pourra en tirer des avantages à long terme. »⁸²

Le choix de Saint-Denis n'est pas anodin. Il s'agit tout d'abord d'un choix stratégique quant à sa localisation. Sa proximité de Paris offre un avantage indéniable par rapport au reste du territoire francilien. De plus, l'idée d'instaurer une compacité géographique des sites de compétitions permet non seulement un avantage logistique et écologique aux organisateurs mais aussi une opportunité pour les territoires de la Plaine Commune⁸³ d'accélérer leur développement. En lisant la candidature de Paris 2024, les dionysiens ont senti que le COJO avait envie de miser sur la Seine-Saint-Denis ainsi que sur sa population jeune et diverse. Ils ont aussi senti la volonté des organisateurs d'en faire des Jeux inclusifs et de les intégrer au processus de mise en place des Jeux. Ainsi, les Jeux olympiques se veulent devenir un levier majeur pour le développement du 93, un territoire marqué par son retard en termes économiques et sociaux. À titre d'exemple, la Plaine Commune dispose de deux fois moins d'équipements sportifs que le reste de l'Île de France et trois fois moins que le reste de la France.

Cependant, depuis l'attribution des Jeux, les habitants de la Seine-Saint-Denis ont le sentiment que les arbitrages, les conflits, les compromis à trouver sont défavorables au département du 93. On a beaucoup parlé de « l'héritage territorial » que laisseront ces Jeux à cette ville et ses environs. Néanmoins, à

⁸² Dossier de candidature de Paris

⁸³ Regroupement de 9 communes dont fait partie Saint-Denis

quatre ans du début des Jeux, les scandales se multiplient et les dionysiens sentent la manière dont cette opportunité est en train de leur échapper. Manque de concertation, projets déconnectés de la réalité, propositions discutables... les raisons du désenchantement de ce territoire avec le projet des Jeux olympiques sont multiples. À ce stade, nous pouvons alors nous demander si l'héritage urbain, social et économique peut encore être à la hauteur des promesses énoncées.

L'impact des Jeux à Saint-Denis

Au cours de la rédaction de ce mémoire, je me suis rendu à plusieurs reprises à Saint-Denis et plus précisément au quartier Pleyel qui, sous peu, va radicalement être transformé. Initialement, l'objectif était de voir de mes propres yeux comment ce territoire avait commencé à muter pour, dans quatre ans, accueillir la plus grande compétition sportive et internationale. Ma déception a été double. Tout d'abord, rien ou très peu de choses ont commencé à changer. Ma première visite date de fin juin 2020, et à ma grande surprise peu de choses avaient été entreprises. Les travaux de démolition qui auraient dû commencer au début du premier semestre de cette même année, ont été stoppés en raison de la pandémie. Quand j'y suis allé, ils n'avaient pas encore redémarré. Les seuls signes visibles de l'arrivée des Jeux olympiques dans ce quartier étaient les différents écriteaux qui annonçaient des démolitions imminentes. Jusqu'à ce moment-là, toute l'action avait eu lieu dans les bureaux des différentes administrations qui s'occupent de mener à bien ce projet.

« Le quartier Pleyel me semble un territoire abandonné et ayant été laissé à lui-même. La tour Pleyel, du haut de ses 129 mètres domine ce territoire. Complètement déshabillée de ses façades et désoccupée depuis quelques années, elle renvoie une image squelettique et lugubre, signe d'une planification territoriale qui n'a jamais marché. A ses pieds, l'image n'en est pas embellie. Un

flot de voitures traversent en continu le boulevard Anatole France qui mène à l'autoroute. De l'autre côté de la rue se trouvent quelques commerces organisés autour d'une place. Cette dernière est sale et vide car cela fait quelques temps déjà que les entreprises ont déserté le pieu en béton et ses alentours pour aller travailler ailleurs »⁸⁴

La Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de France. Cela est un fait. Il suffit de s'y rendre depuis Paris pour constater que l'ambiance y est différente, que l'air qu'on y respire n'est pas le même. Ironiquement, lorsqu'on se trouve sur le pont de Saint-Ouen qui se trouve à la limite Sud de la ZAC du Village olympique, les grandes tours de la Défense se profilent au loin. Mais, à Saint-Denis et Saint-Ouen, la situation est toute autre. Les logements sociaux se fondent aux entrepôts et autres infrastructures destinées à accueillir des salariés. Les espaces publics sont rares et la Seine, pourtant considérée comme la grande chérie de la région, n'est que très peu valorisée. L'atmosphère est pesante.

À première vue, cela pourrait être considéré comme une véritable aubaine. Le déficit d'infrastructures sportives et de logements en bonnes conditions est marquant et c'est justement pour soulager ce manque que le COJOP a décidé d'y construire trois grandes infrastructures : le Centre Aquatique à Saint-Denis, le Village des Médias à Dugny et le Village des Athlètes à la jonction des communes de Saint-Ouen et Saint-Denis. Une chance pour ce territoire qui, en plus, profitera de nouveaux réaménagements urbains et de nombreux équipements sportifs comme les bassins d'entraînement.

La Seine-Saint-Denis est donc un territoire marqué par le besoin de rattrapage et le COJOP compte utiliser les Jeux pour accélérer ce processus. Ainsi, l'impact direct des Jeux sur ce territoire est estimé à 10 milliards d'euros,

⁸⁴ Arnau GUIZA, carnet de notes

150 000 emplois créés dans les chantiers et différentes organisations, de nouveaux logements, de nouveaux équipements sportifs, un mur anti-bruit permettant d'atténuer les nuisances provenant de l'autoroute, un nouvel aménagement des quais de Seines aujourd'hui séparé du quartier par une autoroute urbaine... Une myriade de projets qui vont venir transformer ce territoire et accentuer son attractivité. En plus de cela, les projets du Grand Paris vont eux aussi être accélérés par cet événement, ce qui rendra ce département très facilement accessible. Peut-on rêver mieux pour une banlieue parisienne qui, jusqu'à maintenant, avait été mise à l'écart ?

Quelle perception des Jeux par les dionysiens ?

Ma deuxième grande déception n'est arrivée que lors de ma seconde visite de la ZAC fin septembre 2020. Si la première visite avait été consacrée à explorer et découvrir le territoire, la deuxième avait plus un esprit d'enquête. À cet effet, j'ai non seulement arpenté la ZAC olympique mais aussi ses alentours : Saint-Ouen, les berges de l'Île de Saint Denis et le centre de Saint Denis. Une grande promenade pendant laquelle, j'ai eu l'occasion de parler avec quelques riverains sur le projet du Village olympique. Un projet qui, rappelons-le, vise à complètement modifier le dynamisme et l'attractivité de cette zone. Un projet majeur donc mais qui, visiblement, n'a pas eu trop d'échos parmi la population locale. En effet, sur la demi-douzaine de personnes que j'ai abordées dans la rue, aucune n'était au courant de ce qui allait se passer à deux pas de chez eux. Cela ne m'aurait pas étonné s'il s'était agi d'un projet de logements lambda mais on parle ici de l'apparition d'un véritable quartier avec ses commerces, ses bureaux et ses habitations. Sans compter le grand nombre de projets d'équipements sportifs qui vont venir de la main du Village olympique. Quel étonnement j'ai ressenti en observant la perplexité dans le regard des gens quand je leur évoquais le projet des Jeux olympiques ! En y allant, j'espérais pouvoir débattre

avec les riverains sur ce projet et ses conséquences mais je suis rentré sans en avoir appris d'avantage et avec plus de questions que de réponses : qu'en était-il des Jeux inclusifs que promettaient les organisateurs ? Quelle était la véritable place des dionysiens dans ce projet ?

D'ici peu, devrait enfin commencer la construction des différents projets qui vont s'implanter dans cette zone. Des projets qui impliquent 4 ans de travaux en continu (nuisances sonores et logistiques comprises), quatre semaines de compétition (soit une arrivée massive de touristes), et enfin, un an de transformation pour faire évoluer les projets dans leur phase héritage. Rien que ça ! Je me demande donc comment les gens peuvent ne pas être au courant qu'un projet d'immense envergure va avoir lieu près de chez eux.

C'est peut-être à cause de cela que les décisions prises par le COJO n'ont pas suscité de grands remous. Dernièrement, la décision de déplacer certaines épreuves de natation du CAO à l'Aréna 92, a été prise. Rien de surprenant si ce n'est du fait que ce sont les épreuves de courses qui ont été délocalisées. Seules restent donc les épreuves de waterpolo et de natation synchronisée beaucoup moins attractives aux yeux de certains dionysiens que les courses aquatiques des Michel Phels, Mireia Belmonte ou encore des Laure et Florent Manaudou. D'après Marie Barsacq, directrice de l'héritage au COJO, cela permettrait d'économiser 400 millions d'euros et de se doter d'une marge de manœuvre : « *Le moteur de ces changements c'est de laisser un héritage fort pour la Seine-Saint-Denis. C'est pour cela qu'on ne renie pas les ambitions sur la Seine-Saint-Denis. Le durable, ce qui va rester pour l'héritage, c'est pour le territoire de la Seine-Saint-Denis avec ses bassins et ses murs d'escalade* »⁸⁵. Elle insiste sur le fait que le même nombre d'épreuves ont lieu en Seine-Saint-Denis qu'auparavant et que les bassins d'entraînement restent en place. Une

⁸⁵ Propos de Marie BARSACQ dans le débat en ligne proposé par l'émission le JSD part en live, le 18 octobre 2020

argumentation peu convaincante à mon avis mais qui a réussi à faire taire le peu de voix dissidentes qui s'étaient levées.

Afin d'en apprendre un peu plus sur la façon dont était vécue l'arrivée des Jeux olympiques en Seine-Saint-Denis, j'ai pris l'initiative de rencontrer un dionysien impliqué dans le déroulement du projet. J'ai donc eu l'occasion de m'entretenir pendant quelques heures avec Hamid Ouidir, riverain du quartier Pleyel et membre du Comité de Vigilance Olympique. Au cours de mes recherches sur l'impact spatial, social et environnemental des Jeux olympiques en Seine-Saint-Denis, je suis tombé plusieurs fois sur le nom de ce parent d'élève soucieux des conséquences que pouvaient avoir les Jeux sur sa ville. C'est en lisant un commentaire qu'il avait posté lors d'un débat en ligne portant sur les effets des JO sur la banlieue dionysienne que j'ai décidé de le contacter, curieux de connaître sa perception des Jeux olympiques. Son commentaire disait : « *Les Jeux Olympiques et Paralympiques auraient dû être un grand moment festif. Aujourd'hui, c'est devenu un cauchemar pour les riverains au vu de tous les projets qui seront réalisés pour leur préparation* »⁸⁶. Lors de notre entretien, je lui ai donc demandé ce qu'il entendait par le mot de cauchemar. Sa réponse a été catégorique : « *Je pense qu'on n'a jamais vu autant de problèmes en si peu de place. Voilà, ils ont concentré vraiment toutes les calamités, je pense que tout est concentré dans un tout petit quartier et on en subit nous, les conséquences* » pour ensuite ajouter que les cinq grands projets « *dégraderont la situation actuelle du quartier en termes de pollution et de bruit* »⁸⁷.

En effet, si la compacité spatiale des sites de compétition garantit une efficacité opérationnelle et contribue à optimiser les temps de transports, ce choix impose aussi un grand nombre de chantiers dans un espace très réduit. Si

⁸⁶ Commentaire réalisé par Hamid Ouidir lors du débat en ligne proposé par l'émission le JSD part en live, le 18 octobre 2020

⁸⁷ *Idem*

à cela on ajoute les chantiers induit par le projet du Grand Paris comme la future gare de Pleyel ou le réaménagement de l'échangeur de l'A86, nous pouvons dire que c'est la ville tout entière qui va devenir un énorme site de construction. De quoi sérieusement préoccuper les dionysiens qui vont subir les travaux jusqu'en 2024. Cécile Gintrac décrit cette situation dans un article paru dans Métropolitiques :

« Avec Paris 2024, la Seine-Saint-Denis reste envisagée comme une base arrière logistique parisienne et surtout comme une réserve de plus-value foncière dans laquelle les investisseurs vont venir puiser, sans se préoccuper ni de la volonté, ni de la qualité de vie ou du bien-être de ses habitants »⁸⁸

Une concertation avec les habitants qui, comme on le verra dans la partie suivante, est rendue difficile par les courts délais imposés par les JO et la démultiplication des acteurs intervenants dans la mise en place des Jeux olympiques.

L'inclusion de la population dans les Jeux

Paradoxalement l'édition des Jeux olympiques de 2024 se dit et se définit comme étant inclusive, ce à quoi Hamid Ouidir répond :

« Oui, mais ils s'en foutent. Vous savez quand j'utilise les mots mépris et indifférence, ils sont au sens propre. Je n'utilise pas ces mots au sens figuré, c'est au sens propre du terme. [...] Au bout de deux ans, de pseudo concertations, de pseudo forums, de pseudo enquêtes publiques, qui, certes, ont eu lieu, mais pendant lesquels, ce qui en est sorti c'est ce qui est entré. On a mis dedans des choses et ce qui en est sorti de ces forums, de ces concertations, c'est exactement, au millimètre, ce qui est rentré. Ce qui n'est pas normal, quand vous

⁸⁸ GINTRAC Cécile, KLOECKNER Léo, À cinq ans des Jeux l'oubli de la Seine Saint Denis

faites un forum, une concertation, quand on sort de ce truc là ce doit être quelque chose de différent, quelque chose qui va couper la poire en deux. [...] Mais en fait, on s'est rendu compte que c'était de la poudre aux yeux."⁸⁹

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un point de vue isolé. Si lors de mes déambulations j'avais pu éprouver le manque d'implication de la part des habitants, j'ai compris par la suite que cela tenait d'un manque de communication entre les différents acteurs des projets. Si nous devons faire un état des lieux grossier des acteurs impliqués dans ce projet, d'un côté on trouve la SOLIDEO qui commande les ouvrages à réaliser pour les Jeux olympiques et qui s'occupe aussi de construire l'héritage pour l'après Jeux. Nous retrouvons aussi le COJO qui, s'occupe de la partie logistique, de l'évènementiel des Jeux olympiques. Enfin, de l'autre côté du tableau, se trouvent les habitants qui vont participer/subir/être impliqués dans les Jeux. Ces acteurs représentent à mon avis les trois grands groupes qui sont en relation dans la mise en place des Jeux olympiques.

Ces trois groupes sont reliés par des liens verticaux qui définissent leur relation. Chaque groupe a des attentes plus ou moins grandes qui vont subir des compromis lorsqu'elles seront transmises au groupe suivant. Ainsi, le COJO avait imaginé un Village des Athlètes durable et faisant preuve du savoir-faire de la France dans la conception-réalisation d'un écoquartier. Pour cela, il avait imaginé et vendu au CIO des bâtiments faits en bois. Seul bémol, la SOLIDEO qui entend cette requête, estime que ce qu'il y a de plus facile à faire est de composer la structure des bâtiments en un mélange bois-béton : 1^{er} compromis. De plus, ce bois pour qu'il soit moins cher et que le budget ne dépasse pas les prévisions, doit être en provenance de l'étranger et non de forêts françaises gérées durablement : 2^{ème} compromis. Ensuite, pour que l'entreprise soit rentable, les nouveaux logements ne peuvent pas uniquement être constitués

⁸⁹ Entretien réalisé à Hamid Ouidir

de logements sociaux comme auraient souhaité les habitants de Saint-Denis. Une partie des logements doit donc être affectée au privé : 3^{ème} compromis. Enfin, par manque de prévisions dans les budgets ou pour toutes autres raisons, cinq nouveaux immeubles apparaissent dans les plans de la SOLIDEO au lieu et place d'une partie des jardins initialement prévus pour accueillir des fermes urbaines : 4^{ème} compromis.

Ainsi, entre ce qui a été imaginé et ce qui va réellement être fait, il existe une grande différence et un équilibre doit perpétuellement être trouvé entre les différents acteurs. C'est pour cette raison qu'a été créé le Comité de Vigilance de Paris 2024, un groupement de collectifs concernés par l'héritage des Jeux. Ce dernier a pour but de collecter et diffuser l'information à propos de l'organisation des JO tout en faisant pression pour que les engagements pris initialement soient tenus au maximum. Il s'agit d'un comité qui n'a pas d'emprise sur les JO en eux-mêmes mais qui veille à ce que sa mise en œuvre ne soit pas faite aux dépens de la population locale.

Ce groupement était présent à travers Cécile Gintrac au débat proposé par le Journal de Saint-Denis le 15 octobre 2020 dans lequel participaient aussi Marie Barsacq, directrice « impact et héritage » au COJO et Mathieu Glaymman, co-directeur de la régie de quartier de Saint-Denis. Lors de ce débat intitulé « JOP 2024 : la banlieue Séquano-Dionysienne sacrifiée ? » et auquel j'ai pu assister, Cécile Gintrac a soulevé deux problématiques relatives à l'inclusion de la population à ces Jeux. Tout d'abord, elle a souligné le fait que le « *COJO est présent mais la SOLIDEO (dirigée par Anne Hidalgo) n'est pas toujours au rendez-vous* »⁹⁰. Elle expose un problème de communication entre les différents acteurs mais aussi la démultiplication de ces derniers : la Métropole du Grand Paris qui est en charge du Centre Aquatique Olympique, la SOLIDEO d'une partie du

⁹⁰ Propos de Cécile GINTRAC dans le débat en ligne proposé par l'émission le JSD part en live, le 18 octobre 2020

Village olympique, l'EPT Plaine Commune du franchissement reliant le quartier Pleyel au Stade de France, le département de Seine-Saint-Denis du Village des médias... Une grande variété d'acteurs et d'interlocuteurs qui non seulement compliquent les discussions mais mettent aussi en difficulté tout type de concertation. Elle dira même que « *les concertations citoyennes sont court-circuitées* »⁹¹ en prenant comme référence la non-présence de la SOLIDEO au forum organisé en septembre dernier. En d'autres termes : l'impact global des projets et les répercussions de ces derniers sur les habitants ne sont pas pris en compte.

Jeux et environnement à Saint-Denis

Le sujet de l'environnement a longuement été traité dans le dossier de candidature. Nous avons vu dans la partie précédente les promesses qui ont été faites, les intentions qui sont portées par le COJO et l'engagement des différents acteurs, mais qu'en est-il réellement ? Trois ans après l'attribution des Jeux et quatre ans avant leur déroulement, peu de projets ont commencé à se concrétiser spatialement mais de nombreuses décisions ont déjà été prises. Ainsi, comme nous le verrons par la suite, sur la partie environnementale, la SOLIDEO a beaucoup réfléchi en termes d'infrastructures, au niveau des matériaux, du recyclage, du réemploi et même de la logistique. Malheureusement, parmi les décisions qui ont été prises jusqu'à maintenant, il existe quelques bavures environnementales qui ne sont pas dans la lignée de ce qui avait été annoncé :

- Rétrécissement du Parc Central du Village olympique à cause de la construction de cinq nouveaux immeubles. On a enlevé des espaces

⁹¹ GINTRAC Cécile, KLOECKNER Léo, À cinq ans des Jeux l'oubli de la Seine Saint Denis

verts aux habitants qui souhaitaient l'occuper pour en faire une ferme urbaine au profit d'une plus grande rentabilité pour les promoteurs.

- À Aubervilliers, un jardin d'un hectare va être rasé pour favoriser la construction de la piscine olympique.
- À L'Île-Saint-Denis, un parc de 2 hectares va complètement être bitumé.
- L'Aire des Vents situé près du parc Georges-Valbon et faisant partie d'un corridor écologique au Nord de Paris, va accueillir le Village des Médias, un énorme quartier destiné à accueillir les journalistes et à être reconverti en logements par la suite.

Cette dernière décision est sans doute la plus controversée car dans ce corridor on peut trouver de rares espèces autochtones comme le crapaud calamite. De ce fait, différentes associations ont vu le jour dans l'espoir de revoir ou d'annuler ce projet. Leur argument principal est simple : faut-il construire une nouvelle infrastructure pour les journalistes alors que Paris possède déjà la capacité de les héberger ? On aurait tendance à répondre que non mais comme le souligne Marie Barsacq dans le débat du JSD, les lotissements prévus pour le Village des Médias faisaient partie d'un projet déjà existant avant les JO. Peut-on donc en vouloir aux organisateurs ? N'ayant pas toutes les cartes en main, il est difficile de juger de cette décision. La Tour Pleyel par exemple, aujourd'hui abandonnée, aurait été un endroit parfait pour accueillir les nouveaux journalistes tout en faisant preuve de sobriété et de réemploi. Ça aurait été une concrétisation parfaite des intentions portées par les organisateurs mais il en a été décidé autrement et cette tour sera convertie en hôtel de luxe.

C. Le Village olympique

« Ce projet sur un territoire déjà habité est une première et, selon nous, correspond à l'éthique et l'ambition du Comité olympique que les jeux ne soient pas une punition pour les villes mais un élément de transformation de la matière urbaine »⁹²

Projet phare des JO 2024, le village olympique et paralympique doit faire ressortir toutes les ambitions environnementales exprimées par le COJOP depuis la phase de candidature. Ce projet, qui se doit d'être « *en symbiose avec l'exemplarité environnementale ambitionnée par Paris 2024* »⁹³ et aussi une opportunité exceptionnelle de montrer le savoir-faire français en la matière. Cette entreprise d'envergure représente une opportunité unique d'encourager un mode de construction bas-carbone ainsi qu'un mode de vie aussi profitable pour l'environnement que pour les habitants. Les JO représentent une vitrine ouverte vers le monde et donc un moyen hors normes pour sensibiliser la population sur les questions écologiques en leur montrant que la transition à grande échelle est possible, le village olympique étant le meilleur exemple.

Concept et architecture

Le village olympique et paralympique « Pleyel – Bords de Seine » sera situé à cheval sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis. Il verra le jour sur une ZAC de 50 hectares qui s'étend sur 1 km et qui est délimitée par la Seine à l'Ouest, l'A86 au Nord et la future gare du Grand Paris express à

⁹² Dominique PERRAULT, Pour les Jeux Olympiques Paris est un Village, Chroniques Architectures, 19 septembre 2017

⁹³ Page officielle de Paris 2024

Pleyel à l'Est. Il s'agit d'un territoire pauvre, en retard par rapport à d'autres banlieues parisiennes. Philippe Monges, vice-président de Plaine commune délégué à l'écologie urbaine, le décrit comme un territoire « *riche d'un potentiel paysager exceptionnel, mais pauvre, comme de nombreux territoires de Seine-Saint-Denis [...] Dès qu'on passe le pont, on sent le vent, on voit le ciel, mais on est dans le 9-3* ».

En implantant le Village olympique dans cette zone, l'objectif premier est d'améliorer les interactions entre ce territoire, l'un des plus actifs de Paris en termes de transformations urbaines, et le reste de la métropole. C'est pour cela que parallèlement au Village, à 800 mètres du site, sera construite la gare Pleyel destinée à devenir un important hub de transport semblable à « *Chatelet les Halles en termes de densité, d'infrastructures de mobilité* »⁹⁴. Cette gare, confiée à l'architecte japonais Kengo Kuma, permettra de rejoindre le centre de Paris en quelques minutes et est destinée à devenir un « *pôle très important de correspondances (lignes de métro 13, 14, 15, 16 et 17) et contribuera au développement économique du quartier et au désenclavement des habitants du Grand Paris* »⁹⁵

Le Village des Athlètes sera donc le nouveau centre d'un territoire qui va complètement être façonné dans les années à venir et dont le flux des mobilités va exponentiellement augmenter grâce au rôle que vont jouer la Seine, la A86, les lignes de métro, les RER... Cependant, la localisation du site n'est pas seulement due à des questions économiques et sociales mais aussi logistiques et environnementales. Ainsi, le choix de cet emplacement permet de réduire considérablement le déplacement des sportifs. De ce fait, 80% des sites se trouveront à moins de 10 km de rayon du village et les deux plus grands sites

⁹⁴ Dominique PERRAULT, Pour les Jeux Olympiques Paris est un Village, Chroniques Architectures, 19 septembre 2017

⁹⁵ Dossier de candidature de Paris

sportifs, c'est à dire, le Stade de France et le Centre aquatique, qui accueilleront à eux deux 30% des athlètes, seront à seulement quelques minutes en bus.

Somme toute, le Village olympique est un projet visant à créer un nouveau quartier profitable aussi bien aux athlètes pendant les Jeux olympiques qu'aux habitants a posteriori. D'ailleurs, si on veut être plus précis à ce sujet, les concepteurs le définissent plutôt comme un quartier d'habitations pour les dionysiens qui accueillera préalablement des athlètes. C'est là, tout le principe de l'héritage sur lequel se base la candidature de Paris et dont nous reparlerons par la suite. Les enjeux sont donc les suivants :

- À court terme : loger les athlètes
- À long terme : servir les intérêts des collectivités locales
- Globalement : réaliser un quartier exemplaire à l'horizon de 2025 mais aussi en se projetant en 2050

Pour faire face à cet ambitieux projet, la SOLIDEO, maître d'ouvrage de toutes les infrastructures des Jeux olympiques, a désigné l'agence française Dominique Perrault Architecture comme équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine. Cette équipe a donc la charge de la conception du Village mais non pas de la réalisation. En d'autres termes, ils sont maîtres d'œuvre des espaces publics mais ne construisent pas les lots privés. Ils ne font que les coordonner en faisant un suivi des programmes architecturaux et de leurs travaux vis-à-vis des performances environnementales. C'est pour cela qu'en décembre 2018, ils ont remis un Plan Guide d'aménagement destiné aux promoteurs et architectes choisis pour chaque lot.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Louis Henaux, chef de projet dans la mission du Village olympique qui m'en a beaucoup appris sur le rôle et la coordination des différents acteurs responsables de la construction du Village :

*« Nous, on répond à la SOLIDEO. Donc, on répond à la commande qui est de construire un quartier à l'héritage. Je dis ça parce que c'est assez important de comprendre que, quand Paris 2024 dit « on va faire les Jeux les plus durables de l'histoire », si la SOLIDEO dit le contraire, le contraire se passe, parce que nous, on répond au contraire. Cependant, la SOLIDEO, son objectif est de s'inscrire dans le travail de Paris 2024. Donc, en fait, elle va pousser ces éléments-là le plus loin possible. Elle a donc un programme de stratégie durable et nous, on répond à ce programme en tant que concepteur. »*⁹⁶

DPA : Coordination et Espaces Publics

La maîtrise d'œuvre urbaine du projet du Village olympique est mandatée par Dominique Perrault Architecture et plus précisément par un triptyque bien défini au sein de l'agence. Il est composé d'un architecte urbaniste qui s'occupe de la direction des espaces publics, d'un architecte chargé de la direction de l'architecture du Village et Louis Henaux qui s'occupe du mandat, ce qui en d'autres termes veut dire qu'il représente Dominique Perrault sur le projet. D'après Louis Henaux, avec qui j'ai pu m'entretenir, leur rôle est « *d'être mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre urbaine qui émet le Plan Guide sur le Village et construit tout l'espace public* »⁹⁷. L'agence possède donc deux grands rôles au sein de ce projet : la coordination de l'ensemble des maîtres d'œuvre et l'aménagement de l'espace public.

⁹⁶ Entretien réalisé à Louis Henaux

⁹⁷ Entretien réalisé à Louis Henaux

Le premier volet de leur travail sur ce projet a été de définir un Plan Guide qui a pour vocation de guider les promoteurs et architectes responsables des différents lots du Village olympique. Ce Plan Guide est pour ainsi dire la clé de voûte de l'ensemble du projet et l'objectif chez DPA est de s'assurer que les différents projets suivent ce document tout en maintenant une certaine cohérence d'ensemble. C'est sans doute l'un des documents les plus importants du projet de Village olympique car il détermine la direction à suivre pour tous les autres acteurs. Il recueille les questions d'usage, de mobilité, d'énergie, de taille des bâtiments, de mètres carrés, de surfaces commerciales, de logistique... « *Toutes les questions que l'on peut se poser sur le Village, se posent dans le Plan Guide* »⁹⁸.

D'un autre côté, comme le précise Louis Henaux, il existe, au sein de l'agence DPA, une forte culture du développement durable ce qui fait qu'ils l'ont beaucoup prise en compte dans l'élaboration du Plan Guide. Par exemple, ils ont particulièrement étudié les morphologies et formes urbaines. À l'issue de leur analyse, ils ont déterminé que le Village serait divisé en six pièces urbaines qu'ils ont baptisées ilots-bateaux. Ces ilots reposeraient sur une trame perpendiculaire à la Seine et comporteraient tous différents éléments bâtis variant de R+3 à R+14 maximum. Ces derniers ont aussi fait l'objet d'études poussées en termes d'orientation, de rapport les uns avec les autres, de dimensionnement et surtout de capacité de réversibilité. À l'issue de ces recherches la forme privilégiée est celle d'immeubles en plot en raison de leur compacité idéale pour atteindre les exigences de durabilité souhaitées par le COJOP et soutenues par la SOLIDEO.

Enfin, le deuxième volet du travail de DPA vient à la suite de la rédaction de ce Plan-Guide. En effet, la deuxième mission qui leur est confiée est de « *prendre*

⁹⁸ *Idem*

la partie Espace Public dans ce plan et la réaliser »⁹⁹. Sur cet aspect, ils ont un rôle d'aménageur d'espace public tout à fait classique :

« Il y a des questions assez basiques sur la gestion des eaux par exemple sur les eaux de pluies, sur les eaux grises... des questions de confort urbain, des questions de continuité écologique, des questions de biodiversité à reconstituer et à les faire tenir dans la durée notamment avec le déploiement d'une météo qui va beaucoup évoluer les 50 prochaines années... On travaille sur les matériaux, au sens large, c'est à dire, les matériaux réemployés, les types de matériaux mais également l'approvisionnement des matériaux, d'où ça vient, est-ce que c'est réemployé, est-ce que c'est du neuf ? »¹⁰⁰

Comme on peut s'en apercevoir derrière ce discours se cachent des ambitions d'efficacité et de bas-carbone. Par exemple, leur manière de gérer les eaux pluviales est 100% naturelle grâce à un système gravitaire et à l'air libre qui a besoin ni de réseaux enterrés ni de stockage. Le tout est rejeté vers la Seine qui est un élément central de ce projet. Elle est non seulement une pièce maîtresse dans la candidature de Paris 2024 mais fait partie intégrante du Village olympique car elle le traverse. C'est pour cela qu'un véritable travail de fond va être fait sur les bords de la Seine qui, actuellement, est difficile d'accès dans cette zone géographique. Ainsi, la Seine servira deux propos. Le premier est logistique car ce fleuve permettra de réduire l'impact carbone de 20 à 30% en l'utilisant comme axe de transport pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement de matériaux. Le deuxième est purement paysager. En effet, cette reconquête de la Seine, source de biodiversité et plus grande trame verte et bleue de Paris, a pour but d'en tirer parti et faire entrer ses caractéristiques dans le territoire du Village olympique, l'idée étant d'en faire une extension.

⁹⁹ *Idem*

¹⁰⁰ Entretien réalisé à Louis Henaux

La question de l'héritage

Dominique Perrault conçoit le village comme un quartier métropolitain, ouvert et innovant. L'idée principale est de concevoir un village accueillant les jeux olympiques et non pas un projet olympique qui, a posteriori, sera reconverti en village. Les objectifs sont donc multiples. Le premier est d'ancrer le village dans un territoire en mutation, en le faisant y prendre part. Le deuxième est de concevoir une nouvelle façon de construire et d'habiter en accord avec les enjeux écologiques actuels et à venir. Les questions de performances environnementales, de construction bas-carbone et de ville 2050 sont donc au cœur de l'évolution de ce territoire et du projet de Paris 2024.

« Si le XIXe siècle a été marqué par une géographie urbaine notamment avec Haussmann et le XXe siècle par Le Corbusier et une géographie du zoning, le XXIe siècle sera marqué par une géographie du territoire dans laquelle l'espace public se construit « à partir de » et à toutes les échelles. Le Village Olympique et Paralympique est une opportunité de constituer un territoire vitrine en la matière et exemplaire en matière de durabilité »¹⁰¹, conclut Dominique Perrault.

L'architecte en chef du Village Olympique comprend ce projet comme une opportunité pour laisser un héritage au 93, à la France et même à l'international. Donc, la question se pose : quel est réellement l'héritage, soit-il tangible ou intangible, que vont nous laisser ces Jeux ? J'ai pu poser cette même question à Louis Henaux qui m'a alors précisé ce que Perrault comprenait par territoire vitrine et les retombées que nous pouvions attendre de ce projet.

« Alors, nous, en tant qu'architectes, ne sommes pas depositaires de l'héritage culturel parce que « le propriétaire du Village, c'est l'aménageur ». Toute l'histoire du Village se construit chez l'aménageur parce que c'est lui qui est le

¹⁰¹ Dominique PERRAULT, Pour les Jeux Olympiques Paris est un Village, Chroniques Architectures, 19 septembre 2017

plus grand rassembleur d'informations sur cet élément-là [...] Sur le sujet de la vitrine française, du développement durable, le Village est beaucoup plus parlant sur la vitesse d'exécution dans une qualité qui reste contrôlée c'est-à-dire une qualité à la française avec tout le système de vérifications, de sur-vérifications, d'assurances... ça va donc être un Village de qualité française mais qui est construit extrêmement vite. On construit 40 voir 45 hectares en 5 ans et à l'issue de ces 5 ans une ville apparaît et ça c'est exceptionnel, ça c'est un point remarquable. Du point de vue du développement durable, le Village est très bon et évidemment l'aménageur communique beaucoup dessus mais il y a d'autres opérations qui sont très bonnes aussi. »¹⁰²

Une réponse très pragmatique qui diffère légèrement des ambitions que peut avoir le COJO sur ce même projet. En effet, d'après les organisateurs, il ne faut pas réduire le village olympique à la construction de bâtiments écologiques et à la mise en place d'espaces verts. Il existe pour eux un réel héritage pour la ville car le quartier sera conçu pour 2050 et non seulement pour répondre aux besoins d'aujourd'hui. En tout cas, c'est ce qu'ils affichent sur leur site officiel, car « *au-delà de l'esthétique moderne des bâtiments, ce sont les engagements en accord des ambitions de sobriété carbone et financière de Paris 2024 qui ont permis aux projets gagnants d'être choisis au terme de la consultation* »¹⁰³. Une sobriété et une façon de faire qui à la suite de la démonstration qui aura lieu en 2024 pourra s'exporter dans tout le pays et dans le monde entier. Il y a une envie de montrer aux acteurs de la construction mais aussi au monde, un savoir-faire par rapport aux constructions qui doivent s'adapter aux exigences climatiques et aux modes de vie de demain. Ainsi, à l'insu de ce projet le résultat se veut exemplaire sur plusieurs points :

¹⁰² Entretien réalisé à Louis Henaux

¹⁰³ Page officielle de Paris 2024

- Contribuer à protéger et développer la biodiversité (construction de toitures permettant d'accueillir insectes et oiseaux, ou encore de clôtures perméables favorisant le passage de la petite faune...)
- Maîtriser le budget carbone pour contribuer à l'objectif du plan climat de respecter la trajectoire de la neutralité carbone de 2050 (emploi de matériaux biosourcés tels que le bois, empreinte carbone des bâtiments réduits de 40% par rapport aux constructions classiques...)
- Adapter la ville au climat de 2050 avec des aménagements prenant en compte et atténuant les effets du changement climatique (revêtements de sol, présence de végétaux et d'eau dans les espaces publics...)

Un seul objectif global émerge de ces idées et c'est celui de faire de ce chantier un modèle de référence en urbanisme responsable. Ainsi, le quartier du Village olympique sera l'un des premiers quartiers bas carbone en France et des gens comme Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, pensent que cela permettra au « *biosourcé de devenir la norme* ». Les projets comme ceux du Village permettront « *de faire franchir une étape nouvelle à la Filière Bois française que nous accompagnons. Elle ne sera plus l'exception mais la norme* »¹⁰⁴. D'autres personnes comme Dominique Perrault voient les choses en plus grand et stipule que « *réussir le Village Olympique permet[tra] de matérialiser des ambitions de création contemporaine qui seront autant de références et la démonstration d'un process pour d'autres projets futurs de transformation des métropoles* »¹⁰⁵. Rien que ça pour le petit quartier de Pleyel du 93.

¹⁰⁴ Dominique PERRAULT, Pour les Jeux Olympiques Paris est un Village, Chroniques Architectures, 19 septembre 2017

¹⁰⁵ *Idem*

La réversibilité programmatique

À une époque où tout va très vite, on peut facilement s'interroger sur la capacité des bâtiments à n'assurer qu'une seule fonction. Contrairement à leur environnement qui bouge, se modifie et se transforme, les infrastructures que nous construisons tendent, elles, à être immuables, figées dans le temps. Ce constat, qui n'est pas difficile à faire, a poussé de nombreux architectes et d'autres corps de métier à réfléchir autour de la notion de réversibilité et plus concrètement de nouveaux procédés constructifs permettant une transformation ultérieure. Derrière ce mot, se cache une idée très ambitieuse : donner plusieurs vies à un bâtiment. Si actuellement, les projets de réhabilitation de friches foisonnent, l'objectif est d'éviter des opérations de la sorte dans le futur en concevant les bâtiments de façon que leur fonction puisse être modifiée.

Cette notion est couramment employée lorsqu'on parle des Jeux olympiques de Paris car les logements dédiés aux Jeux ont été conçu sur le principe de la réversibilité. Dominique Perrault, maître d'œuvre urbain du projet, indique dans un entretien pour une revue spécialisée que « *les logements sont pensés dès leur conception pour une transformation possible après les JO. Les habitations seront transformées en quelques 2 200 appartements familiaux et 890 logements étudiants* »¹⁰⁶. Cette caractéristique était une des volontés premières du COJO qui ne souhaitait pas l'apparition « d'éléphants blancs » sur son territoire. Rassurant, l'équipe de DPA a tout mis en œuvre pour que le « *village olympique ne [crée] pas les remous qu'ils ont créés les années précédentes* » et ce, grâce au principe de réversibilité qui va être normalisé pendant la période des Jeux olympiques.

¹⁰⁶ Christophe LERAY, A Paris, Village Olympique irréversible ? Chroniques d'Architectures, le 5 juin 2018

Un conflit avec les lois actuelles

Jusqu'à maintenant la réversibilité programmatique allait à l'encontre des normes en vigueur : pour changer l'usage d'un bâtiment il fallait redéposer un permis de construire. En France, le permis de construire demande une déclaration très précise des typologies et de la destination de l'ouvrage : nombre précis, et immuable, de T1, de T2, de T3, etc. pour les logements. Pour chaque projet, il faut ensuite une adéquation exacte du nombre de place de parking en fonction du nombre et du type de logements ou de bureaux et beaucoup d'autres contraintes liées à l'usage du bâtiment. Louis Henaux, chef de projet pour le Village olympique est conscient de ces difficultés administratives :

« Si le bâtiment n'est pas inutilisé dans 20 ans, c'est un bâtiment qui continuera à leur [les promoteurs] rapporter de l'argent. Donc, ça a une valeur même s'il a tendance à coûter plus cher au début, c'est une valeur sur le long terme, en plus de la valeur écologique évidente. Jusque-là tout va bien, il n'y a que de bonnes intentions mais administrativement tout cela n'existe pas vraiment c'est-à-dire que dans 20 ans [...] quand il faudra changer d'usage tu ne pourras pas le faire automatiquement parce que tu as reçu un permis pour des bureaux et donc il faudra reprouver après avec toute une série de permis, d'autorisations que ton bâtiment peut accueillir des logements »¹⁰⁷

Avec les lois actuelles, un bâtiment qui serait prévu pour changer son agencement intérieur et/ou son programme, nécessiterait « un premier permis de construire autorisant la construction initiale, puis un deuxième autorisant le changement de destination et les travaux nécessaires à la mutation du bâtiment »¹⁰⁸. Même la loi ELAN, promulguée en novembre 2018 visant à

¹⁰⁷ Entretien réalisé à Louis Henaux

¹⁰⁸ Iris PARISET, Feuilleton : #Réversibilité des bâtiments, Site de LexCity avocats 17 septembre 2019

faciliter la construction de nouveaux logements n'indique une quelconque réflexion en ce sens. Ainsi, en l'état de droit actuel, la transformation de 16 000 lits en 3 000 logements familiaux et des bureaux est quasiment impossible.

Les JO comme élément « déblocueur »

Le projet du Village olympique a été prévu en deux temps. Pendant sa première phase de vie, il sera destiné à accueillir 15 000 athlètes dans 3500 logements destinés à cet effet puis en 2024, une nouvelle phase de travaux commencera pour convertir le tout en un nouveau quartier pour les dionysiens. Plus précisément après les Jeux, le Village olympique a été conçu pour faire place à 2 200 logements familiaux, 900 logements spécifiques (à destination des étudiants par exemple), un parc aménagé de 3 hectares, à peu près 7 hectares d'espaces verts et 120 000m² d'activités, bureaux et services. C'est pour faire face à cette flexibilité programmatique souhaitée par les acteurs porteurs du projet olympique que s'est activé l'engrenage qui permettrait de faire face aux normes actuelles. C'est donc un sujet « *qui est [...] né des Jeux Olympiques même si la réflexion est plus ancienne que ça* ». Actuellement, « *il vaut mieux démolir un bâtiment de bureaux et le rebâtir entièrement en logements plutôt que de tenter de le transformer* »¹⁰⁹. En d'autres termes, pour tenir les ambitions environnementales évoquées, il fallait modifier les lois actuelles.

Dans, le contrat ville-hôte signé par le COJO et le CIO lors de l'attribution des Jeux à la ville de Paris, celui-ci précise que la Ville Hôte doit se donner tous les moyens nécessaires afin de tenir les engagements émis lors de la phase de candidature. À cette époque, il n'était pas encore question de village olympique réversible mais d'un respect sans tâche pour l'environnement. De fil en aiguille, au fur et à mesure que le projet se concrétisait, il a paru évident que la réversibilité était le meilleur moyen pour être certain d'éviter les éléphants

¹⁰⁹ Entretien réalisé à Louis Henaux

blancs. De cette façon, « un régime dérogatoire a été instauré pour les Jeux olympiques de 2024 en matière de permis de construire »¹¹⁰(lexcity.fr). C'est l'article 15 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 qui établit que : « *Lorsqu'un projet de construction ou d'aménagement comporte un état provisoire correspondant aux seules nécessités de la préparation, de l'organisation ou du déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et un état définitif propre à ses affectations ou destinations postérieures au déroulement des Jeux, le permis de construire ou d'aménager autorise cet état provisoire et cet état définitif* »¹¹¹

Parallèlement, un décret précise les conditions d'application des articles 10 et 15 de la loi citée précédemment. Ainsi, pour l'instant, il est uniquement autorisé de rédiger des permis de construire dit à « double état » si l'ouvrage est à usage olympique. Le double état est donné par l'état provisoire et l'état définitif. Le premier étant « *celui dans lequel il présente toutes les caractéristiques qui permettent son utilisation pour les besoins de l'organisation, de la préparation ou du déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024* »¹¹². Le deuxième est quant à lui défini comme étant « *celui dans lequel il présente toutes les caractéristiques qui assurent un usage conforme à sa destination ou à son affectation postérieure au déroulement des jeux, dans le cadre d'un projet urbain durable en lien avec les projets des collectivités territoriales* »¹¹³

¹¹⁰ Iris PARISET, Feuilleton : #Réversibilité des bâtiments, Site de LexCity avocats 17 septembre 2019

¹¹¹ LOI n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

¹¹² Décret n° 2018-512 du 26 juin 2018 portant sur l'application des articles 10 et 15 de la loi n° 2018-202

¹¹³ Décret n° 2018-512 du 26 juin 2018 portant sur l'application des articles 10 et 15 de la loi n° 2018-202

Un héritage pour la construction de demain

« L'idée c'est, qu'une fois que les Jeux sont passés, d'acclimater tout le monde avec ce système là pour qu'on puisse l'appliquer à d'autres bâtiments qui ne sont pas liés aux Jeux. Pour l'instant, le permis à double-état est un permis qui est appliqué uniquement aux Jeux et dans des conditions très particulières mais l'idée à terme, c'est de se dire : je construis un bâtiment de bureaux mais je le preinstruis pour tout un tas d'autres usages. »¹¹⁴

Cette nouvelle façon de concevoir possède sûrement un coût supplémentaire par rapport aux bâtiments classiques ainsi qu'une organisation plus ardue mais les avantages qu'elle apporte sont tout aussi intéressants. Tout d'abord, et cela explique le choix de réversibilité fait par les organisateurs, plus besoin de démolir puis de reconstruire ce qui amène à une économie de matériaux et d'énergie évidente. Ensuite, en anticipant les besoins futurs du territoire, on peut rentabiliser et exploiter le bâtiment au maximum.

¹¹⁴ Entretien réalisé à Louis Henaux

Les Jeux de Paris 2024 seront un rassemblement universel d'athlètes, de citoyens et d'entreprises. Grâce à cette mobilisation, les Jeux olympiques de Paris sont l'occasion idéale de faire écho à la COP 21 et aux accords de Paris en leur donnant une dimension plus concrète par la démonstration de solutions globales et locales d'adaptation aux enjeux climatiques. « *Les Jeux contribueront ainsi à l'éducation, à la formation, à la sensibilisation du grand public et à l'évolution vers des modes de vie plus durables, appelés par l'Accord de Paris* »¹¹⁵. Les Jeux seront vécus par quatre milliards de téléspectateurs qui, potentiellement, peuvent être sensibilisés aux enjeux climatiques. Pour ce faire, de nombreuses dispositions ont été prises à différentes échelles. Nationalement, le COJOP a mis en place deux labels « Terres de Jeux » ou « Terre de préparation » qui permettent de faire contribuer la France autant que possible à la préparation des Jeux olympiques. Au niveau régional, nous avons vu comment la localisation des sites de compétition se concentre en deux zones bien précises. L'une d'entre elles, la Seine-Saint-Denis bénéficiera des Jeux pour rattraper son retard par rapport au reste de la région. Enfin, la SOLIDEO s'est chargé de prendre en compte les préoccupations environnementales à l'échelle des bâtiments.

Dans l'étude d'impact qu'ils ont réalisée pour le dossier de candidature, deux catégories d'impacts avaient été définis par le Centre de Droit et d'Économie du Sport : les impacts tangibles dans lesquels sont inclus les infrastructures, et les impacts intangibles qui sont plus reliés aux bénéfices sociaux que peuvent apporter les Jeux olympiques. Dans cette édition des Jeux olympiques, l'accent a surtout été mis dans l'héritage et donc par conséquent dans l'environnement. Ainsi, en alignant et coordonnant les Jeux avec les stratégies de développement à long terme, les organisateurs s'assurent de

¹¹⁵ Recommandations de la WWF

laisser un héritage positif après le passage des Jeux dans la ville de Paris tout en faisant passer un message au reste du monde.

Les Jeux de Paris peuvent devenir les Jeux les plus verts de l'histoire mais ne seront pas irréprochables. Pour Dominique Perrault, il est certain que supprimer complètement l'empreinte carbone d'un bâtiment est une tâche de l'ordre de l'impossible. Selon lui, la durabilité du bâtiment ne consiste pas à construire sans qu'il y ait des répercussions directes sur l'environnement mais de concevoir un projet qui soit pérenne dans le temps. C'est pour cette raison que tout le projet du Village Olympique ne sera pas en bois ou en matériaux biosourcés contrairement à ce qui avait été dit.

Il ne s'agit ici que d'un détail mais depuis l'attribution des Jeux à la ville de Paris, nombreux engagements ont été repris à la baisse et nous ne sommes qu'à quatre ans du début des Jeux ! Ainsi, si des concessions commencent à être faites dès maintenant, quels autres engagements seront mis de côté lorsque nous serons à moins d'un an du début des jeux ? Louis Henaux, nous éclaire un peu à ce sujet : « *L'objectif principal c'est de finir à temps. Donc, lorsqu'il y a un point de blocage, nous ne pouvons pas nous permettre de nous éterniser sur ce point de blocage pendant trop longtemps* »¹¹⁶. C'est peut-être pour cela que nous pouvons déjà observer certains décalages entre le dossier de candidature et ce qui a été fait, les habitants de Saint-Denis peuvent en témoigner. Il est encore trop tôt pour établir un bilan des Jeux mais certains faits nous poussent à penser que le modèle proposé par Paris 2024 n'est pas encore le modèle compatible avec la transition socio-écologique souhaitée.

¹¹⁶ Entretien réalisé à Louis Henaux

III – REINVENTONS L'OLYMPISME

Dans les 110 pages que forment la Charte Olympique, texte contenant les principes fondateurs du Mouvement, le mot « environnement » n'est prononcé qu'une seule fois : « *Le rôle du CIO est d'encourager et soutenir une approche responsable des problèmes d'environnement, de promouvoir le développement durable dans le sport et d'exiger que les Jeux Olympiques soient organisés en conséquence* »¹¹⁷. Mais finalement, est-il raisonnable d'en attendre autant de cette organisation ? On pourrait alléguer qu'il ne s'agit pas d'une organisation internationale comme l'ONU ou le FMI dont le but est d'assurer une stabilité mondiale. En première partie, nous avons vu que son modèle de fonctionnement se rapprochait plus à celui d'une multinationale comme Nike. Or, personne ne demande à Nike d'arrêter la production de ses chaussures, personne ne manifeste pour que Nike cesse d'exister. Pour autant, le CIO est sous le feu de nombreuses critiques et cela vient d'une incongruence entre son identité juridique qui le définit en temps qu'organisme international et l'identité médiatique qu'il renvoie, qui est plus semblable à celle d'une entreprise. Le premier aspect fait appel aux raisons mêmes de la création de cette institution, c'est-à-dire, la transmission de valeurs comme la solidarité, l'entre-aide, la persévérance. Le deuxième rejoint plutôt ce en quoi l'organisation s'est convertie ou recherche : le spectacle, le divertissement, le profit.

Cette ambivalence porte à confusion et nous ramène à la question initiale : que pouvons-nous attendre du CIO ? La première chose à faire serait sans doute de lever le voile d'incertitude qui pèse sur l'identité du CIO. La deuxième, indépendamment de l'issue de la première, serait de revoir le modèle de fonctionnement du CIO. En effet, si elle se définit plus comme étant une organisation internationale à l'instar de l'OMS mais dans le sport, le modèle actuel ne lui convient pas car il ne corrobore pas le troisième pilier du mouvement olympique qui est l'environnement. De la même façon, si le CIO se considère plus comme une entreprise, son objectif devrait être de réduire les

¹¹⁷ Charte Olympique

émissions produites jusqu'à atteindre la neutralité dans l'empreinte carbone qu'elle génère.

Les Jeux de Paris serviront d'exemple pour montrer que des Jeux verts avec le modèle actuel sont hautement improbables. Paris 2024 aura mis en exergue de très bonnes initiatives comme le réemploi des infrastructures, la compacité spatiale des sites de compétition et des nouvelles méthodes constructives autour de la flexibilité des bâtiments et, à mon avis, Los Angeles 2028 s'inspirera de ses prédécesseurs. Cependant, les bavures environnementales et les non-dits sont toujours présents et ne risquent pas de disparaître de sitôt. Lors du débat du Journal de Saint-Denis, Matthieu Glaymann, proposait « *Un modèle économique qui ne soit pas basé sur le grand modèle capitaliste mais qui s'appuie sur les structures de l'ESS* »¹¹⁸. Comme dans toute la partie qui va suivre, mes propositions comme celle de Glaymann, ne doivent pas être vues comme la solution mais plutôt comme un élément sur lequel le nouveau modèle pourrait s'appuyer.

¹¹⁸ Propos de Matthieu Glaymann dans le débat en ligne proposé par l'émission le JSD part en live, le 18 octobre 2020

A. Au-delà de Paris 2024

« Le mouvement olympique est une bonne chose, les valeurs olympiques sont une bonne chose. Personne ne remet ça en question, la question qui se pose, et s'il est économiquement rentable pour les villes d'accueillir les Jeux Olympiques. Toute la littérature, tous les écrits non financés trouvent qu'il ne s'agit pas d'un bon investissement »

La question devient donc comment convertir les Jeux Olympiques en un investissement qui vaille le coup ? Tout d'abord, il faut arrêter de justifier la volonté d'accueillir les Jeux en prétextant des retombées économiques. Pour Paris 2024, par exemple, ils auront servi à accélérer les travaux du Grand Paris et certaines installations seront opérationnelles dès le début des Jeux au lieu de 2030 comme prévu initialement. Mais tout cela a un prix et le coût de vouloir comprimer en quatre ans un projet qui devait être fait en dix n'est pas négligeable. À mon sens, lorsqu'on souhaite accueillir les Jeux, c'est pour une question d'image, de spectacle et de prestige. Cette logique n'est pas la bonne lorsqu'elle pousse à la consommation mais elle pourrait l'être si l'image qu'elle renvoie est celle de la société que nous souhaitons construire. Lors de notre entretien, Pascal Gillon disait : *« Il faut une gouvernance « éclairée » pour que les Jeux soient bénéfiques pour un territoire. Mais cette organisation peut aussi être captée par des groupes d'intérêt qui vont profiter de l'événement pour le détourner à leur profit »*¹¹⁹

¹¹⁹ Entretien réalisé à Pascal Gillon

Les limites du modèle parisien

Les organisateurs de l'édition de Paris 2024 proposent des Jeux plus sobres et plus respectueux de l'environnement. Contrairement aux éditions précédentes il semblerait que les propositions faites dans le dossier de candidature vont être plus ou moins respectées. Plus généralement, il semblerait aussi que le concept global proposant un héritage à la ville, sera accompli. Néanmoins, nous pouvons nous poser certaines questions. Est-ce que cette édition va vraiment jusqu'au bout de sa pensée ? Le modèle de Paris 2024 n'est-il pas encore trop ancré dans la consommation et dans la recherche du profit ? Par exemple, les Jeux de Paris proposent un modèle économique basé en partie sur l'Économie Sociale et Solidaire. Grâce à la collaboration de l'association Les Canaux, l'objectif est de permettre aux entreprises de l'ESS de se positionner sur l'ensemble des secteurs qui participent à la mise en place des Jeux olympiques de Paris. Le but est de montrer qu'il est possible de concilier un haut niveau de prestations avec des exigences sociales et environnementales fortes. Mais qu'en est-il réellement de l'inclusion de ce type d'entreprise dans les Jeux ? Jusqu'à maintenant sur les 120 marchés qui ont été lancés (ce qui représente 2% de l'ensemble des marchés que vont offrir les Jeux !) uniquement 20% ont été alloués à des entreprises faisant partie de l'ESS. Il s'agit donc d'une infime part du marché, alors que nous n'en sommes qu'au début ! Par exemple, sur les quatre grandes infrastructures qui vont être construites, aucun chantier n'a encore été lancé. Alors, lorsque Nexity ou Eiffage devront faire appel à des sous-traitants, vont-ils vraiment compter sur les entreprises de l'ESS ?

Il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres. Même si les propositions et les actions mises en place pour rendre les Jeux sobres sont louables, celles-ci ne sont pas encore représentatives d'un ensemble cohérent. Bien sûr, il ne faut pas mésestimer ces initiatives qui vont bien au-delà de la

plantation massive d'arbres que proposaient les organisateurs de Rio 2016. Cependant, il est envisageable de viser plus loin. Tout d'abord, pour espérer pouvoir atteindre une sobriété optimale, c'est le modèle économique des Jeux dans son ensemble qu'il faudrait revisiter. Or, tant que les entreprises qui sponsorisent le CIO auront une main mise sur les Jeux, il sera très difficile pour les villes organisatrices de proposer une façon de faire complètement innovante. La publicité omniprésente dans le modèle actuel en est un exemple probant.

*« La publicité est le bras de l'hyperconsommation, du gaspillage, de l'obsolescence programmée et de la création de besoins superficiels. Durant les JO, les rues de la capitale seront massivement livrées à la réclame et à la propagande commerciale. »*¹²⁰

En effet, la loi olympique permet aux annonceurs d'installer de quelconques moyens publicitaires sur un rayon de 500 mètres autour des sites olympiques et ce, même sur les bâtiments classés au patrimoine historique ! De ce fait, comment prôner pour des Jeux sobres et respectueux si inconsciemment nous sommes submergés par de la publicité qui incite au contraire ? Les intérêts économiques liés aux Jeux olympiques sont très importants et c'est pour cela que le modèle nécessite d'être revu. Guy Drut, ex-ministre des Sports sous Jacques Chirac et membre du Comité international olympique, pense de la sorte et a récemment déclaré que le modèle proposé et construit par les organisateurs de Paris (dont il a fait partie) est « *obsolète, dépassé, déconnecté de la réalité.* » Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, il écrira une tribune pour France TV :

« Les Jeux olympiques et paralympiques ne font pas exception à ce nouveau contexte. Ils doivent eux aussi se réinventer. 2020 devait être une année olympique avec les Jeux de Tokyo, et marquer le début de notre olympiade, Paris

¹²⁰ Frédéric Viale dans Paris JO 2014, Mirage ou Miracle ?

2024. Il n'en sera rien : fort logiquement, et à raison, le CIO, d'un commun accord avec le Comité d'organisation des Jeux de Tokyo, a tranché pour leur report. Mais la réponse à cette crise peut-elle se traduire par le seul report de dates, sans que le modèle, tant économique qu'organisationnel, des Jeux soit également profondément repensé ?»¹²¹

L'ancien ministre des sports ne nie pas les apports positifs des Jeux olympiques. Ils sont « *un moment unique de paix universelle, de rencontres, de respect de l'autre... Ils ont vocation à réunir le monde. Ils sont le Sport* »¹²². Il défend plutôt l'idée que les Jeux olympiques doivent se réinventer et s'adapter à notre temps. L'idée et les valeurs derrière le concept des Jeux olympiques sont bons. Il faut seulement revoir les moyens de les mettre en place ; il faut aller au-delà de ce que propose actuellement Paris 2024.

Pour cela, il est nécessaire d'imaginer un nouveau modèle, une nouvelle façon d'organiser les Jeux olympiques. L'agenda 2020 a déjà posé les bases du changement en incitant les villes candidates à présenter un projet dont l'héritage serait au centre, en cherchant à réduire les coûts de candidature ainsi qu'un grand nombre d'autres propositions visant à reformer le mouvement olympique. De plus, un début de changement a été amorcé. Maintenant c'est au tour des villes candidates de montrer qu'il est possible de faire mieux en même temps que le CIO qui doit encourager et participer davantage à ces nouveaux changements.

Décentraliser les JO...

Le projet de Paris 2024 propose un modèle un peu différent pour les Jeux olympiques. Mais combien de villes peuvent se permettre de faire ce que

¹²¹ Guy Drut sur France Info

¹²² *Idem*

Paris envisage ? Los Angeles, ville hôte pour l'édition de 2028, dispose des infrastructures et de l'argent nécessaires à ce genre d'organisation. Tokyo, Beijing, Londres seraient aussi des villes capables d'assumer le modèle parisien. De cette façon, l'organisation des Jeux olympiques retomberait toujours sur les plus grandes villes et mégapoles. Or, les Jeux olympiques sont supposés être un événement ouvert à tous et le fait d'avoir uniquement des villes riches qui accueilleraient les Jeux irait à l'encontre des principes de base du Mouvement. Pour éviter cela, il est donc nécessaire d'agrandir l'éventail des villes pouvant accueillir les Jeux olympiques. À cette fin, il faudrait un modèle qui aille plus loin que ce qui a été proposé par les organisateurs de Paris 2024.

L'agenda 2020 requiert plus de durabilité et une plus grande considération de l'environnement lors de la conception des Jeux olympiques. Dans cet esprit, il est maintenant possible de candidater non seulement en tant que ville mais aussi en tant que région. D'autres compétitions sportives ont déjà adopté des idées semblables. Par exemple, l'Euro de football 2012 n'a pas été organisé par un seul pays mais par la Suisse et l'Autriche. Des mesures comme celles-ci permettraient à des petites entités qui, individuellement ne disposent pas de capital suffisant pour financer un tel événement, d'avoir la possibilité d'organiser et d'accueillir ce genre de compétitions. Les jeux doivent donc être ouverts aux nouvelles initiatives pour améliorer son rapport à l'environnement :

« Le CIO doit prouver qu'il prend au sérieux leur agenda 2020 afin de convertir les Jeux Olympiques en un événement durable et bénéfique pour la population. Si le CIO continue à prioriser les intérêts économiques et à « exploiter » les pays hôtes qui proposent des solutions alternatives, les Jeux Olympiques vont perdre toute leur crédibilité et n'auront aucune chance de survivre »¹²³

En partant de ce constat, le projet de Rhein Rhur City s'est basé sur le concept de décentralisation des épreuves pour proposer une candidature

¹²³ How Germany is rethinking the Olympics

originale pour les Jeux de 2032. Dans ce nouveau modèle proposé par une région allemande, il ne s'agit plus d'une seule ville qui accueille les Jeux olympiques mais de la région entière. De cette façon, les coûts sont partagés et le développement induit par ces événements profite à une zone plus étendue. Ce nouveau concept permet également de réutiliser plus facilement les constructions déjà présentes qui, dans l'état actuel, représente 90% des infrastructures nécessaires. En plus, les sites de compétitions déjà existants permettraient aux organisateurs « *d'accueillir des jeux de la façon la plus durable possible* »¹²⁴.

D'autres proposent de pousser cette idée de décentralisation des Jeux encore plus loin. C'est le cas de Paul Christeasen, professeur au Dartmouth College et expert dans la question olympique qui avance la possibilité de « mondialisé » les jeux olympiques :

« Il semble que les Jeux Olympiques sont devenus trop grand, trop couteux et trop compliqué pour être accueillis par une seule ville hôte. La solution ? Le comité International Olympique, le groupe dirigeant les Jeux Olympiques devrait choisir une ville différente pour chaque sport »

Cela bouleverserait complètement les traditions olympiques et notamment la réunion de tous les athlètes au sein d'une même ville ce qui, admettons-le, permet de créer une ambiance assez particulière et propice à la fête. Cependant, il est aussi vrai que 99% des personnes qui s'intéressent aux Jeux olympiques, le font via internet et donc ne perçoivent que des bribes de cette ambiance. Pour toutes ces personnes, l'expérience des Jeux olympiques restera inchangée si les sites sont répartis tout autour du globe. Ainsi, l'idée de décentraliser les Jeux olympiques ne semble pas si insensée.

¹²⁴ *Idem*

Les valeurs olympiques prônent pour le respect, la solidarité et la démocratisation du sport. Or, actuellement, toutes ces valeurs ont un prix dont peu de villes peuvent s'affranchir. Avec la décentralisation des sites de compétition, il y aurait sûrement plus de candidats et ces derniers accueilleraient les sports qui s'inscrivent le plus dans la tradition locale. De cette façon, on éviterait sûrement d'avoir des terrains de softball dans des pays qui ne pratiquent pas ce sport comme ce fut le cas à Athènes. Au contraire, ce serait une ville ayant réellement besoin de ce type d'infrastructures qui se proposerait candidate pour accueillir ce sport et qui profiterait de cette occasion pour développer ou rénover ses infrastructures. Dans cette configuration-là, tout le monde pourrait être gagnant, quitte à changer une des plus vieilles traditions des Jeux olympiques.

...ou fixer un site unique

La « décentralisation » des Jeux olympiques semble une alternative attrayante pour moderniser cet évènement mais ce n'est pas la seule solution envisageable. Une autre possibilité serait de revenir à une idée qui avait déjà été évoquée lors de la mise en place des Jeux olympiques modernes, celle de fixer le site de compétition. En effet, à la fin du 19^{ème} siècle, le baron de Coubertin et les autres membres du CIO s'étaient déjà interrogés sur la possibilité de choisir un endroit qui accueillerait périodiquement toutes les éditions de cette compétition. La ville d'Athènes leur semblait un bon choix à cause de son histoire et de son symbolisme. Finalement, l'idée fut rejetée sous prétexte que de cette façon les Jeux olympiques échoueraient dans leur volonté de démocratiser le sport mondialement. Ils optèrent donc pour un modèle plus itinérant de Jeux olympiques basé sur celui des Expositions Universelles.

Cependant, à la suite des récents échecs qu'a vécu le mouvement olympique et faisant écho à la diminution des villes souhaitant accueillir cet

évènement, ce débat revient peu à peu à l'ordre du jour. Comment peut-on faire de l'environnement le troisième pilier de l'olympisme si chaque édition est une catastrophe naturelle ? Comment faire revivre l'enthousiasme et l'envie d'accueillir les Jeux ? La réponse à ces questions est peut-être dans le titre de cette partie. Il est nécessaire de mettre en place un nouveau modèle qui permettrait une réelle révolution écologique (ce serait là un véritable héritage) et pour cela de revoir les fondements même de cette compétition. Wladimir Andreff, spécialiste de l'économie des Jeux olympiques s'est rendu compte depuis un certain temps que le problème ne résidait pas dans la façon dont les villes organisaient les Jeux mais plutôt dans la manière d'attribuer les Jeux et dans ses implications.

« De tels résultats conduisent à poser la question de savoir s'il ne conviendrait pas de mettre fin à l'attribution par enchère de l'organisation des Jeux à une ville candidate parmi des concurrentes [...] Une solution simple existe pour éviter l'enchère et la winner's curse : fixer une fois pour toute une localisation unique pour accueillir les J.O. d'été et une autre pour les J.O. d'hiver »¹²⁵

D'après l'économiste, la tendance à l'échec et au déficit budgétaire observée lors des dernières éditions conduit à penser qu'il faudrait arrêter ce système de sélection qui pousse les villes à s'endetter pour se voir attribuer un jeu. L'auteur propose une solution qui consiste à changer le modèle actuel des JO en fixant la localisation des Jeux à un site spécifique. Une solution qui, d'après Curt Nickisch, économiste, est envisageable car elle n'impliquerait pas forcément des pertes économiques pour le CIO.

« Le CIO devrait fixer un site ou peut être trouver un petit groupe d'endroits semi permanents pour accueillir les Jeux d'été et d'hiver. Cela permettrait au CIO de

¹²⁵ ANDREFF Wladimir, *Les dépassements de coût des Jeux Olympiques : Paris doit-elle candidater à n'importe quel prix ?*

générer autant de profits qu'actuellement et pour un coût bien moins élevé pour les villes hôtes. En résumé, ce changement pourrait renforcer la marque Olympique et aider à oublier quelques-unes des nombreuses histoires négatives qui ont eu lieu à Rio, Beijing et Sotchi. »¹²⁶

En fixant la ville hôte, de nombreux problèmes d'ordre économiques et environnementaux seraient résolus. Alors, pourquoi cette possibilité n'est pas encore envisagée par le CIO ? Les Jeux olympiques tels que nous les connaissons actuellement mettent en valeur une ville différente tous les quatre ans. Le spectacle et la nouveauté que cela produit en décuplent l'intérêt. Il semble donc contre-intuitif pour le CIO de vouloir se priver de tout cela. Si on pousse la réflexion dans ce sens, on pourrait rétorquer que le modèle actuel impose l'organisation d'un évènement sportif très complexe à une ville différente tous les quatre ans. Or, si la ville restait la même, si la majorité des dépenses en infrastructures étaient évitées, le spectacle proposé pourrait être encore plus grand et plus imposant.

¹²⁶ NICKISCH Curt, *The Olympics needs a new Business Model*

B. Scénarios

Cette dernière partie propose trois scénarios différents développés à partir d'idées que j'ai déjà pu exposer mais en laissant une place à l'imagination. Ces trois scénarios ont lieu dans un futur pas très lointain et font guise de conclusion de ce mémoire en laissant le lecteur s'approprier la fin qui lui semble la plus acceptable ou la possibilité à son tour d'imaginer un nouveau scénario.

Le sport comme philosophie de vie

*« Nous savons que jamais personne ne s'empare du pouvoir avec l'intention d'y renoncer. Le pouvoir n'est pas un moyen, il est une fin. On n'établit pas une dictature pour sauvegarder une révolution. On fait une révolution pour établir une dictature [...] Le pouvoir a pour objet le pouvoir. »*¹²⁷

Sur ces mots, Sylvain acheva la lecture de son livre. Il le déposa sur sa table de chevet mais resta pensif dans sa position semi-allongée. Ce n'était pas la première fois qu'il lisait ce livre, ni la deuxième... cependant chaque nouvelle lecture de ce roman le plongeait à nouveau dans un état second où pensées et réalité se mêlaient. Dans cette dystopie de Georges Orwell, une entité connue sous le nom de Big Brother contrôlait tous les aspects de la vie des travailleurs d'Oceania. Tous les faits et gestes étaient épiés, analysés et la moindre déviance dans le code de conduite supposait une reformation. Le contrôle qu'exerçait cette entité sur la population était telle qu'elle essayait même d'encadrer la façon de penser à travers l'imposition d'une nouvelle langue.

¹²⁷ ORWELL Georges, 1984

« Et s'il était en train de nous arriver la même chose ? pensa Sylvain, et si au lieu de nous contrôler par la langue et nos pensées, le CIO nous imposait le sport comme un système fondamental de vie ? Comme Big Brother, le CIO ne possède pas de visage, ni de distinction physique à laquelle se référer. De la même façon, le sport est un moyen d'expression qui peut être contrôlé... exactement comme le novlangue »

Le bruit du réveil le tira de ses pensées. S'il avait été dans la société que le livre décrivait, ses réflexions lui auraient valu un séjour au Ministère de l'Amour pour crime de pensée. Cette fois, il s'activa pour de bon et oublia momentanément ses divagations. C'était son premier jour à la fac. Ça faisait tellement longtemps qu'il attendait ce moment qu'il était hors de question qu'il soit en retard.

Comme la plupart des jeunes de son âge, il avait choisi de suivre une formation adaptée à la pratique du sport de haut niveau. Il pourrait donc enfin se consacrer à plein temps à sa vraie passion, le tennis. Malheureusement pour lui, il était obligé de suivre des cours de management d'entreprises sportives à côté sans quoi il n'était pas autorisé à s'entraîner pour devenir professionnel.

Il s'habilla en vitesse, mis deux raquettes dans son sac et sortit en courant de sa chambre située dans la résidence du campus. Il était à moins de deux minutes de l'endroit où se déroulait la première conférence de la semaine d'intégration mais il allait quand même réussir à être en retard. Le thème de cette intervention était « le sport comme une philosophie de vie » et Sylvain était curieux de voir ce qui allait être dit. En plus, le conférencier n'était ni plus ni moins que T. B, un représentant du CIO. Personne ne savait quel était son rôle exact au sein de l'organisation mais il en était le porte-parole le plus connu. C'était donc un immense honneur pour l'université de l'avoir comme intervenant ce jour-là.

Pour pouvoir accueillir T. B, deux faits ont sûrement joué en faveur de l'université. Le premier était la taille de l'université. La *International Sport Academy* accueillait chaque année plus de 20 000 étudiants qui pratiquaient une centaine de disciplines sportives différentes. C'était en quelque sort le Harvard du sport. Le deuxième était l'année particulière dans laquelle se déroulait cette rentrée. Il s'agissait du 150^{ème} anniversaire du Mouvement Olympique et à l'occasion un grand nombre d'évènements avaient lieu aux quatre coins du monde. La semaine d'intégration et donc cette conférence s'inscrivaient dans cette année de célébration et de promotion du sport.

Lorsque Sylvain arriva à l'amphithéâtre, la présentation avait déjà commencé. Il s'en voulait d'avoir pris son temps. À cause de cela, il ne trouverait pas de place assise mais surtout il aurait raté ne serait-ce qu'une minute de cette intervention qui, pour plusieurs raisons, était historique. T. B était là, au milieu de l'estrade, son intervention avait déjà débuté et les quelques milliers de personnes qui s'étaient réunies dans le plus grand amphi de l'ISA l'écoutaient attentivement :

- « Les bienfaits du sport sur notre organisme sont indéniables. Meilleur fonctionnement du système cardiaque, réduction de l'hypertension, amélioration de la circulation sanguine, prévention des problèmes d'articulation... une activité physique régulière permet au corps de fonctionner correctement. En plus, de la même façon que le corps agit sur notre physique, il opère également sur notre mental. Une pratique assidue du sport transmet une sensation de bien-être qui permet d'évacuer le stress et améliorer le sommeil. Ces qualités sont indiscutables et il est facile de nous accorder sur le fait que le sport d'une façon ou d'une autre, améliore notre santé. »

C'est bon, Sylvain avait juste manqué l'introduction. Il respira, soulagé, tandis que T. B poursuivait son discours qu'il semblait avoir appris et récité des centaines de fois :

- « Cependant, il existe une composante du sport sur laquelle l'unanimité n'est pas atteinte. Tandis que les uns vantent ses qualités sociales, d'autres (une minorité si je puis dire), soutiennent son caractère aliénant. En effet, il est possible d'attribuer au sport une composante sociale qui peut contribuer au développement de l'individu. Imaginons par exemple un adolescent qui intègre le club de football de son village. Ce dernier, au fur et à mesure que son équipe progresse dans le championnat, peut tisser des liens d'amitié et de solidarité avec les autres membres de l'équipe. Dans cette optique-là, le sport peut être vu comme un moyen d'intégration permettant de renforcer les liens d'appartenance sociale et c'est ce que prône le CIO depuis sa création. Malheureusement, tout le monde ne suit pas cette doxa. Certains perçoivent le sport comme un vecteur d'éducation, comme une pratique permettant d'encadrer la jeunesse. »

Sur ces mots, Sylvain se remémora alors le contenu d'un autre livre qu'il avait récemment consulté. Il traitait des dérives économiques, sociales et environnementales des Jeux olympiques et se focalisait sur l'édition de Paris 2024. Dans un des articles qui composaient ce petit pamphlet, Pierre Parlebas, sociologue français présentait la portée que peut avoir le sport dans une société : *« Le sport est présenté comme une activité « naturelle » alors qu'il s'agit d'une activité profondément « culturelle » qui peut être mise au service d'intérêts forts variés, parfois d'ailleurs contradictoires. Le sport est une activité de convention et c'est l'institution qui édicte le règlement fondateur de la logique*

interne, nettement orienté »¹²⁸. C'était exactement ce qu'était en train d'énoncer T. B mais il semblait prendre ses distances avec le penchant idéologique que pouvait véhiculer le sport. Selon lui, l'activité physique créait un style de vie « *fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels* »¹²⁹.

Sylvain s'exaspérait légèrement devant un tel discours. En assistant à cette conférence, il s'attendait à un peu plus que ces belles phrases auxquelles il était confronté depuis sa naissance. Il regarda autour de lui et s'aperçut à travers le regard des personnes qui l'entouraient qu'elles ne pensaient pas du tout comme lui. Au contraire, elles semblaient écouter ces paroles comme on écoute un prêche.

- « Le sport peut cependant jouer un rôle très important dans une culture, continua T. B. Chez les Grecs par exemple, les vertus du sport en tant qu'éducateur n'étaient pas inconnues et le modèle idéal était représenté comme un homme musclé et sportif. Cette acculturation du sport va encore plus loin, trop loin même, dans les régimes autoritaires de la première moitié du 20^{ème} siècle. L'exemple le plus notoire est celui des jeunesses hitlériennes. Selon l'idéologie fashiste, l'éducation de la jeunesse passe par le développement des compétences physiques et par la formation du caractère grâce au sport. Gilbert Krebs le disait, « *le discours national-socialiste sur la jeunesse intègre systématiquement les valeurs et les finalités traditionnellement propres au sport* »¹³⁰.

¹²⁸ PARLEBAS Pierre dans Paris JO 2024 : miracle ou mirage ?

¹²⁹ Charte Olympique

¹³⁰ KREBS, Gilbert. *Mise au pas et instrumentalisation de la jeunesse et du sport sous le 3e Reich* In : *Pour une histoire du sport et de la jeunesse*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2002

Ce genre d'appropriation du sport comme outil visant à encadrer la population a encouragé certains penseurs à critiquer le sport dans son rapport avec la société. Jean-Marie Brohm par exemple, sociologue et philosophe français, considère le sport comme un moyen de gouvernement, d'encadrement idéologique de la jeunesse. Il a donc développé la théorie critique du sport dans laquelle il explique que *« le sport est devenu un secteur d'accumulation de richesse, d'argent, et donc de capital. Le sport draine des sommes considérables, je dirais même, qu'aujourd'hui, c'est la vitrine la plus spectaculaire de la société marchande mondialisée. Le sport est devenu une marchandise-clé de cette société »*¹³¹.

Par chance, nous n'en sommes pas là. Nous avons compris que le sport ne pouvait pas véhiculer des idées politiques ou prétendre induire des comportements spécifiques. Le sport est une pratique qui doit se vivre pour elle-même et non pas à des fins imposées par quiconque, et c'est justement cette vision que nous, le CIO, essayons de démocratiser »

Ce discours rappelait à Sylvain le système de double-pensée qu'employait le Parti. Dans le roman d'Orwell, ce terme indiquait la capacité à faire accepter simultanément deux points de vue opposés et ainsi de mettre en veilleuse tout esprit critique. C'était exactement à quoi était en train de s'exercer T. B car son discours était loin de décrire la réalité des choses. Le sport possédait certes des vertus indéniables mais la promotion qu'en faisait le CIO n'était pas désintéressée et ne visait pas uniquement le bien-être des individus

¹³¹ Propos de Jean-Marie Brohm recueillis par Michel Gandilhon dans 1libertaire.free.fr

mais aussi son contrôle. Jusqu'à présent, Sylvain ne l'avait jamais vécu comme tel mais la confrontation du livre et du discours ne le laissait pas indifférent.

Dans le monde, la démocratisation du sport était venue de la main d'organisations comme le CIO. En France, le sport avait fortement été plébiscité pour ses bienfaits sur la santé mais aussi pour les valeurs positives qu'il inculquait. « Mais il n'y a pas que ça... » se disait Sylvain qui confrontait sans arrêt la réalité avec ses lectures récentes. Dans l'une d'entre elles, Jean-Marie Brohm que T. B. reprenait dans son discours, faisait une critique radicale du sport qu'il considérait un moyen d'encadrement idéologique, « *un moyen de pression vis-à-vis de l'opinion publique* »¹³². Il développait aussi le concept du sport comme marchandise-clé de la société marchande mondialisée. Un secteur visant donc uniquement l'accumulation de richesse et de capital. Sylvain n'était pas complètement d'accord avec l'approche économique marxiste du sociologue mais s'accordait avec Brohm sur le fait que le CIO était quand même très présent dans sa vie quotidienne.

Jusqu'à maintenant, cela n'avait pas supposé de problème pour Sylvain car pour lui le sport ne se limitait pas aux seules activités physiques qu'un individu réalisait dans son quotidien. Pour lui, le sport allait bien au-delà. Les grands événements comme la Coupe du Monde ou les Jeux olympiques rassemblaient des milliards de spectateurs devant leur télévision et faisaient rêver bon nombre d'entre eux. C'était pour cette raison que l'industrie du sport spectacle brassait des sommes colossales et que les contrats des sportifs englobaient des quantités d'argent de plus en plus exorbitantes. Les athlètes comme Federer, Kobe ou Bolt étaient les idoles de toute une génération... En fait, pour lui, le sport faisait partie intégrante de la société dans laquelle il vivait et était un élément central dans la vie de la majorité des gens. Il avait toujours

¹³² Jean Marie BROHM, *La violence sportive, une aliénation de masse*

connu le monde sous cette forme et ne s'était jamais demandé si cela avait toujours été de la sorte.

Depuis quelques années l'influence du CIO n'avait cessé de croître mais Sylvain y avait toujours vu le signe d'un changement positif dans le mode de vie et le comportement des gens. Cette organisation avait profité du fait de n'être sous l'emprise d'aucun gouvernement, d'aucune autorité juridique pour étendre son action dans de nombreux pays. Son influence était devenue telle que les pays étaient disposés à changer leurs lois afin de pouvoir accueillir les Jeux olympiques. Actuellement, cette organisation possédait dans chaque pays, un comité national olympique dont l'objectif était de répandre et de démocratiser le sport dans le pays. Uniquement en France, le Comité Olympique National et Sportif Français, regroupait 107 fédérations sportives qui rassemblaient plus de 180 000 associations sportives. Au total, c'étaient 16 millions de licenciés qui se retrouvaient sous l'égide du CNO. Mais ça ne s'arrêtait pas là. Cette immense structure s'était déconcentrée à son tour en filiales plus petites qui englobaient des territoires plus restreints : le CRO pour les régions et le CDO pour les départements. Sans que personne ne s'en rende compte, le CIO avait tissé un maillage de filières et de sous-filières présent dans tout le territoire français et dans de nombreux autres pays. « Comme Big Brother dans 1984, le CIO se trouve de partout » se faisait la remarque Sylvain.

Il se souvint alors d'un autre récit qu'il avait lu il y a quelques années. Dans le livre *W ou le souvenir d'enfance* de Georges Perec, ce dernier décrivait une île nommée W mue par un idéal sportif. Cet idéal était fortement embrassé par ses habitants qui, tous les jours participaient à des compétitions où seule la victoire comptait. La société de l'île fonctionnait et s'articulait grâce au sport. À l'époque, il y avait eu une société idéale où la seule chose qui comptait était le sport. Aujourd'hui, sa vision n'était pas aussi optimiste à ce sujet. « Serait-il possible que nous soyons arrivés à cette société ? » s'interrogeait-il. « Ce n'est pas tout à fait pareil » se disait-il. Cependant, l'omniprésence du CIO et

l'industrie du sport possédaient déjà une énorme influence qui laissait entrevoir autre chose.

Peu à peu, Sylvain commençait à réaliser que la vie qu'il avait vécue et que sa présence même dans l'amphithéâtre, n'avait pas été un choix mais une imposition. Insidieusement, le CIO avait réussi à instaurer son modèle sociétal. Les horaires des écoles étaient aménagés afin de permettre aux enfants la pratique régulière d'un sport en après-midi. Sylvain avait passé une grande partie de son enfance et de son adolescence en alternant école et court de tennis. De la même façon, aujourd'hui les adultes s'empressaient de sortir de leur travail pour aller faire leur séance de sport journalière. C'était devenu une sorte de rite auquel tout le monde avait adhéré. Même pendant leur temps libre les gens aimaient regarder les professionnels à la télévision. Les paris sportifs avaient aussi pris une importance considérable et plus globalement un grand pan de l'économie était tourné vers le sport-business. Le CIO soucieux de perpétuer cette globalisation massive du sport, injectait une grande partie de ses bénéfices dans les CNO qui à leurs tours redistribuaient l'argent aux CDO et CRO pour promouvoir encore plus cette pratique à l'échelle des villes et des communes. Ce système se perpétuait grâce aux plus petits qui s'entraînaient en espérant pouvoir atteindre un jour le niveau de leur idole ou du moins de pouvoir participer aux Jeux olympiques.

Une nouvelle réalité était en train de s'imposer à Sylvain. Une réalité où le sport n'était pas seulement le moyen d'atteindre l'excellence à titre personnel ou une philosophie de vie comme le réclamait T.B, mais aussi une couverture pour le CIO qui orchestrait dans l'ombre afin d'assouvir ses intérêts personnels. Perdu dans ses pensées, il manqua la plus grande partie du discours de T. B. Ce ne fut que lorsque ce dernier arriva à la conclusion de son intervention que le jeune joueur de tennis se remit à suivre ses paroles :

« Nous devons à tout prix éviter de retomber dans une société qui prône l'exaltation de soi ou la supériorité face à autrui à travers le sport. La société de demain, celle que nous, le CIO, nous efforçons de promouvoir, c'est une société où les exploits individuels et les victoires seraient célébrés. Pour autant, il ne faut pas penser que les échecs sont proscrits car si on ne tombe pas, on ne peut pas se relever par la suite et comme l'a si bien dit le père fondateur des Jeux olympiques « *l'important, c'est moins de gagner que de prendre part* ». Et nous, le CIO actuel, continuons à embrasser ce principe fondamental. Pour cette raison et pour tout ce qui a été dit, nous souhaitons que la pratique du sport se renforce encore plus et devienne un vrai vecteur dans nos vies. Le sport est et doit continuer à être l'élément central autour duquel tourne notre société et vous, ici présents, êtes les sportifs et les piliers de la société de demain. Ceux qui donneront envie aux plus jeunes d'emprunter cette voie, d'embrasser cette philosophie, de suivre votre trace. Faites des efforts, améliorez-vous, transmettez le sport et nous vivrons idéalement ! »

L'auditorium éclata en applaudissement. La plupart des présents étaient des jeunes sportifs comme Sylvain à qui on promettait un futur radieux. Mais contrairement à l'assemblée Sylvain était l'un des rares à ne pas s'être levé. Quelque chose l'avait interpellé dans ce discours qui finalement ressemblait plus à de la propagande qu'à une introduction à la vie universitaire. En fait, il se rendait compte qu'il était en phase de devenir une pièce maîtresse d'un rouage qu'avait mis en place le CIO. C'était à cause de personnes comme lui, des futurs champions, que ce système marchait si bien.

Comment faire autrement ? Quelle autre voie pouvait-il emprunter ? Il jouait au tennis depuis son plus jeune âge et ne se voyait pas faire autre chose. Il avait 18 ans, un avenir prometteur dans la carrière sportive et sûrement quelques médailles à gagner aux prochains Jeux olympiques. Comment imaginer une vie où le sport n'aurait plus aucune importance pour lui ? Sylvain était confus. Il allait entamer un nouveau cycle dans sa vie, celui dont il avait toujours

rêvé, celui qui l'avait poussé à autant s'entraîner, donc logiquement il devrait se sentir heureux. Étrangement, il ne savait plus si c'était vraiment lui qui avait voulu en arriver là.

Changer pour rester pareil

Nous avons vu dans un premier scénario, purement fictionnel, comment le sport et plus concrètement le sport business pourrait prendre le contrôle de notre société si celui-ci continuait à se développer. Il est cependant fort peu probable qu'une telle chose arrive. Ce scénario, au contraire, développe une idée plus plausible sur la place du sport spectacle dans notre société. Et si malgré tous les avertissements d'institutions comme l'ADEME, le GIEC... malgré toutes les recommandations des scientifiques rien ne venait à changer ? De nos jours, tout le monde, des États au citoyen lambda, est régi par le capital. Les États creusent leur déficit public pour pouvoir subvenir aux besoins de population, les entreprises sont dans une recherche constante du bénéfice et de la productivité, et le peuple est entraîné par un credo consumériste relayé par la publicité, les médias et parfois même l'État. Dans ce contexte, il est devenu même difficile d'imaginer une autre façon de vivre ou dans un monde plus sobre et plus durable. Ce scénario développe cette idée, celle d'une société et d'un sport qui ont du mal à changer et qui pour leur commodité n'entreprennent que des modifications de surface.

M. B était en retard. Il avait pris son temps lors du déjeuner avec Hamad Al-Nasser. C'était un très gros client. Il était donc normal de le faire passer avant les petites affaires du quotidien. En plus, le PDG de la plus grande compagnie pétrolière d'Arabie Saoudite lui avait proposé une offre pour le moins alléchante : un chèque composé de nombreux zéros en échange d'un petit coup de pouce lors de l'élection de la ville-hôte pour l'édition de 2040. L'idée était irrésistiblement séduisante. Pendant son trajet qui le conduisait au siège du CIO à Lausanne, M. B évaluait les pour et les contres de cette opération.

Il s'était écoulé treize ans depuis les Jeux olympiques de Tokyo et neuf ans depuis ceux de Paris. Ces deux évènements avaient été une « réussite absolue » pour l'organisation présidée par M.B qui, après la crise que le CIO traversait à cette époque, ne pouvait que s'en réjouir. Grâce au spectacle proposé par ces deux ville-mondes et à la bonne campagne de communication menée avant et pendant les Jeux, l'organisation suisse avait pu montrer au monde entier qu'avec un peu de bonne volonté de la part des villes-hôtes les Jeux pouvaient parfaitement s'inscrire dans une démarche durable et sobre. « Ce n'était pas gagné » pensa M. B. qui se souvenait des critiques que suscitait le simple mot, Jeux olympiques, au début de la dernière décennie. Les organisateurs de Tokyo avaient réussi tant bien que mal à sauver l'édition de 2020 qui finalement eut lieu en 2021 mais c'était surtout aux organisateurs de Paris à qui le CIO devait une fière chandelle.

Le COJOP présidé par Tony Estanguet, avait réussi à faire passer aux yeux du monde l'édition de Paris 2024 comme un évènement qui prenait une part importante dans la transition écologique. En combinant une politique de réemploi d'infrastructures sportives, des nouvelles constructions en bois et des partenariats avec des associations écologiques comme WWF, le comité organisateur parisien a voulu montrer la sensibilité environnementale de cette édition. Et le mieux, c'est qu'ils avaient réussi. M. B se remémorait comment à la suite de ce succès médiatique, il s'était réuni d'urgence avec les vice-présidents de la commission exécutive du CIO pour décider de la stratégie à emprunter.

- C'est maintenant ou jamais, s'exclamait M. Y, un célèbre dirigeant sportif chinois. Paris nous a offert une possibilité que nous croyions impossible. Il nous faut saisir cette occasion !
- C'est encore trop tôt à mon avis, ils ne vont pas y croire, rétorquait Mme D, les gens ne sont pas dupes.

- Vous semblez avoir oublié notre pouvoir de persuasion Mme D, renchérissait M. C, nous l'avons déjà fait en 1936 après les Jeux de Berlin et en 68 après le scandale du « Black Power ». Une bonne campagne marketing et le tour est joué, je peux vous l'assurer.
- Ça va nous retomber dessus.... Vous vous souvenez de la campagne publicitaire de Saudi Aramco ? Celle où ils avaient essayé de faire passer le pétrole pour de l'énergie durable ? L'entreprise s'était fait condamner par l'ASA et a pris un gros coup au sein de l'avis public.
- Essayer de faire passer le pétrole comme énergie durable... c'est quand même osé, disait M. C en rigolant, nous essayerons de faire en sorte d'être un peu plus subtils que les saoudiens.
- Tant que nous avons encore le soutien de nos sponsors et tant que le souvenir des Jeux de Paris est récent, je pense qu'il est temps de changer l'opinion publique, repris M. Y que ce genre de digressions agaçait profondément.

Finalement, ce fut M. B, le président qui trancha et décida d'adopter une stratégie progressive : dans un premier temps, ils vanteraient les bienfaits et les qualités de l'organisation de Paris 2024 mais ça ne serait qu'après le succès des Jeux de Los Angeles en 2028 qu'ils insisteraient vraiment sur la transformation écologique opérée au sein de l'organisation.

Neuf ans plus tard, dans sa berline noire, M. B se félicitait d'avoir pris cette décision. Depuis, l'avis général avait changé peu à peu. Maintenant il

semblerait que ce n'étaient pas les contraintes imposées par le CIO qui vouaient les villes comme Athènes, Pékin ou Rio à trop dépenser et à se retrouver avec des éléphants blancs, mais c'était l'organisation qui n'avait pas été optimale lors de ces éditions. Tokyo et surtout Paris avaient démontré au monde que les Jeux olympiques pouvaient correspondre aux intentions portées pendant la phase de candidature.

Paris, tout en proposant une organisation plus sobre et respectueuse, avait su relever le défi d'organiser les « *jeux les plus verts de l'histoire* » et c'est dans cette optique qu'ils axèrent leur stratégie de communication. Lentement mais inexorablement les interrogations sur l'utilité des Jeux olympiques dans la société, s'étaient estompées grâce à leurs spots publicitaires et leur campagne médiatique. Les budgets démesurés et les promesses utopiques ne faisaient plus partie de l'imaginaire collectif qu'on associait au Jeux olympiques. Désormais, c'étaient plutôt des expressions comme budget raisonnable, réemploi des infrastructures déjà existantes, constructions durables, nation soudée autour d'un projet commun... qui étaient associées aux Jeux ; tel avait été le point de vue qu'ils avaient décidé de mettre en avant et que les médias avaient colporté par la suite. À partir de Paris, il n'y avait plus de stades abandonnés, de populations « exilées » ou de dépenses hors du commun, à faire ressortir pour attaquer l'innocuité des Jeux olympiques.

Los Angeles confirma cette nouvelle tendance en 2028, ce qui permit au CIO de passer à la deuxième phase de sa stratégie de communication. Ainsi, le CIO écrivit un nouvel Agenda 21 avec des propos moins dithyrambiques mais proposant des actions concrètes. Ils créèrent aussi une commission transition socio-écologique chargée de valider la cohérence des projets candidats au niveau environnemental puis de réaliser un suivi pendant les sept ans de préparation des Jeux olympiques. Tout avait été parfaitement mis en place pour redorer le blason du Mouvement olympique qui avait été terni par l'incompétence de certains comités organisateurs.

En repensant à tout cela, M. B. émit un soupir de soulagement. Ça n'avait pas été facile. La décision était risquée mais finalement tout s'était bien passé. Sa voiture arriva enfin devant le siège du CIO dans le domaine de Vidy. « Ils croient vraiment que nous sommes de bons samaritains », rumina le président du CIO en regardant son bâtiment. Son secrétaire l'attendait au seuil de la porte d'entrée. Il avait l'air accablé.

- M. B, M. B, répéta le secrétaire avec une pointe de désespération dans la voix, vous avez raté trois de vos rendez-vous prévus pour aujourd'hui dont un avec l'association DJUSS que vous aviez promis de recevoir il y a déjà quelques mois, et vous êtes en retard pour la réunion de la commission exécutive !
- Vous leur avez dit que j'avais eu un imprévu d'ordre familial ?
- Oui, comme d'habitude mais c'est déjà la deuxième....
- Ça sera bon alors. Rappelez-moi plutôt le nom de cette association et l'objet de leur visite
- Des Jeux mais Un Seul Site, d'acronyme DJUSS, prône la mise en place d'un site de compétition unique pour les Jeux olympiques d'été et d'hiver ainsi que...
- C'est bon, je m'en souviens, trancha M. B.

En se dirigeant vers la salle de réunion, le président passa en revue tout ce qu'il savait sur cette association. Après des années passées dos au mur, le CIO qu'il dirigeait déjà à l'époque, put enfin respirer avec soulagement. En 2025, lors des élections pour la ville-hôte de l'édition de 2032 plusieurs villes avaient candidaté, convaincues que des Jeux en accord avec les préoccupations de

l'époque étaient réalisables. Et tout cela grâce à Paris, la ville qui avait vu naître les Jeux olympiques modernes, avait su, plus d'un siècle plus tard, redonner une nouvelle vie à cette institution et à cet événement. Les Jeux désormais n'étaient plus perçus comme une catastrophe écologique mais comme ce qu'ils étaient avant, un moment de cohésion, de surpassement et d'intégration.

Cependant, il y avait toujours des personnes qui n'étaient pas satisfaites du rendement écologique des Jeux. L'association DJUSS était de ceux-là et comme des vieux séniles, venait lui radoter la même histoire chaque année. Et chaque année, il faisait l'effort de les écouter et leur promettait de prendre en considération leur demande malgré la complexité que cela supposait de changer les traditions centenaires du Mouvement olympique.

Les divagations du président furent interrompues lors de son arrivée à la salle de réunion. Là-bas l'attendait la commission exécutive dans son ensemble. Membres de la royauté, anciens professionnels sportifs, hommes d'affaires à succès... quinze personnes appartenant aux plus hautes sphères de pouvoir et de décision s'était réunies pour discuter de la proposition faite par M. Al-Nasser à M. B quelques heures auparavant. Le silence régnait dans la salle. Tous étaient curieux de savoir qu'elle avait été l'offre du saoudien. M.B prit quand même son temps pour rejoindre sa place au bout de la table. Il s'assit, but une gorgée d'eau du verre posé devant lui et prit la parole :

« Les Jeux de Paris 2024 ont marqué un début et une fin pour nous, dirigeants du CIO. Nous avons compris que nous ne pouvions plus nous contenter de faire du greenwashing de façade et que nous devons aussi nous montrer cohérents dans nos actions pour ne pas perdre le soutien de l'opinion publique. C'est pour cela que nous avons décidé de choisir uniquement des villes qui pourraient reprendre en partie la façon de faire de Paris. Les plus petites villes ou les villes en voie de développement n'ont plus leur place dans notre nouvelle politique. Officiellement, elles peuvent continuer à candidater,

officieusement nous savons tous, ici présents, qu'elles n'ont pas la moindre chance d'être élues »

M. B fit une légère pause. Il savait pertinemment que son auditoire n'avait que faire de cette histoire et qu'ils commençaient à s'impatienter mais dans son for intérieur il trouvait la situation amusante. Il poursuivit donc son long rappel :

- « De la même façon, nous avons exclu de façon officieuse les villes appartenant à des régimes moins démocratiques comme la Chine, la Corée du Nord ou la Russie. Nous ne pouvions plus tolérer que des États profitent de nos Jeux pour réaliser des démonstrations de puissance. Cette décision avait été difficile à prendre car généralement, c'était ce genre de pays qui offraient les spectacles les plus grandioses mais les 50 milliards de dollars dépensés à cet effet n'étaient plus acceptable par l'opinion publique. Nous n'avons pas eu d'autres choix que de refuser ce type de proposition »

Son public commençait à se crisper. Tous étaient au courant de cette histoire, la plupart d'entre eux était déjà là quand ces décisions avaient été prises.

« Cependant, d'autres genre de propositions peuvent être acceptées, continua M. B, j'ai pu échanger quelques mots aujourd'hui avec notre ami M. Al-Nasser qui souhaite faire part d'une généreuse donation au CIO afin de promouvoir le sport au Moyen-Orient.»

Ils savaient tous très bien ce que le terme « donation » impliquait en retour. Influence, échanges de faveurs, petits coups de pression... tous les moyens étaient permis pour orienter le choix des autres membres du CIO envers la ville-hôte saoudienne. Mais cela n'était que la basse besogne à réaliser, ce qui intéressaient vraiment les membres ici présents, c'était la somme qu'ils allaient toucher en retour.

« Bien sûr, si nous choisissons cette option comme ville-hôte pour 2040, nous pouvons être sûrs que les journalistes en feront un scandale et que nous serons dans le viseur de l'opinion publique. Nous avons donc une décision à prendre. M. B fit une pause pour observer son auditoire, ils attendaient tous l'information essentielle de ce projet »

Un court silence s'installa dans la salle de réunion. Il fut très vite interrompu par le bruit des conversations entre voisins de table. Après une courte concertation avec son collègue de droite, M. Y éleva sa voix pour demander ce à quoi tout le monde pensait :

- M. B, commença-t-il, arrêtez de tourner autour du pot. De quelle somme parlons-nous ?
- Nous parlons d'une quantité d'argent telle que vous aurez du mal à le faire passer pour l'héritage de votre tante, ironisa le président. Il fit une dernière pause pour se délecter de l'attente de son audience et reprit, nous parlons de 360 millions d'euros soit 25 millions par personne ici présente.

Un murmure général envahit aussitôt la salle. Jamais une telle somme d'argent n'avait été proposée au CIO. C'était affolant.

- Des Jeux olympiques en Arabie Saoudite en 2040 ? se questionna de façon rhétorique Mme D. Personne n'y croira. Nous avons déjà eu du mal à nous relancer il y a quelques années, nous ne pouvons pas nous permettre un tel affront à l'environnement. Nous parlons quand même du premier pays exportateur de pétrole, d'un pays où la religion majoritaire est conflictuelle avec les droits les plus fondamentaux, un pays situé dans un désert ! Vous vous souvenez du scandale qu'avait provoqué la Coupe du Monde au Qatar en 2022 ? Notre position en faveur de la protection de l'environnement

n'est pas encore assez consolidée dans la conscience collective pour supporter une affaire comme celle-là.

- Nous avons quand même changé tous nos textes, répondit M. Y, à qui la somme paraissait dérisoire et hors de toutes hésitations, les trois dernières éditions se sont bien déroulées et les gens oublient vite. Ils consomment avec délice nos Jeux qu'ils critiquaient et abhorraient il y a seulement quelques années. En profitant de notre spectacle et du futur vert que nous proposons, ils ont oublié nos erreurs du passé jusqu'à les faire disparaître de la mémoire collective. Les Jeux de 2040 auront lieu dans sept ans, nous avons encore le temps de renforcer notre posture.
- M. Y a raison, intervint M. B, notre positionnement en faveur de l'écologie ne date pas d'hier. Je doute de la remise en question de notre modèle si le sujet est amené à la population avec délicatesse et sous le bon angle de vue. D'ailleurs, nous profiterons de cette occasion pour affirmer définitivement notre considération inconditionnelle de l'environnement et notre rôle de moteur dans la transition socio-écologique. En organisant des Jeux sobres et durables dans un pays où les exportations d'énergies fossiles sont la partie la plus importante du PIB, nous montrerons une fois pour toute que nous avons changé.

De cette façon, les Jeux Olympiques, sous un nouveau vernis d'écologisation, purent continuer leur cours. Mais qu'en était-il réellement de ces Jeux dits durables et respectueux de l'environnement ? Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de Paris 2024 avait-il vraiment réussi à mettre en place des Jeux verts ? Beaucoup de questions se posaient et les réponses n'étaient pas

faciles à trouver car elles étaient contraires à ce que diffusaient les médias. Mais en creusant un peu, il était possible de s'apercevoir de l'immense supercherie qui avait été mise en place depuis quelques années.

Sous couvert de grands textes et discours d'intentions comme l'Agenda 21 du Mouvement olympique, le Guide sur le Sport, l'Environnement et le Développement Durable, la Durabilité par le Sport ou encore le « récent » Agenda olympique 2020, le CIO s'était doté d'une aura environnementale destinée à légitimer les Jeux auprès du monde. Jusqu'à l'édition de Tokyo, il ne s'agissait que de poudre aux yeux mais l'édition de Paris montra qu'il était possible de faire des Jeux qui, en apparence, s'inscrivaient dans la transition socio-écologique.

Nous ne remettons pas en cause la bonne volonté du COJOP présidé par Tony Estanguet, de la SOLIDEO chargée de faire des Jeux Olympiques un héritage durable pour la ville de Paris ou encore de la mairie de Paris qui avait accepté d'accueillir les Jeux pour faire de Paris un exemple en matière de durabilité... Non, ces acteurs se sont positionnés autour d'une logique qu'ils n'ont pas choisi et qui leur a été imposée. Nous nous questionnons plutôt sur la capacité intrinsèque des Jeux olympiques à produire un événement soucieux de l'environnement.

Dans ce scénario, en 2040, les Jeux olympiques colportent encore des valeurs propres à la logique capitaliste et consumériste. Ce qui n'a pas empêché les Jeux de Paris d'être, en comparaison avec toutes les éditions précédentes, les Jeux les plus verts de l'histoire (sans doute faute d'autres éditions avec lesquelles pouvoir se comparer). Mais, ils ne s'inscrivent dans aucune transition. Au contraire, Paris 2024 n'a pas été l'édition du renouveau mais de la consolidation. Comme d'habitude, le sport spectacle a été à son apogée pendant la trentaine olympique mais ça s'est passé au détriment par exemple du Parc Georges Valbon normalement classé Natura 2000 ou des habitants dionysiens qui ont dû se

déplacer à cause de la gentrification engendrée par le village olympique... et ça, personne n'en avait parlé car les bâtiments construits sur le Parc ou à Saint-Denis étaient exemplaires en termes de durabilité et de respect de l'environnement. Personne n'avait non plus parlé de l'artificialisation massive des sols qui avait eu lieu, du déplacement des 15 000 athlètes et des 3 000 journalistes ou encore de la publicité omniprésente des sponsors du CIO (soda, automobiles, chimie...). On nous a vendu des Jeux verts mais en filigrane, ce sont les valeurs marchandes qui ont continué à être relayées.

À travers sa couverture environnementale, le CIO a réussi à faire passer ses propres intérêts financiers. Paris a réussi à perpétuer un modèle organisationnel des Jeux olympiques qui va à l'encontre de sur quoi elle a construit l'édition de 2024. En 2028, Los Angeles a repris le flambeau et, suivant le guide des bonnes pratiques que transmet le CIO à chaque ville-hôte qui reprend les éléments qui ont bien marché pour les éditions antérieures, a repris la nouvelle version des Jeux verts signée Paris 2024.

À la fin de l'intervention du président Thomas Bach, l'ambiance dans la salle de réunion était à la fête. Ils se regardaient tous avec des yeux brillants, les 25 millions d'euros étaient mirobolants. Les dirigeants du CIO se réjouissaient et se gargarisaient de la situation, rien n'avait changé donc tout allait pour le mieux.

Quand l'environnement devient prioritaire

« *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger que nous attendons notre diner mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité mais à leur égoïsme* »¹³³. Dans son livre, Adam Smith présente l'égoïsme comme moteur de la vie économique. Il défend aussi l'idée qu'en poursuivant ses intérêts économiques personnels, un individu recherche en réalité son bien-être. De là, est né le libéralisme économique que nous connaissons aujourd'hui avec le libre-échange, la liberté d'entreprise, la consommation... Malheureusement, de nos jours, l'égoïsme a débordé de la sphère économique et a impacté notre vie sociale de façon profonde. En modifiant notre manière de vivre, il a également eu des répercussions sur notre environnement qui se voit de plus en plus affecté par un libéralisme soucieux de générer du profit au détriment du monde dans lequel on vit.

L'environnement en est donc l'un des premiers affectés et pour pallier à ça, l'homme a réfléchi à plusieurs alternatives. Il a tout d'abord inventé ce que nous appelons la croissance verte. Cette théorie économique et politique, vise à ce que les actifs naturels fournissent de façon durable tout leur potentiel marchand tout en continuant à dégager des profits économiques. Dans cette nouvelle conception, l'économie serait donc au même niveau de priorité que l'environnement. Comme lorsqu'on parle de Jeux écologiques, certains voient dans la croissance verte un oxymore, deux façons de faire qui ne peuvent se concilier. Selon eux, l'économie doit impérativement passer après la préservation de l'environnement. Pour y arriver, il serait donc nécessaire un objectif de décroissance qui va complètement à l'encontre du libéralisme économique car elle remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses conduit au bien-être social. Cette deuxième théorie vise plutôt à

¹³³ SMITH Adam, La Recherche de la Nature et les Causes de la Richesse des Nations

réduire la production de biens et de services dans l'objectif de protéger notre cadre de vie.

Si tout le monde n'est pas d'accord sur le chemin à suivre pendant les prochaines décennies, une chose est pourtant claire : notre modèle économique actuel n'est plus soutenable à long terme. De la même façon, le modèle des Jeux olympiques qui s'inscrit dans cette logique marchande doit changer. Le CIO est toujours en quête du spectacle le plus fastueux, celui dont les personnes se souviendront le plus, celui qui leur rapportera le plus. Cette logique, même si elle est compréhensible parce qu'elle est induite par la société de consommation dans laquelle nous vivons, n'est pas adaptée aux changements qui adviennent.

Ainsi, pour essayer de faire les choses différemment, l'édition de Paris 2024 propose un modèle différent pour les Jeux olympiques. Un modèle qui se veut plus en accord avec notre temps. Alignement sur les accords de Paris, objectif de réduction de CO2, peu de nouvelles constructions... tout semble être mis en œuvre pour organiser des Jeux olympiques respectueux et sobres. Si les Jeux antérieurs étaient plutôt dans une logique économique libérale, Paris 2024 serait plus dans la croissance verte. Ce n'est donc pas suffisant. Même si l'édition de 2024 est un franc succès, qui va s'assurer que les prochaines villes vont faire pareil ? Si un pays comme la Russie propose 20 milliards d'euros pour organiser des jeux somptueux, qui va empêcher le CIO d'accepter cette offre ? L'édition de Paris pourrait être un succès sans répercussions. Les ville-hôtes verraient toujours cet évènement comme un catalyseur qui leur permettrait d'accélérer tel projet d'urbanisme ou d'améliorer tel système de transport.

Pour changer le modèle des Jeux olympiques, il ne suffit pas de faire comme Paris. Il faut penser plus grand, dans une logique complètement différente. Pour certain, la solution est simple : faire disparaître les Jeux olympiques. Mais, nous savons tous qu'une telle mesure est très difficile à

réaliser. À mon sens, il faudrait plutôt changer une partie de l'identité des Jeux, de l'adapter à notre temps et donc de modifier quelques-unes des traditions qui les composent. Des traditions qui, pour rappel, datent du 19^{ème} siècle. Personne n'en voudra au CIO si celui-ci décide de moderniser des concepts décidés par Pierre de Coubertin en 1894. En quelques sortes, le CIO a déjà réussi à démocratiser le sport dans le monde, le legs du baron a été respecté et ses objectifs ont été atteints. Alors, pourquoi ne pas commencer à faire autrement ?

Afin d'adapter les Jeux olympiques aux objectifs actuels, la première mesure qui pourrait être prise serait celle de fixer la localisation des Jeux olympiques. Lors d'un entretien réalisé avec le géographe Pascal Gillon, celui-ci évoquait l'idée suivante : "*Néanmoins, je dirais que l'essence même du système n'est pas du tout durable de ce point de vue-là. Si vous voulez réduire tout ça, la logique aurait été, et c'était la discussion qui a eu lieu au tout début des Jeux, de prendre un endroit où faire les Jeux, et tous les 4 ans vous faites les jeux à cet endroit. Vous rentabilisez les équipements, vous les améliorez et tous les 4 ans vous pouvez les faire évoluer* »¹³⁴. Le nouveau modèle pourrait se baser sur la mise en place d'un lieu unique qui accueillerait les Jeux olympiques tous les quatre ans. Si maintenant cette décision nous paraît bizarre, il est bon à savoir que ce débat n'est pas nouveau. En effet, au moment de remettre en place les Jeux olympiques, le baron Pierre de Coubertin eut cette discussion avec les autres membres du CIO de l'époque. Finalement, dans une optique de démocratisation du sport, ils optèrent pour changer d'endroit tous les quatre ans.

Mais maintenant que le sport est plus ou moins globalisé, il serait envisageable de se rapprocher encore plus des Jeux Antiques qui avaient lieu, eux, dans un seul et même endroit. Dans cette optique, il ne serait pas étrange de se résoudre à fixer un endroit qui se convertirait en l'Olympie des Jeux

¹³⁴ Entretien réalisé à Pascal Gillon

olympiques modernes. En plus, les avantages de cette nouvelle organisation seraient indéniables. Plus besoin de construire de nouveaux hôtels ou logements pour les sportifs, plus besoin de bâtir de nouvelles installations sportives... tout serait construit une seule fois puis réutilisé périodiquement. Nous enlèverions ainsi tous les coûts de construction et il n'y aurait plus qu'à rénover et moderniser les stades au fur et à mesure que la technologie progresse, la différence de coûts serait colossale ! En plus, parallèlement aux Jeux, les installations pourraient accueillir d'autres compétitions sportives nationales et internationales, ou tout simplement se convertir en un centre d'entraînement pour sportifs.

Inévitablement, deux problèmes s'opposent à cela : les émissions de GES liées aux déplacements des athlètes, journalistes et spectateurs, et le choix de la localisation d'une ville-hôte permanente. Le premier implique l'impossibilité de faire des Jeux olympiques sans émissions à cause des déplacements. Même si d'un côté, les déplacements sur place peuvent être contrôlés et limités à des modes de transport doux comme le vélo, les bus ou les voitures électriques, comment faire pour les déplacements internationaux ? Les participants arriveraient principalement par avion et produiraient pas conséquent, une importante pollution. Cet aspect-là devrait donc être compensé ailleurs et le CIO devrait mettre en place une politique de compensation qui permettrait d'équilibrer l'empreinte carbone induite par les déplacements. En guise d'exemple, les sites de réservations de vols pourraient valoriser ou redistribuer une partie des profits à des projets divers et variés à travers le monde. Sinon, nous pouvons même imaginer que d'ici quelques années l'avion à hydrogène fera son apparition sur le marché et que ce nouveau moyen de transport permettra de limiter l'empreinte carbone même lors des grands déplacements. Mais cela reste à voir. Le premier problème est donc limitant car le trafic aérien ne va pas cesser d'exister du jour au lendemain mais pas insoluble.

Cependant, le deuxième problème, celui du choix de l'emplacement permanent des sites de compétition, peut être beaucoup plus compliqué à résoudre. En effet, les intérêts économiques engendrés par cet événement seraient convoités par un nombre important de pays et de villes qui y verraient une opportunité en or. Quelle ville choisir et comment éviter la pression certaine à laquelle devrait faire face le CIO pour attribuer les Jeux olympiques à tel ou tel pays ? Pour y remédier, nous pourrions imaginer un emplacement neutre, qui ne bénéficierait à personne sauf au CIO. Cet emplacement pourrait être la Grèce pour son symbolisme, la France pour des raisons historiques (c'est Paris qui a vu naître les Jeux olympiques modernes et Pierre de Coubertin, son fondateur, est français) ou bien la Suisse pour des questions de neutralité. Ces trois pays auraient des arguments tout à fait recevables pour vouloir accueillir indéfiniment les Jeux olympiques. Cependant, la France partirait avec un certain avantage par rapport aux deux autres pays étant donné qu'elle aurait récemment accueilli les Jeux olympiques d'été. La ville de Paris serait donc déjà en mesure d'accueillir les journalistes et les athlètes et posséderait déjà la majorité des installations sportives nécessaires. Il suffirait uniquement de construire les quelques sites de compétitions restants et de rénover ceux qui en auraient besoin.

Il s'agit ici d'une option tout à fait envisageable pour le CIO afin d'adapter le modèle de ses Jeux olympiques aux défis climatiques actuels. Il me semble impossible de résoudre une telle entreprise à arrêter son activité radicalement et je pense également que le sport et sa matérialisation spatiale, est un élément fédérateur qui va au-delà de la distinction entre les pays, les religions et les couleurs de peau. C'est pour cela qu'il faut s'efforcer de trouver des solutions convenables. Or, ces solutions existent et ce scénario, précisément, décrit une réalité plausible et envisageable. Celui-ci arrangerait tout aussi bien le CIO qui maintiendrait son spectacle et son prestige, mais aussi le monde dans lequel nous vivons. Et si, en plus de fixer le site de localisation, le

CIO devenait non seulement acteur mais moteur de la transition socio-écologique en se montrant exemplaire et intransigeant, nous pourrions dès lors parler d'un réel changement de modèle au sein des Jeux olympiques.

Pour aller plus loin dans ce scénario...

Et si les autres pays n'acceptaient pas une des trois villes précédemment citées comme étant le seul endroit capable d'accueillir les JO ? Car si Paris possède des raisons historiques pour justifier son élection, la Suisse pourrait mettre en avant le fait qu'elle pourrait accueillir les Jeux olympiques d'été et ceux d'hiver. Les débats pourraient être perpétuels. Nous pourrions alors essayer de choisir cinq villes (une par continent par exemple) et d'alterner entre chacune d'entre elles mais le problème resterait le même : quelles villes choisir ? Les intérêts étant beaucoup trop importants et le montant à gagner tellement élever que de nombreux pays voudraient prendre part de cette entreprise. Le CIO se ferait sûrement un plaisir à organiser une phase de candidature comme il en a l'habitude mais son image prendrait un grand coup. La devise « *Une dernière surenchère pour des Jeux plus verts* » pourrait très bien faire la une des journaux et discréditer définitivement cette institution qui n'aura jamais pris l'environnement au sérieux. En définitive, le choix d'une ville ou d'un groupement de villes ne peut donc pas être la solution pour les raisons que nous venons d'évoquer.

Deux possibilités s'offriraient alors au CIO. La première serait qu'un pays donne une portion de son territoire à cette organisation et qu'elle y constitue une ville-état à l'image de Singapour mais focalisée sur le sport. Avec cette première solution, le résultat peut cependant s'avérer être le même que celui qu'impliquerait le choix d'une ville hôte. De la même façon que Rome bénéficie

du grand nombre de dévots et de touristes que le Vatican attire, le pays qui cèderait une partie de son territoire au CIO aurait sûrement énormément à gagner en matière de tourisme, de flux et d'image. C'est pour cela que cette première option, n'est pas envisageable.

L'autre possibilité pourrait être une ville implantée « chez personne », au milieu des eaux. De nombreux architectes et ingénieurs se sont déjà penchés sur la question de la ville flottante, une utopie qui pourrait répondre à de nombreuses problématiques que soulève le changement climatique. Ce sujet a déjà été traité par l'architecte français Vincent Callebaut ou encore le danois Bjarke Ingels. Ce dernier a imaginé conjointement avec ONU-Habitat, l'organisation Oceanix et le centre d'Ingénierie Océanique, une ville alternative qui flotterait sur l'eau. Si nous l'adaptions aux Jeux olympiques, cette ville serait composée de plusieurs îlots qui offriraient aux sportifs des centres d'entraînements, des facilités sportives et des îlots de verdure ou de détente. La configuration en îlots permettrait à l'ensemble de s'agrandir, se transformer et s'adapter aux besoins changeants des Jeux et du CIO. En plus, les mers internationales n'appartenant à personne, le CIO se placerait judicieusement dans un endroit où le climat serait stable tout au long de l'année et lui permettrait d'être bien connecté au reste du monde.

Pour le CIO, une telle ville pourrait avoir un double bénéfice. D'une part, elle répondrait au besoin de l'organisation de se sédentariser et de ne plus devoir renouveler des dépenses inutiles tous les quatre ans. D'autre part, en construisant une ville flottante, le CIO anticiperait les changements climatiques qui sont à venir. Par exemple, à partir de 2050, 90 % des plus grandes villes du monde seront menacées par la montée de la mer et des océans. En général et notamment à partir de 2050, de nombreuses villes seront occupées à lutter contre les différentes menaces naturelles produites par l'augmentation globale de la température. Dans ce contexte d'adaptation, quelle sera la place et l'importance que les villes accorderont au Jeux olympiques ? Ceux-ci

deviendront sûrement un élément d'importance secondaire. C'est pour cette raison aussi que le CIO devrait commencer à réfléchir à des alternatives qui non seulement adapteraient leur modèle à la situation actuelle mais aussi qui prévoiraient notre futur proche. Le projet de ville flottante adapté au besoin des sportifs est intéressant mais elle semble irréalisable à cause de son coût. Cependant, si le CIO dispose des fonds nécessaires pourquoi s'empêcher de réfléchir en grand ?

IV – BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE REVUES

ANDREFF Wladimir, *Les dépassements de coût des Jeux Olympiques : Paris doit-elle candidater à n'importe quel prix ?* Quel Sport ? Edition, juillet 2015, n°27, pages 27 à 32

ANDREFF Wladimir, *Pourquoi le coût des jeux Olympiques est-il toujours sous-estimé ? la malédiction du vainqueur de l'enchère*, Papeles de Europa, 2012, pages 3 à 26

CLASTRES Patrick, *Le Comité international olympique : allié ou rival de l'ONU ?* Outre-Terre, vol. no 8, no. 3, 2004, pages 27 à 37, URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-3-page-27.htm>

GILLON Pascal, *Les Jeux Olympiques de Rio 2016, un héritage mais au profit de qui ?* Géoconfluences, mis en ligne le 6 juillet 2016, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/jo-rio-2016>

MUNTAÑOLA Josep, *Essai sur la notion d'impact sur les ambiances urbaines : les infrastructures des JO de 1992 et la qualité de la forme et de la vie à Barcelone*, L'Harmattan, Espaces et Société, no 96, 1999, p87-103

SASAKI Natsuko, *Les Jeux Olympiques dans un monde qui se réchauffe*, Terrestrre, mars 2020, n°12, mis en ligne le 10 mars 2020, URL : <https://www.terrestres.org/2020/03/10/les-jeux-olympiques-dans-un-monde-qui-se-rechauffe/>

TEURTRIE David, *Sotchi 2014, les stratégies territoriales de la puissance russe*, Géoconfluences, mis en ligne le 20 février 2014, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/sotchi-2014>

ARTICLES SCIENTIFIQUES

Charrier D, Jourdan J, Bourbillères H, Djaballah M, & Parmantier C *L'impact social des grands événements sportifs : réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'Euro 2016*, 2019 Mov Sport Sci/Sci Mot, <https://doi.org/10.1051/sm/2019029>

DOCUMENTS OFFICIELS

Centre du droit et d'économie du sport et de Limoges, *Étude d'impact*, 2016

CIO, *Agenda Olympique 2020*, 2014, pdf disponible sur le site olympic.org

CIO, *Contrat ville hôte - Principes, Jeux de la XXIIIème Olympiade en 2024*, 2017, pdf disponible sur le site olympic.org

CIO, *La Charte Olympique*, 2020, pdf disponible sur le site olympic.org

CIO, *L'environnement et le développement durable*, 2014,

Dossier de candidature de Paris, 2017, pdf disponible sur le site olympic.org

Dossier de candidature de Rio, 2009, pdf disponible sur le site olympic.org

WWF, *Les recommandations du WWF pour les premiers jeux alignés avec l'accord de Paris*, 2016, pdf disponible sur le site wwf.fr

OUVRAGES

BROHM Jean Marie, *La violence sportive, une aliénation de masse*, Quel Sport ? Editions, France, octobre 2019, 386 pages

Collectif, coordination par VIALE Frédéric, *PARIS JO 2024 : miracle ou mirage ?* Libre & Solidaire, France, 2018, 163 pages

Collectif, coordination par ZIMBALIST Andrew, *Rio 2016 : Olympic Myths, Hard Realities*, Institution Press Brookings, septembre 2017, 270 pages

ORWELL Georges, *1984*, Gallimard, France, 1972, 439 pages

PEREC Georges, *W ou le Souvenirs d'enfance*, Gallimard, France, 1975, 224 pages

MÉMOIRES

COMY David, *Les enjeux des Jeux Olympiques*, sous la direction de THOME Philippe, 2006

LEROY Charly, *Géo-Olympiques et politique*, sous la direction de Maëlle Tessier, 2019

MOINARDEAU Constance, *Pour l'amour des Jeux*, sous la direction de Laurent Devisme, 2019

BRAAM Arnold, *La durabilité environnementale des Jeux Olympiques d'hiver*, 2014

ARTICLES DE PRESSE

GINTRAC Cécile, KLOECKNER Léo, *À cinq ans des Jeux l'oubli de la Seine Saint Denis*, Métropolitiques, mis en ligne le 30 septembre 2019, URL : <https://metropolitiques.eu/A-cinq-ans-des-Jeux-l-oubli-de-la-Seine-Saint-Denis.html>

La rédaction, « *Les Jeux d'hier ne seront pas les Jeux de demain* »: *l'appel de Guy Drut, champion olympique et ancien ministre des Sports, pour des JO plus « responsables »*, Franceinfo, mis en ligne le 26 avril 2020, URL : https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/tribune-les-jeux-d-hier-ne-seront-pas-les-jeux-de-demain-l-appel-de-guy-drut-champion-olympique-et-ancien-ministre-des-sports-pour-des-jo-plus-responsables_3934291.html

LINGAARD Jade, *Paris 2024 : les JO menacent de polluer l'air d'un quartier populaire*, Mediapart, mis en ligne le 2 novembre 2020, URL : <https://www.mediapart.fr/journal/france/021120/paris-2024-les-jo-menacent-de-polluer-l-air-d-un-quartier-populaire?onglet=full>

NICKISCH Curt, *The Olympics needs a new Business Model*, Harvard Business Review, mis en ligne le 5 août 2016, URL : <https://hbr.org/2016/08/the-olympics-needs-a-new-business-model>

VIDEOS

How germany is rethinking the Olympics, Athletic Interest, 2020,
<https://www.youtube.com/watch?v=WNrNrU9TnOc&t=64s>

A Sochi, le cher héritage des Jeux Olympiques, France 24, 2018,
<https://www.youtube.com/watch?v=yTI2COcsHYI>

Paris 2024 : le rêve olympique de la capitale française, France 24, 2017,
<https://www.youtube.com/watch?v=onDUC4pNzeQ>

PODCASTS

France Inter, *C'est Noël pour les bétonneurs avec les JO 2024*, Antoine Chao,
URL : <https://www.franceinter.fr/emissions/c-est-bientot-demain/c-est-bientot-demain-25-decembre-2020>

Le JSD part en live, *JOP 2024 : la banlieue séquano-dionysienne sacrifiée ?*
débat entre Marie Barsacq, Cécile Gintrac et Mathieu Glaymman

PAGES INTERNET

Site officiel du CIO : olympic.org

Site officiel du COJOP : paris2024.org

Site officiel de la mairie de Saint-Denis : ville-saint-denis.fr

Site officiel de l'agence DPA : perraultarchitecture.com

Site officiel du WWF : wwf.fr

V – ANNEXES

Grille d'entretien Pascal Gillon - géographe et conférencier

Sur les éditions antérieures :

- Peu de bilans sont faits après une édition de jeux olympiques malgré cela l'image qu'on a de Rio 2016 est plutôt négative, est-elle justifiée ? Quel bilan peut-on en tirer sur le plan environnemental ?
- J'ai pu percevoir une grande différence entre les articles décrivant la situation de RIO post-jeux et la vision des jeux du CIO que l'on peut retrouver sur leur site qui est plutôt optimiste en parlant notamment de l'énorme héritage qu'ont laissé ces jeux... Tout n'est donc pas à jeter après l'édition de 2016 ou est-ce le CIO qui nie la réalité des faits ?

Sur le positionnement du CIO :

- Depuis la publication de l'agenda 21 du Mouvement Olympique, 5 éditions de jeux olympiques d'été ont eu lieu et seul Sydney et Londres sont connotés positivement d'un point de vue de l'écologie. Pourtant l'environnement est le 3^{ème} pilier de l'olympisme, est-ce le cahier des charges qui est devenu trop lourd ou c'est un aspect qui est secondaire lorsqu'on organise des JO ?
- Depuis 1999, le CIO a créé une commission durabilité et environnement, a rédigé l'Agenda 21 et a accordé une place importante à l'environnement lors de l'organisation et la tenue des jeux. Or quand on voit que leur agenda 21 est sponsorisé par Shell ou encore que leur stratégie bas carbone soit sponsorisée par Dow Chemicals, on se demande s'il y a une réelle volonté derrière tout ça ou si ce n'est que du greenwashing.
- Pour la première fois de leur histoire des JO ont été attribués à une ville 11 ans avant leur déroulement, est-ce une preuve que le CIO ou que le modèle actuel ne marche pas ?

Sur les courants anti-JO :

- Si jusqu'à présent les mouvements anti-JO étaient de courte durée et transitionnels car liés à une ville-hôte, en été 2019 est apparu un premier réseau transnational « NOlympics anywhere ». Est-ce l'image des JO qui se dégrade ? Comment expliquer ce refus des JO qui semble s'accroître édition après édition ?
- Ce réseau prône pour la disparition des JO, est-ce là, la solution à tous les problèmes ?
- Personnellement, je pense que les JO sont une représentation, un reflet de la société dans laquelle on vit, une société basée sur la globalisation et la consommation. Ainsi si les JO venaient à disparaître, on éliminerait qu'une des conséquences d'un problème bien plus ancré dans nos modes de vie. Est-ce que la solution ne se baserait pas sur un changement de modèle pour les JO : moins d'attentes de la part du CIO, moins de dépenses, plus de réemploi...

Sur Paris2024 :

- Justement, Paris 2024 s'affiche transitionnel. Leurs discours ou encore leurs actes comme le fait de renoncer Total comme sponsor vont dans cette direction. Est-ce qu'on ne pourrait pas voir Paris 2024 comme une opportunité pour commencer à faire évoluer le modèle des JO ou du moins comme un laboratoire d'expérimentation ?
- Le COJOP a avancé un chiffre : réduire de 55% l'empreinte carbone par rapport à Londres 2012. Cependant cette édition comme les antérieures continuera à mobiliser des millions de touristes du monde entier, des tonnes de déchets seront produits et des énormes quantités de matériaux non-biosourcés seront utilisés pour aménager la ville et construire les infrastructures. Des Jeux alignés sur les accords de Paris sont-ils envisageables ?

- Selon une étude, seul 55% de français soutient l'organisation de Paris 2024 contre 85% d'américains pour Los Angeles 2028 par exemple. Pourquoi le soutien est-il si faible alors que l'organisation de l'édition de 2024 semble cohérente avec les enjeux actuels ?
- Dans le cas où les JO de Paris sont un succès sur le plan écologique, pensez vous que cela peut avoir un impact sur les éditions ultérieures ou plus profondément sur le modèle des JO ?
- Dans le cas contraire si après tous les efforts et toute la volonté que les organisateurs de ces jeux ont montré pour faire de ces Jeux, « des jeux exemplaires du point de vue environnemental », l'édition de Paris est un échec, pouvons-nous considérer que les JO sont voués à disparaître.

Sur l'impact des JO sur la transition socio-écologique :

- Est-ce que les JO, au cours de leur histoire ont déjà eu un impact sur l'évolution des mentalités comme par exemple dans l'émancipation des femmes ou l'inclusion sociale des personnes à peau noire ? Est-ce que les JO peuvent aider à faire évoluer la société dans laquelle on vit ou, comme on disait tout à l'heure, il ne s'agit que d'un reflet de la société ?
- Le COJOP a lancé des initiatives à l'échelle régionale et nationale comme le Label Terres de Jeux ou l'Economie Sociale et Solidaire. Peut-on espérer que ce genre d'initiatives aient un impact sur nos modes de vie, sur notre façon de penser après les JO de Paris 2024 ?
- Lorsqu'on parle des JO, on parle aussi souvent de leur couverture médiatique, de leur diffusion à travers le monde et du nombre de téléspectateurs qui regardent les Jeux. Ainsi, une composante essentielle des JO est son « effet vitrine », est ce que cet effet qui sert à redonner une nouvelle image à la ville hôte peut avoir un impact sur les mentalités en fonction de ce qui est montré à l'écran ?

Grille entretien Louis Henaux – directeur de projets à DPA

Sur l'agence DPA :

- Tout d'abord, j'ai vu que vous étiez « directeur de projet » pourriez-vous m'expliquer succinctement quel est votre rôle au sein de l'agence de DPA ? Et plus concrètement, le rôle que vous avez dans le projet du village olympique et paralympique ?
Relances : On y reviendra plus tard en profondeur car j'ai quelques questions à ce sujet mais vous avez dit lors d'une conférence à ENERJ MEETING que vous représentez DP dans ce projet. Est-ce que ça vous donne les pleins pouvoirs de décisions ? Par quels biais cette représentation se matérialise-t-elle ?
- Quel est la place du développement durable au sein de l'agence ? À quel point vous prenez en compte les problématiques liées à l'environnement ?

Sur des Jeux durables :

- Le COJOP a affirmé vouloir mettre en place « les jeux les plus durables de tous les temps ». Pouvez-vous me résumer quelles sont les stratégies qu'à adopter l'agence pour atteindre cet objectif au niveau du village olympique
- Si j'ai bien compris, vous avez obtenu le projet en septembre 2018 suite à quoi vous avez mis en place un Plan-Guide d'aménagement. En quoi consiste ce plan ?
- Quel est le levier dont vous disposez pour vous assurer que tout marche comme prévu et qu'il n'y a pas de dérapage en cours de route ?

Sur le village Olympique

- Lors de votre présentation à EnerJ Meeting Paris vous avez dit : « On ne fait pas une ZAC classique, on livre une ville [...] complète de A à Z en 4

ans et demi ». Est-ce que vous pouvez m'expliquer ce que vous entendez par ville complète ?

- Lors de cette conférence, vous avez souligné un autre aspect du projet qui m'intéresse beaucoup et c'est celui de la déconstruction. Comment ça marche ? Il y a-t-il beaucoup d'acteurs français qui participe à cette façon de faire ?
- Vous êtes actuellement en phase de rédiger les permis de construire dit « à double état », ce qui est une nouveauté en France lié au JO. Comment s'articule ces permis ? Comment avez-vous prévu la réversibilité de vos bâtiments ?
- Relances : cela permettra d'éviter l'apparition d'éléphants blancs comme lors des jeux précédents. Est-ce que vous vous êtes documentés sur les villages des éditions antérieurs pour voir ce qui avait marché, ce qui n'allait pas ? Si oui, quelles conclusions en avait vous tirés de ces études ?
- Pensez-vous que le village olympique et paralympique puisse atteindre la neutralité carbone ?

Relances : La pollution dans le secteur du BTP est faite à 75% lors de la construction en soit du bâtiment. Comment prévoyez-vous réduire les émissions liées à cet aspect. Il est aussi impossible d'envisager la construction d'un projet tel que celui-ci sans émettre de GES. Qu'avez-vous prévu afin de compenser les GES émis ?

- Il est aussi impossible d'envisager la construction d'un projet tel que celui-ci sans émettre de GES. Avez-vous prévu quelque chose en matière de compensation de GES ?
- Comment le projet du village olympique s'intègre au projet plus vaste du Grand Paris ? Est-ce que le premier a une incidence sur le deuxième ou c'est plutôt l'inverse ?
- La question de l'héritage me semble un point central de ce projet. Comment est-ce que l'agence a compris ce concept et comment il se matérialise dans le projet ?
- DP a affirmé lors d'un entretien avec Chronique d'Architectures que :
« *Le Village Olympique et Paralympique est une opportunité de*

constituer un territoire vitrine et exemplaire en matière de durabilité ». Comment vous allez mettre en avant cette façon de faire pour qu'elle soit reproduite a posteriori aussi bien au niveau national qu'international ?

- À votre avis, comment Paris 2024 à travers son village olympique peut promouvoir la transition socio-écologique ?

Relances : À titre personnel, pensez-vous que ces efforts contribueront non seulement à transmettre l'image de jeux durables mais aussi à faire évoluer les mentalités d'un des secteurs de l'économie les plus polluants ?

Autres :

- Pour terminer, et étant donné la situation actuelle, quel impact a eu la crise sanitaire sur le déroulement du chantier et donc la livraison du village d'ici 2024 ?

Relances : si des mesures ont-été prises en quoi elles consistent ?

Extrait entretien Hamid Ouidir

Pas déçu par la décision de la cour d'appel rendue le 22 octobre ?

Le 5 mai quand la décision de subvention de cette même juridiction rendu le projet avec les mêmes arguments, même dossier, et là on se retrouve avec un rapporteur et un juge de la même cour d'appel qui valide, sans contraintes, sans obligations, sans rien faire, on se dit qu'il y a quelque chose qui s'est passé en arrière-plan ce n'est pas possible.

Et vous avez des solutions pour remettre tout cela en cause ou c'est définitif ?

On est des proposant et non pas que des opposants on n'est pas des opposants, on est plus des proposant qu'autre chose. Une solution alternative, on connaît très bien notre territoire, notre quartier notre vie ici et comme s'articule la vie ici dans nos quartiers en particulier je ne sais pas si vous le savez mais je fais partie des parents du groupe scolaire je fais aussi partie du comité de vigilance

Je ne le savais pas

Vous ne le saviez pas mais depuis février mars de l'année dernière ils m'ont invités à faire une intervention parce que je cherchais un auditoire, je cherchais un moyen de faire connaître ce problème pour les enfants et le comité de vigilance de juillet 21 il m'a laissé une tribune pour diffuser dans leur réseau, en tout cas, cette information et c'est comme ça que les choses ont avancé même dans le recours... et d'avoir accès à différentes associations et individus que je ne connaissais pas donc si vous voulez ,je fais partie du noyau dur de ce comité et on essaie de travailler en collaboration avec ... on essaie de peaufiner nos solutions pas les On travaille aussi en tous cas sur des solutions pérennes pour régler nos problèmes

Oui je pense, j'ai pu lire votre article sur le blog des parents d'élèves. On va directement enchaîner sur les questions, mais tout d'abord, je dois vous demander votre autorisation pour utiliser ce que vous allez me dire dans mon mémoire

Oui, il n'y a aucun souci, ce que je dis est public. Le moindre mot, la moindre virgule ou un mot que vous changez peut donner un autre sens à ce que je dis, c'est pour ça qu'il est important de comprendre très bien la situation que vous fassiez, que vous arriviez à faire parce que ce que l'on a aujourd'hui est assez complexe, vraiment complexe, les journalistes d'investigation ont beaucoup de mal à suivre tellement c'est compliqué, voilà

Je vous promets, je vais faire de mon mieux, moi aussi j'essaie de déchiffrer

Ce projet, avec tous les acteurs et tous les discours différents qu'il y a , entre les promesses et ce qui est fait dans la réalité... ça ne doit pas être facile et c'est pour cela que je tenais à parler avec quelqu'un qui est en train de vivre et j'ai même envie de dire, de subir un peu les jeux, parce que oui, vous habitez à St Denis, et donc les jeux olympiques doivent un peu un sujet omniprésent dans votre quotidien

Non, pas tellement

Même pas ?

Pour nous oui, pour ce qui s'occupent des projets, oui, mais la crise sanitaire actuelle, les problèmes du quotidien, les gilets jaunes, le marasme dans lequel est le pays, obstrue ces sujets à la vue de beaucoup de gens et malheureusement même chez nous, les riverains sont un petit peu vissés au présent ils n'arrivent pas à se projeter dans le futur car le présent est très prenant.

D'accord, ça me rappelle une expérience que j'ai eue quand je suis allé au quartier pleyel dans la future ZAC du village olympique pour explorer le territoire.

Quand ?

En juin, et j'y suis retourné en septembre, j'avais abordé quelques riverains pour leurs demander leurs impressions sur le projet du village olympique et les différents équipements sportifs construits dans cette zone et à ma grande surprise, ils n'étaient pas au courant qu'il y avait ce projet qui allait débarquer. Est-ce que c'est quelque chose de global ou ce sont juste les personnes que j'ai interrogées qui ne savait pas ?

Non c'est global, c'est global. Les promoteurs politiques de ce projet et de préparatifs de JO en fait, ils sont complètement perdus, ils sont même vraiment largués, quand je vous disais largués tout à l'heure, c'est vraiment largué. Je vous mets au défi de venir demain, je prends me planches, je vous explique bien, enfin sur une table avec des illustrations d'architectes, non vous avez fait des études d'architecture, vous savez lire un plan, je pense qu'il n'y a aucun souci par rapport à la compréhension de certaines choses, mais croyez-moi je vais vous perdre pour moi la discussion il faut que je vous rattrape sur pas mal de sujets pour vous expliquer les choses. Imaginez juste une personne lambda dont ce n'est pas le métier, dont elle n'est pas vraiment au clair des illustrations des plans des projets urbains, tout ça, et vous vous rendez compte que c'est

tout à fait normal et le discours qu'on a si vous entendez les promoteurs de ces projets qu'ils soient politiques ou autres, dire oui les riverains sont au courant, on les a concertés et tout ça vous avez la preuve formelle, vous l'avez vécu vous-même que les gens ne sont pas vraiment au clair de ce qui va se passer chez eux et avec ça on va vous dire qu'on les a concertés, qu'ils sont d'accord, on n'a pas eu beaucoup de résistance, il n'y a que 97 avis qui ont été rendus publiques. Il faut le dire, ils font peu de cas des gens et ça c'est symptomatique d'un manque de démocratie et d'un déni de démocratie. On ne fait pas de politique pour sauver les gamins, mais malheureusement, malheureusement on y est.

On y reviendra au sujet de l'école groupe scolaire Anatole France c'est un sujet dans lequel en plus vous êtes impliqué, mais avant de parler de cela, je voulais savoir, il y avait quand même des forums qui ont été mis en place, des concertations ? La SOLIDEO, en tout cas, voulait le faire et peut être ne l'ont-ils pas fait mais le comité de vigilance olympique par exemple, je sais qu'il a tenu un forum il y a quelques mois de cela.

En mars et en janvier. En fait, on a fait deux forums, en mars et en septembre, excusez-moi. Le premier s'est tenu en mars, c'est là où je suis entré de plein pied dans ce comité de vigilance JO 2024 et puis un autre en septembre. En septembre c'était en fait pour prendre la place d'un autre forum qu'on avait demandé, qui était acté par la SOLIDEO et il nous a été supprimé. On a donc gardé cette date du 28 septembre et on s'est dit : « eux, ils ne veulent pas venir bien nous on fera quand même notre forum ». Bon, c'était un coup d'épée dans l'eau car il y a eu beaucoup de choses qui se sont passées le même jour ou durant ce week-end et du coup on n'a pas eu beaucoup de présence et comme c'était aussi la préparation des élections, tout ça. Si on devait le préparer, je pense qu'on devait le préparer pour un autre jour. Mais pour marquer le coup, on était obligés en fait de prendre cette journée car elle avait été actée. Mais il y a eu deux forums du comité de vigilance, deux forums publics, à la Bourse du travail Porte de Paris et toujours au même endroit, deux forums de la DIRIF, pour nous expliquer un petit peu les pourtours de leurs projets en présence des commissaires enquêteurs. C'est là qu'on a réussi à arracher une invitation des commissaires enquêteurs dans notre quartier. On a fini par les interpellé directement. On leur a demandé de venir dans notre quartier, ils ont accepté, et de ce fait on les a invités à Saint-Denis au niveau du Stade de France.

C'est un peu paradoxal parce que juste après ça, ils ont dévoilé leur projet.

Non, ils l'ont dévoilé au mois de janvier. Ils l'ont dévoilé en janvier puisque nous on cherchait des plaquettes sur quoi on pouvait rebondir, sur quoi on pouvait discuter, négocier et on les cherchait depuis novembre 2018. Décembre 2018 et ce n'est qu'en mi-janvier, le 10 janvier je crois, on a reçu la première plaquette. Une vue satellite du projet de la DIRIF. La seule pièce qu'on avait, on n'avait pas plus d'information que ça. C'est au bout de quatre ou cinq mois qu'on a réussi à faire le tour de ce projet et à comprendre tous ses tenants et aboutissants. Juste pour vous dire que voilà, même nous qui sommes dedans, qui essayons de glaner les informations là où on pouvait, on ne nous a pas donné tout ce que l'on voulait savoir. Et comme je vous le disais, on a des géographes, des journalistes, des architectes qui peuvent étudier tous les rapports, tous les plans, tous les projets. Mais on ne les a pas eus non plus.

D'accord, et donc là vous proposez une alternative à ce que la DIRIF propose. J'ai lu dans votre article, vous parliez de jardins publics et de dépose-minute, mais est-ce que vous avez proposé quelque chose de plus concret, des plans...

Oui, oui bien sûr. Ce ne sont pas des plans comme ceux que vous faites-vous à l'échelle comme ce que j'ai fait quand j'étais en génie civil, non. J'ai proposé des croquis de trémie. Une trémie toute simple pour le franchissement urbain Pleyel à la ZAC. Et là, vous y étiez, vous savez bien qu'il y a un dénivelé entre la Plaine St Denis et Pleyel.

Oui

Vous l'avez le schéma en tête

Oui

Je crois que quand vous avez un dénivelé pareil, qui est à peu près de cinq mètres je crois, cinq mètres ou 4 mètre cinquante je crois, les deux terrains, et que vous devez franchir des voies ferrées, très roulantes, les plus roulantes d'Europe, vous êtes obligés, en fait, de surélever ce franchissement par rapport au quartier. Donc au niveau topographique c'est déjà catastrophique et à cela vous rajoutez donc la hauteur du franchissement pour qu'il soit à bonne hauteur par rapport aux trains qui vont passer en dessous vous vous trouvez facilement à 10 mètres de hauteur à l'aplomb de la gare du grand Paris. Donc, là je vous parle de là où vous êtes allés, le quartier au début... à coté de Pleyel là où il y aura le franchissement. Et concrètement c'est ce franchissement qu'on aurait dû attaquer en premier.

Ok, pas le diffuseur

Oui, vous savez pourquoi ?

Non, dites-moi

Parce que ce franchissement il a été, je crois, je mettrais des guillemets là-dessus parce que je ne suis pas sûr, apparemment il a été discuté en 2007, pas ce franchissement dans son format actuel, comme quoi il devait y avoir en fait une sorte de pont qui reliait Saint Denis à Pleyel pour désengorger la rue du Landy. En fait, le premier franchissement après Landy, c'est au nord de la Porte de Paris, c'est très loin et du coup le département pour le développement territorial a acté des projets comme celui de la complétude de l'échangeur, du diffuseur et celui du franchissement. Ces projets ne datent pas d'aujourd'hui si vous voulez, ce ne sont pas les Jeux Olympiques qui les créent.

Ils les accélèrent...

Oui voilà, en fait les JO ne sont là que pour les financer et les faire avaler à la population. Car si ces projets vous les ramenez aux JO, ils seront retoqués par les riverains, avec les nuisances qu'ils ramèneront dans le quartier et le fait de les immerger dans un ensemble complexe de projets, cinq projets d'envergure, comment voulez-vous que les gens comprennent quelque chose dans cette histoire, en plus ils se disent ce sont les JO, il y a la loi, on l'applique, donc ce que vous direz ne passera pas. Donc les gens sont résignés, on les résigne à une situation. Même des parents d'élèves quand je les vois, ils me disent : je vais déménager, mon enfant il ne sera plus là, je vais essayer de le mettre là. L'autre il subit : on fait ça de tous temps, partout... Donc en fait, entre la résignation et le celui qui déménage, donc il s'en fout, entre guillemets, vous savez beaucoup de gens, une grosse tranche de gens qui disparaissent des cadrans.

Oui, mais au-delà de la résignation ou du « je m'en vais » j'avais même eu l'impression que les gens n'étaient pas au courant de ce qui allait leur venir dessus.

En fait vous savez pourquoi le quartier Pleyel a été choisi comme épicode pour ces JO ? C'est comme dans séisme, vous avez un épicode. Il faut toujours chercher l'épicode pour savoir quels sont les dégâts qu'il a causés vraiment, l'endroit qui a subi la catastrophe. Du coup on sait aujourd'hui, que Pleyel est l'épicode de ces JO. Vous voyez ce que je veux dire ?

Oui

Pas dans les sites, des site olympiques je parle, je parle en fait de la densité des projets de préparation de ces JO. La densité des projets dans ce quartier qu'elle va le reconfigurer en profondeur. Il n'y a pas beaucoup de quartiers ou de villes qui subiront ce que ce petit quartier va subir comme métamorphose.

Mais en même temps c'est un peu le but du COJO et de la SOLIDEO si j'ai bien compris, c'est un quartier, une zone qui est assez en retard par rapport au nombre d'infrastructure ou d'équipements sportifs ainsi que des retards économiques et sociaux. Après je ne suis pas habitant de là-bas, mais vous ne pensez pas que c'est nécessaire ?

Pas tellement, pas tellement. Vous savez combien de salariés il y a à Pleyel ? Il y en a 41000. Ça c'est la source APUR. Je vais vous l'envoyer comme ça vous aurez des liens, après vous pourrez réfléchir sur ce document. C'est le document de l'urbanisme de Paris. APUR a produit un document, un rapport datant de décembre 2014. Il reprend des statistiques de 2010 dans lequel il vous dit qu'il y a 13070 habitants et 41800 et quelques salariés. Ça m'a étonné !

Ça m'étonne aussi mais vous savez pourquoi ? Parce qu'une des premières images qui me vient à l'esprit quand je parle de St Denis c'est la grande tour Pleyel, qui était une tour de bureaux, complètement vide et désoccupée de nos jours.

Ce que vous ne voyez pas c'est le centre national d'EDF. Vous savez combien de personnes travaillent à EDF ici ? A Pleyel ? 3 000 personnes et je ne vous parle pas des autres entreprises qui travaillent dans la ZAC. Il y a une ZAC sur le boulevard qui charrie du salariat. Apparemment d'après l'APUR, cela constituerait plus de la moitié des salariés de St Denis. Vous imaginez ? Si vous voulez, en fait il y a une envie de créer à Pleyel une sorte de défense bis. Voyez ce que je veux dire. C'est déjà un quartier, je ne dirai pas d'affaires, c'est un quartier dans lequel il y a beaucoup de salariat beaucoup plus que dans les quartiers riverains mais on veut le métamorphoser en le rendant plus attractif à l'économie. Donc en fait, on a déjà saturé en bureaux, on peut encore ramener de l'habitant, il faut des infrastructures comme vous dites, mais on ne les voit pas pour l'instant. Donc en fait, ce sont des promesses. On vous dit, on va construire d'abord et ensuite ils nous ramènent les infrastructures. Je cherche dans tous les dossiers, je ne vois pas de médiathèque, de centre de santé, je ne vois pas, voyez ce que je veux dire, plusieurs pharmacies, je ne vois pas de centre commercial. Ces infrastructures, on les devine, parce qu'on dit on met en place de nouveaux logements et de nouveaux bureaux, on va doubler la capacité habitants et on va facilement doubler la capacité salariat.

Mais donc, cette histoire de retard, c'est pour faire passer la pilule ?

Non, ce n'est pas pour faire passer la pilule c'est parce qu'ils veulent développer le quartier dans une optique économique. En fait, ils veulent rendre St Denis attractif en partant de Pleyel et il y a encore des choses à faire là-dedans. Le quartier est à la croisée des chemins, à côté d'un diffuseur, il y aura la plus grande gare RER. On a fait une attraction économique de toutes pièces.

Oui, mais c'est terrible pour la population existante Se pose alors la question des jeux inclusifs... Ce n'est pas du tout comme vous le décrivez que sont vendus les jeux ?

Ce n'est pas inclusif, c'est diamétralement opposé. On a failli expulser des foyers de travailleurs émigrés. Le quartier Pleyel est à cheval sur la ville de Saint Ouen et Saint Denis, et ce foyer résident ils ont failli être expulsés de chez eux. Pour certains, ça fait 40 ans qu'ils y habitent. La SOLIDEO pensait que cela allait passer comme une lettre à la poste, cellule de crise, ils ont une carte de séjour, ils vont aller voir la préfecture, on va leur dire c'est ça, sinon vous dégagez tous, c'est le premier message qu'on leur a dit cherchez un logement parce que vous risquez de vous retrouver à la rue en 2021. Alors quand on parle d'inclusivité, quand on parle d'excellence, tout ça me fait marrer, sourire noir et jaune parce que ça c'est la réalité que je vis en tant que riverain. En tout cas pour moi, pour des collègues à moi du comité de vigilance, pour des collègues à moi de la FCPE tout ça c'est une réalité qu'on vit.

Et c'est pour ces raisons que vous avez rejoint des collectifs comme le CVO, le comité de vigilance

Oui c'est un collectif, si vous voulez je les rejoins en étant indépendant

Mais est-ce que vous pensez qu'ils peuvent, que vous pouvez avoir une influence sur le déroulé du projet ?

En tout cas, pour le foyer ADF on a réussi à les sortir d'affaire. Ils auraient été dehors aujourd'hui. Aujourd'hui il faut ramer pour ne pas être expulsé. Ils étaient prévus pour être dehors. On a créé des logements sociaux plutôt que des foyers et du coup on ne savait plus quoi en faire en fait de ces gens. Il y avait 260, il y avait 300, maintenant c'est 278 personnes que j'ai suivies moi-même dans leur comité interne, on les a beaucoup encouragés à se défendre. On leur a dit qu'il y a des projecteurs sur les CIO. Ils ne

peuvent pas vous faire ça parce que c'est inhumain, du racisme et que leur image va en pâtir. Donc en fait on a travaillé avec eux sur la communication et sur pas mal d'autres d'aspects. Ils avaient peur au départ, mais à la fin, en nous voyant à côté d'eux, il y avait des riverains, des comités de quartier, des associations. C'est quand même beaucoup d'associations.

Et ça s'est fini comment ?

Le député de la circonscription Coquerel est venu, il a assisté à des réunions un peu difficiles au départ, il a vu que c'était prégnant. Il a vu que ces gens-là allaient se retrouver dehors et du coup il a écrit au préfet, à ses collègues députés et il a écrit au Maire, au Maire de St Ouen. Ça s'est passé sur 8 mois, on avait des frayeurs, on avait peur, on ne bluffait pas parce que nous on voulait aller jusqu'au bout, passer en justice. Mais finalement, pour l'image des JO pour la tranquillité d'esprit, ils ont agi en donnant gain de cause à ces travailleurs. Donc ils vont être relogés et dans du dur. Au départ, ils leur ont proposé des cabanons de chantier, ils appellent ça des trucks, des logements temporaires. Des cabanes de 18 m2 avec salle de bains et machin, oui c'est utile mais c'était petit, vous avez un vestiaire, vous savez un vestiaire en guise d'armoire pour toutes vos affaires. Vous rigolez. Ils voulaient en passer 278 personnes dans l'emprise au sol d'un seul des 4 bâtiments qu'ils occupent aujourd'hui. C'est inhumain. On leur a dit : « mais attendez, ça ne passera pas ce truc ». On va les démolir ! Ils sont morts ! S'ils actent ce truc là et qu'on va dans les médias. Ils sont morts ! leur image, les JO, tout ici, oui c'est mort ! Donc, ils nous ont fait confiance et si vous voulez ces acteurs politiques et économiques ont vu le tsunami arriver, parce que là il y a quand même discrimination. C'est des travailleurs immigrés donc en plus de foutre dehors des gens il y a du racisme. Ceux-là on peut se permettre de les mettre dehors. Quand ils ont vu que c'était un terrain très glissant pour eux, a réussi en fait à les faire abdiquer et maintenant ils ont déjà conçu deux immeubles pour accueillir convenablement ces personnes dans du dur et voilà. Ils ne sont pas répartis sur toute la France, ils resteront à Saint Ouen. En tout cas pour ce qui est des jeux inclusifs, même sur ce point-là, ils ont tout faux. Donc les gens, ils vont les mettre ailleurs, ils vont détruire leurs immeubles pour ne pas les voir. Parce que les bobos qui vont venir habiter dans le village olympique il ne faut pas qu'ils aient des travailleurs immigrés à côté d'eux. Donc on voit bien que ce n'est pas inclusif.

Donc en fait, des actions concrètes, il y en aura toujours, sans parler des tractations, des participations à des forums, des prises de positions, des prises de paroles. Ne vous inquiétez pas, on a toujours été là. Ils savent qu'on ne lâchera pas. C'est juste que la

mobilisation citoyenne elle est moribonde, parce que de l'autre côté vous avez un phénomène de démobilité des gens qui a trait à plusieurs facteurs. Le premier facteur c'est : il n'y a pas beaucoup de monde :13 000 personnes ce n'est pas un arrondissement parisien, un arrondissement parisien c'est 100.000 ou plus je ne sais pas combien mais c'est énorme. Ce quartier il est aussi gros qu'un arrondissement mais il ne compte que 13.000 habitants. Vous voyez ce que je veux dire ou pas ?

Parfaitement

Et comme vous n'avez pas mis de structures sociales qui gèrent la vie de ces petites cités, comme vous n'avez pas créé en fait de médiathèque, de bibliothèque, de choses ou de jardins pour que les gens se voient qu'ils se rencontrent, des locaux pour associations, on a tout fait pour que ce quartier reste désuni et que les gens ne se connaissent pas, ne se voient pas. Après les gens ils finissent par se connaître parce qu'ils ont leurs gamins dans la même école mais ce n'est pas ça qui crée un tissu social. Voyez ce que je veux dire, ce sont les associations. Et on s'est rendu compte d'un phénomène, l'année dernière, un domaine assez troublant, c'est la création de 5 associations des parents d'élèves. Parce que le groupe scolaire Anatole France, il y a deux listes de parents d'élèves. Je ne sais pas si vous connaissez un petit peu le fonctionnement de ce genre de structure ?

Pas trop

Pas trop, alors dans une école de la crèche jusqu'au lycée vous avez en fait des représentants de parents d'élèves qui défendent les gamins, la pédagogie au cas où il y a un prof qui ne va pas, des absences enfin c'est un contre poids qui a été créé dans les années 40 ou 50 pour aider, l'école à se défendre, vis-à-vis des élus, vis-à-vis de l'état vis-à-vis de tout ce que vous voulez. Parce qu'une Directrice elle ne peut pas se mettre contre sa hiérarchie. Un agent municipal ne peut pas se mettre contre la ville, cependant, un parent il s'en fout. S'il y a quelque chose qui se passe mal, il le dira il va même attaquer en justice s'il le faut. Du coup, on a créé en fait une sorte de collectifs association dans les écoles constituées des parents, moi-même je suis parent, mais je suis élu par les autres parents qui sont dans le groupe scolaire pour les représenter devant la justice, devant la mairie, devant ce que vous voulez. Vous voyez ce que je veux dire ou pas ?

Très bien oui

Et l'année dernière, comme par hasard, il y a eu deux personnes de notre groupe FCPE qui se sont détachées de nous. On ne sait pas pourquoi ils trouvaient que ce n'était pas assez démocratique. Je pense surtout qu'ils avaient un tel égo qu'il fallait que leur position passe. Et dans notre liste, on ne tolère pas que quelqu'un soit au-dessus de quelqu'un. On est à la même enseigne et ce n'est pas parce que vous êtes sportif ou machin ou ceci cela ou que vous manipulez bien les discours publics ou je ne sais pas quoi qu'on va vous écouter plus que les autres. Et du coup, ils en avaient marre et ils ont créé leur groupe des parents indépendants. Regardez bien les mots : le groupe des parents indépendants comme si moi je n'étais pas indépendant. C'est comme les républicains quoi. Et du coup on se dit : « ce n'est pas grave qu'ils créent leur groupe ». Ce n'est pas grave du moment où on surveille tout ça de près et qu'on voit qu'ils ne font pas l'amalgame entre le privé et le public, en amenant des publicités dans l'école. C'est ça le risque en fait de parents qui ne sont pas encadrés, du coup on surveille ça du coin de l'œil, mais on s'est rendu compte qu'ils sont hyper efficaces, on n'a jamais vu des bénévoles, des parents volontaires qui font les témoins de Jéhovah devant l'école. Mais qu'est ce qui les rend déterminés, aussi actifs aussi sur tout ? On s'est rendu compte avec le temps qu'il y avait des volontés et des objectifs. Quand moi je me suis mis sur ce dossier en alertant les parents sur le danger de ce diffuseur, en fait c'est silence radio. Faites votre truc, c'est votre truc. Non non, des gamins pour lesquels on a signé la protection, comme on est élu, on doit les protéger contre tout. Contre la pédagogie, contre Blanquer, contre machin, contre un prof malveillant, un proviseur bizarre, n'importe quoi. Et là, pour le coup, c'est un autre problème. Pour les parents indépendants qui se disent indépendants, c'est un autre souci. À mesure du temps qui passe, parce que j'en ai passé beaucoup sur ce dossier, vraiment d'après ma femme c'est 4 mois sur 10 mois, imaginez un peu la concentration de ce que j'ai subi un petit peu sur ce projet, un petit peu moins maintenant parce qu'il y a les avocats, mais au début c'était très dense. Il y a des nuits qui passaient là-dedans, des week-ends entiers. Et avec ça, j'ai réussi en fait, je ne sais pas comment vous dire à sentir en fait que la ville de St Denis, avec l'ancienne équipe municipale a larvé le tissu associatif a initié ce projet. Parce que la ville, vous le savez très bien, la ville, la communauté de communes et le département du 93 ils ont signés ces projets. Ils les ont signés sans réserve et les JO ne sont là que pour accélérer. On se retrouve à nous battre pas que contre l'état on se retrouve à nous battre contre nos propres élus. Vous imaginez un petit peu la pression ? Vous imaginez un petit peu ce qu'on subit ? D'habitude, votre élu, vous êtes son administré, c'est lui qui doit vous défendre contre l'état. Et là, on se retrouve avec des gens, c'est eux qui vous tirent dessus en premier. Et quand l'état, vous allez les voir, ils vous disent :

attendez, vos élus... ils ne disent pas ça : c'est vos élus qui vous ont vendus, ce n'est pas vraiment mon problème Vous voyez ce que je veux dire ou pas ?

...

Un siècle après avoir accueilli les Jeux Olympiques, Paris sera en 2024 une nouvelle fois l'hôte de l'évènement sportif le plus complexe et le plus médiatisé de l'histoire.

Les Jeux auront donc lieu au même endroit mais dans un contexte complètement différent. S'il y a 100 ans, le Baron Pierre de Coubertin cherchait à valoriser l'individu et ses compétences, aujourd'hui c'est le côté festif qui est mis en avant.

Une ambiance unique, un rassemblement international, deux semaines de compétitions intenses... les Jeux Olympiques sont devenus l'apothéose du sport-spectacle.

Cependant, les échecs des éditions d'Athènes 2004, Beijing 2008 et Rio 2016 ont servi à faire naître un courant contestataire anti-olympique de plus en plus virulent. Leur revendication : la disparition des JO.

Face à ça, le CIO cherche à se réinventer, à trouver une nouvelle façon d'organiser les Jeux et Paris 2024 se veut moteur de ce changement. Sauront-ils être à la hauteur?